

Créer des terrains de jeu inclusifs :

Juillet 2022

Guide de considérations et de stratégies



Tim Ross
Kelly Arbour-Nicitopoulos
Ingrid M. Kanics
Jennifer Leo

Holland Bloorview
Kids Rehabilitation Hospital

 UNIVERSITY OF
TORONTO

 UNIVERSITY
OF ALBERTA



Titre : Créer des terrains de jeu inclusifs : Guide de considérations et de stratégies
Auteurs : Tim Ross, Kelly Arbour-Nicitopoulos, Ingrid M. Kanics, Jennifer Leo
Éditeur : Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview
Année : 2022

Citation recommandée :

Ross, T., Arbour-Nicitopoulos, K., Kanics, I.M., et Leo, J. (2022) Créer des terrains de jeu inclusifs : Guide de considérations et de stratégies. Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview. Disponible à : www.hollandbloorview.ca/playgroundsplaybook

Les informations contenues dans ce guide peuvent être partagées gratuitement avec les personnes, communautés, gouvernements, entreprises privées et autres parties intéressées, mais ne peuvent être modifiées.

Les demandes de renseignements concernant ce guide peuvent être adressées à l'un des auteurs :

Tim Ross: tross@hollandbloorview.ca
Kelly Arbour-Nicitopoulos: kelly.arbour@utoronto.ca
Ingrid M. Kanics: imkanics@mindspring.com
Jennifer Leo: jennifer.leo@ualberta.ca

Remerciements



La préparation de ce guide a été généreusement financée par la Fondation Bon départ de Canadian Tire dans le cadre de son projet de terrains de jeu inclusifs, qui vise à créer des aires de jeu inclusives dans chaque province et territoire du Canada. Toutes les recherches et la préparation de ce guide ont été effectuées de manière indépendante, sans contribution ni approbation de l'organisme.

Nous sommes également très reconnaissants au Fonds d'opportunités de la famille Kimel, par l'intermédiaire de la Fondation de l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview, qui a fourni les fonds nécessaires pour rendre ce document entièrement accessible.



À propos des auteurs

Tim Ross, PhD, RPP, MCIP, est un travailleur scientifique de l'Institut de recherche Bloorview au sein de l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview à Toronto, au Canada. Il dirige le laboratoire EPIC (Engagement and Planning for Inclusive Communities Lab/ Laboratoire d'engagement et de planification pour les communautés inclusives), qui mène des recherches axées sur la compréhension des expériences des enfants ayant un ou plusieurs handicaps et sur la promotion de communautés plus inclusives. Tim est également urbaniste professionnel certifié (UPC) et professeur adjoint (statut) au sein du département de géographie et de planification et de l'Institut des sciences de la réadaptation de l'Université de Toronto, au Canada.



Kelly Arbour-Nicitopoulos, PhD, est professeure agrégée spécialiste en handicap et activité physique à la faculté de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Toronto, au Canada. Elle dirige le laboratoire ADAPT, qui se concentre sur le développement et la mise à l'essai d'interventions en matière d'activité physique fondées sur la théorie et destinées aux personnes appartenant à des groupes marginalisés, en particulier les personnes ayant un ou plusieurs handicaps. Kelly est également travailleuse scientifique adjointe à l'Institut de recherche Bloorview, ancienne codirectrice de l'application des connaissances pour l'Alliance de vie active pour les Canadiens ayant un handicap, et cochercheuse pour le Projet canadien sur la participation des personnes handicapées, une alliance de partenaires des secteurs universitaire, public, privé et gouvernemental travaillant ensemble pour améliorer la participation communautaire des Canadiennes et Canadiens ayant un ou plusieurs handicaps.



Ingrid M. Kanics, OTR/L, FAOTA, CPSI, est ergothérapeute, conceptrice inclusive et dirigeante de Kanics Inclusive Design Services, LLC. Elle est consultante pour la conception d'espaces de jeu intérieurs et extérieurs dans différents contextes (par exemple, musées, écoles, parcs, espaces thérapeutiques) dans toute l'Amérique du Nord. Elle a aidé à créer de nombreuses aires de jeux inclusives et a contribué de manière significative à l'avancement de la conception de jeux inclusifs. Ingrid anime régulièrement des présentations lors de conférences locales, nationales et internationales sur les thèmes du jeu, du traitement sensoriel et de la conception universelle.





Jennifer Leo, PhD, est la directrice du Centre pour l'accomplissement personnel et physique Steadward, un centre d'enseignement et de recherche au sein de la faculté de kinésiologie, de sport et de loisirs de l'université de l'Alberta à Edmonton, au Canada. Le Centre Steadward est un chef de file dans le domaine de l'activité physique adaptée et du développement para-sportif. Chaque année, il accueille plus de 1 000 enfants et forme plus de 250 étudiantes et étudiants. Jennifer est également l'ancienne codirectrice de l'application des connaissances pour l'Alliance de vie active pour les Canadiens ayant un handicap, membre de l'équipe de direction du Collectif sur le sport et les loisirs inclusifs en Alberta, et collaboratrice du Projet canadien sur la participation sociale des personnes en situation de handicap.



THE STEADWARD CENTRE
for Personal & Physical Achievement

Les professionnels suivants, qui ont l'expérience de la conception, de la construction et/ou de l'évaluation de terrains de jeu inclusifs, ont fourni aux auteurs de ce guide des documents qui éclairent leur travail sur les terrains de jeu inclusifs, ainsi que des informations précieuses sur leurs pratiques professionnelles :

- **Lynn & Jim Cummings**, Jake's Place, terrains de jeu
- **Valerie Fletcher**, Institute for Human Centred Design
- **Jennifer Hiseler**, Human Space
- **Shane Holten**, SPH Planification & Conseil
- **Rolf Huber**, EVERPLAY International Inc.
- **Mara Kaplan**, Let Kids Play
- **Chad Kennedy**, O'Dell Ingénierie
- **John McConkey**, O'Brien & Fils
- **Gregory Miller**, MRWM architectes paysagistes
- **Alex Mut**, Ville de Toronto
- **Helle Nebelong**, Sansehaber.dk
- **Marnie Peters**, Marnie Peters & Co, conseillers en matière d'accessibilité
- **Cheri Ruane**, Weston & Sampson
- **Jennifer Skulski**, Skulski Consulting, LLC
- **Robert Wheway**, Children's Play Advisory Service
- **Darby Lee Young**, Level Playing Field



Les étudiantes, étudiants et employés suivants ont apporté une contribution précieuse à ce guide :

- **Kassi Boyd**, Centre pour l'accomplissement personnel et physique Steadward, Université de l'Alberta
- **Emily Buliung**, sciences biomédicales, Université de Guelph
- **Denver Brown**, faculté de kinésiologie et d'éducation physique, Université de Toronto
- **Téa Christopoulos**, Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview
- **Layana Kirubainathan**, faculté de médecine Temerty, Université de Toronto
- **Iqra Mahmood**, faculté des arts et des sciences, Université de Toronto
- **Carrie Millar**, Centre pour l'accomplissement personnel et physique Steadward, Université de l'Alberta
- **Meaghan Walker**, Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview

Nous remercions les personnes qui ont contribué à la conception des figures et de la mise en page de ce guide :

- **Megan Cheung** (figures)
- **Serena Sonnenberg** (figures)
- **Marco Di Buono** et l'équipe de la Fondation Bon départ de Canadian Tire (mise en page)
- **Brittany Ballentine** et l'équipe de conception de Craft Public Relations (mise en page)

Nous sommes également reconnaissants à **Peggy Edwards** pour son aide à la rédaction et du soutien de **Chantal Fournier** pour la traduction française.

Nous sommes reconnaissants à toutes les parties impliquées dans la production de ce guide, tant pour leurs contributions que pour leur engagement à créer des environnements de jeu inclusifs.



Table des matières

1 Introduction | pp. 9-13

1.1	Terrains de jeu inclusifs	10
1.2	À propos de ce guide	11
1.3	Structure et contenu	12

2 Méthodologie | pp. 14-16

3 Comment commencer ? | pp. 17-39

3.1	Engagement communautaire	18
3.1.1	Outils et activités d'engagement communautaire	20
3.1.2	Activités adaptées aux enfants	26
3.1.3	Stratégie d'engagement communautaire	27
3.2	Politiques, règlements et normes	29
3.3	Dirigeants institutionnels et responsabilités	30
3.4	Financement	31
3.4.1	Stratégie de subventions	31
3.4.1.1	Rédiger une demande de subvention	32
3.4.2	Partenariats	33
3.4.3	Activités communautaires de collecte de fonds	35
3.5	Sélection du site du terrain de jeu	37

4 Est-ce que je peux m'y rendre ? | pp. 40-57

4.1	Communication	41
4.1.1	Communications accessibles	41
4.1.2	Médias sociaux	43
4.1.3	Page Web	44
4.1.4	Communication sur le site du terrain de jeu	45
4.2	Stationnement accessible	47
4.2.1	Places de stationnement accessibles	48
4.2.2	Emplacement des places de stationnement accessibles	50
4.2.3	Conception de places de stationnement accessibles	51
4.3	Chemins d'accès	53
4.3.1	Largeurs des chemins d'accès	54
4.3.2	Pentes des chemins d'accès	55
4.3.3	Surfaces des chemins d'accès	56
4.3.4	Transitions des chemins d'accès	56
4.3.5	Possibilités d'inclusion et de jeu dans les chemins d'accès.....	56



5 Est-ce que je peux jouer ? | pp. 58-96

5.1	Surface du terrain de jeu	59
5.1.1	Matériaux de revêtement	59
5.1.2	Conception de la surface	65
5.2	Sélection des éléments de jeu	67
5.2.1	Le jeu actif	68
5.2.2	Le jeu sensoriel	74
5.2.2.1	Le jeu tactile	74
5.2.2.2	Le jeu visuel	75
5.2.2.3	Le jeu auditif	76
5.2.3	Le jeu social	77
5.2.4	Le jeu avec des pièces détachées	78
5.3	Sécurité du terrain de jeu	81
5.4	Signalisation et orientation	83
5.5	Considérations météorologiques et climatiques	86
5.5.1	Soleil et chaleur	87
5.5.2	Les précipitations	88
5.5.3	Le vent	89
5.6	Programmation des jeux	90
5.6.1	Éléments de base pour favoriser des expériences de jeu de qualité	90
5.6.2	Le besoin de programmation	91
5.6.3	Idées de programmation de jeux	92
5.6.4	Renforcement des capacités pour la programmation des jeux	94
5.6.4.1	Rôles et responsabilités	95
5.6.4.2	Formation	95

6 Est-ce que je peux rester ? | pp. 97-110

6.1	Installations et commodités	98
6.1.1	Possibilités de jeu en dehors du terrain de jeu	103
6.2	Aménagement paysager et risques pour la sécurité	104
6.3	Entretien et réparation	106
6.3.1	Plan d'entretien et de réparation	106
6.3.2	Autres considérations relatives à l'entretien et à la réparation	108

7 Bibliographie | pp. 111-117

8 Annexes | pp. A1-B28

Annexe A	A1
Annexe B	B1



1 Introduction



1

Introduction

La Convention des Nations unies de 1989 sur les droits de l'enfant reconnaît le droit des enfants à jouer ; la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées de 2006 reconnaît la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées. Divers gouvernements ont également adopté des lois et des normes en matière d'accessibilité (par exemple, la loi en faveur des personnes handicapées, Americans with Disabilities Act, de 1990 aux États-Unis) qui interdisent la discrimination à l'égard des personnes ayant un handicap dans la vie publique afin de leur garantir l'égalité d'accès et de chances. Étant donné la reconnaissance internationale de ces droits, il est déconcertant de constater que de nombreux terrains de jeu (peut-être même la plupart) sont largement ou entièrement inaccessibles à certains enfants et adultes handicapés. Les terrains de jeu inaccessibles et les expériences de marginalisation et d'exclusion qu'ils produisent sont particulièrement troublants étant donné l'importance du jeu pour la santé, le développement et le bien-être général des enfants. Le jeu est l'activité dominante (l'occupation principale) du quotidien des enfants (Pellegrini, 2009), et il a des impacts positifs sur leur santé et leur développement cognitif, physique et socioaffectif (Brussoni et al., 2015). Tous les enfants doivent avoir amplement l'occasion de s'amuser sur des terrains de jeu.

Malgré les progrès en ce qui a trait aux conventions internationales relatives aux droits de la personne et à la législation et aux normes en matière d'accessibilité, l'ONU (2013) a indiqué que les besoins, les intérêts et les droits uniques des enfants ayant un handicap continuent d'être négligés, y compris ceux concernant l'égalité d'accès aux possibilités de jeu. À l'échelle mondiale, on estime que 240 millions d'enfants âgés de 0 à 17 ans vivent avec un handicap (Fonds des Nations unies pour l'enfance, 2021). Certains de ces enfants ne peuvent pas accéder aux terrains de jeu et, pour ceux qui le peuvent, certains ne peuvent pas utiliser les équipements. Par conséquent, ils sont exclus des terrains de jeu et ne peuvent pas bénéficier des avantages sociaux, physiques et émotionnels associés aux terrains de jeu (en raison de la configuration du terrain de jeu, par exemple).

La littérature montre clairement que les enfants (et les adultes) ayant un handicap se heurtent régulièrement à des barrières d'exclusion lorsqu'ils tentent d'accéder aux terrains de jeu et d'utiliser l'équipement des terrains de jeu (Brown et al., 2021 ; Lynch



et al., 2020 ; Moore et al., 2020 ; Fernelius & Christensen, 2017 ; Moore & Lynch, 2015). Ces obstacles se manifestent parce que, souvent, la conception des terrains de jeu repose sur des compréhensions normatives du corps, de la mobilité et des aptitudes des enfants qui ne tiennent pas suffisamment compte de la diversité en ce qui concerne les handicaps. L'aménagement des terrains de jeu qui en résulte peut se traduire par un accès inéquitable aux possibilités de jeu et donner aux enfants ayant un handicap le sentiment d'être en marge du jeu plutôt que d'en faire partie. En effet, dans certains cas, ils peuvent être exclus de l'ensemble de l'environnement de jeu.

Heureusement, les besoins et les obstacles rencontrés par les enfants ayant un handicap, les parents ou autres adultes ayant un handicap et leurs familles commencent à être reconnus dans la recherche sur la conception des terrains de jeu et dans la pratique. La pandémie de COVID-19 a accéléré cet intérêt en soulignant l'importance des espaces extérieurs en tant que lieux sécuritaires où les gens peuvent être actifs et entretenir des liens avec leur communauté. Cette volonté d'être à l'extérieur et de faire de l'activité physique a amplifié l'importance des terrains de jeu pour favoriser le jeu pour tous les enfants et adultes.

1.1 Terrains de jeu inclusifs

Le jeu inclusif et, par conséquent, les terrains de jeu inclusifs, visent à éliminer les obstacles physiques et sociaux à la participation grâce à des aménagements et des programmes réfléchis qui créent un environnement où tous les enfants peuvent jouer ensemble. Un terrain de jeu inclusif est un espace qui accueille des enfants ayant un handicap ou non, de tous âges, genres et milieux socio-économiques et culturels, pour qu'ils utilisent l'équipement et jouent ensemble. Il invite les familles à jouer avec leurs enfants (Brown et al., 2021 ; Woolley, 2012), ce qui peut être bénéfique pour les relations familiales et la qualité de vie en général. Les terrains de jeu inclusifs visent à favoriser l'accès équitable à diverses possibilités de jeu en fournissant différents types d'équipements qui permettent aux enfants de se mettre au défi à différents niveaux, de profiter d'expériences de jeu de qualité et de s'amuser en jouant ensemble. La **Figure 1.1** présente des exemples de terrains de jeu inclusifs et d'éléments de jeu inclusifs. La conception d'aires de jeu inclusives ne se limite pas à garantir que le terrain de jeu est physiquement accessible. Elle permet également de créer un environnement accueillant qui favorise le sentiment d'appartenance à la communauté et offre des possibilités de jeu riches qui répondent aux besoins sociaux et cognitifs de tous les enfants (Cosco et Moore, 2019).

L'importance du langage

Ce guide utilise un langage axé sur les individus (par exemple, « enfants ayant un handicap ») pour décrire ceux qui vivent avec un ou plusieurs handicaps. Ce langage met l'accent sur l'individualité et l'identité de la personne, plutôt que sur le ou les handicaps. Nous reconnaissons et apprécions toutefois la préférence de certaines personnes pour un langage centré sur l'identité (par exemple, « enfant handicapé »), une approche qui considère le handicap d'une personne comme une partie intégrante de son identité. Par exemple, certains membres de la communauté des autistes préfèrent la terminologie « personne(s) autiste(s) ». Toutefois, il est préférable de demander aux gens leur préférence. Pour plus d'informations sur le handicap et le langage, voir Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap, 2021 ; Ferrigon, 2019 ; Harpur, 2012 ; Ross, 2013 ; et Titchkosky, 2001.



1.2 À propos de ce guide

Ce guide fournit aux conceptrices et concepteurs, aux promoteurs et ceux qui construisent les terrains de jeu, aux municipalités (par exemple, les planificateurs municipaux, le personnel et les gestionnaires des parcs et des loisirs), aux groupes communautaires et aux autres personnes intéressées un éventail de considérations et de stratégies pour créer des terrains de jeu et des environnements inclusifs. Au Canada, il peut présenter un intérêt particulier pour les fournisseurs de loisirs publics, qui sont guidés par le Cadre stratégique pour le loisir au Canada élaboré par le Conseil interprovincial du sport et des loisirs et l'Association canadienne des parcs et loisirs (2015). Ce cadre identifie l'inclusion et l'accès accrus comme l'un des cinq objectifs pour permettre à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens de profiter des loisirs et des expériences de plein air dans des environnements physiques et sociaux favorables.

Ce guide vise à donner aux lectrices et lecteurs :

- un aperçu des lacunes et des problèmes inhérents à la réflexion sur la conception et la pratique des terrains de jeu inclusifs
- un aperçu de la manière dont les expériences des terrains de jeu inclusifs et leur environnement sont vécues
- des stratégies potentielles qui contribueront aux discussions sur les projets, aux conceptions, aux budgets, et bien plus
- une série de conseils pratiques pour la conception terrains de jeu inclusifs
- des moyens de garantir que tout terrain de jeu conçu de manière inclusive et son environnement soient accessibles et accueillants pour les enfants ayant un handicap et leurs familles

Il présente une collection complète de considérations et de stratégies sur des sujets qui requièrent une attention particulière lors de la création de terrains de jeu inclusifs. Cela inclut des sujets qui sont parfois exclus des ressources de conception des terrains de jeu, comme l'engagement communautaire, le financement, la programmation et la conception de l'environnement du terrain de jeu. La prise en compte de ces éléments dès le début et tout au long du processus de conception d'un terrain de jeu est susceptible d'améliorer l'inclusivité de la conception du terrain de jeu tout en évitant de devoir procéder ultérieurement à de coûteuses mises à niveau de l'accessibilité.

Ce guide ne dissèque pas les réglementations, normes de sécurité et/ou mesures spécifiques aux terrains de jeu pour identifier les meilleures pratiques spécifiques relatives aux aspects techniques de la conception d'aires de jeu inclusives. En effet, les concepteurs de projets de terrains de jeu et ceux qui les construisent devront toujours tenir compte de l'environnement local, soit les cultures de la communauté, les objectifs, les besoins et les souhaits de la communauté, ainsi que des politiques et des réglementations municipales en matière de planification et des normes de sécurité applicables.



Figure 1.1 – Terrains de jeu inclusifs et éléments de jeu inclusifs



Sources des images (dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du haut à gauche) – Landezine.com, recmanagement.com, Edmonton.ca, bciburke.com

1.3 Structure et contenu

La section suivante (2) décrit la méthodologie utilisée pour la recherche et la rédaction de ce guide. Les sections 3, 4, 5 et 6 abordent quatre questions, respectivement :

1. Comment commencer ?
2. Est-ce que je peux m'y rendre ?
3. Est-ce que je peux jouer ?
4. Est-ce que je peux rester ?

La **Figure 1.2** offre une vue d'ensemble de ce guide par rapport à ces quatre questions et aux sujets abordés pour chacune d'entre elles. Nous reconnaissons et remercions le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud (2019) d'avoir posé les trois dernières questions dans son rapport utile intitulé *Everyone Can Play : A Guideline to Create Inclusive Playspaces* [Tout le monde peut jouer : un guide pour créer des espaces de jeu inclusifs].

La section 7 fournit les références citées dans ce guide. L'annexe A contient un tableau (A1) qui présente les documents examinés et utilisés pour la rédaction du guide. L'annexe B présente une traduction de l'outil d'évaluation des terrains de jeu inclusifs KIDSS, qui est abordé à la section 3.1.1.



Figure 1.2 – Aperçu du guide sur les terrains de jeu inclusifs

Aperçu du guide sur les terrains de jeu inclusifs

Comment commencer ?

- Engagement communautaire
- Politiques, règlements et normes
- Dirigeants institutionnels et responsabilités
- Financement
- Sélection du site du terrain de jeu

Est-ce que je peux m'y rendre ?

- Communication
- Stationnement accessible
- Chemins d'accès

Est-ce que je peux jouer ?

- Signalisation et orientation
- Considérations météorologiques et climatiques
- Programmation des jeux
- Surface du terrain de jeu
- Sélection des éléments du terrain de jeu
- Sécurité des terrains de jeu

Est-ce que je peux rester ?

- Installations et équipements
- Aménagement paysager et risques pour la sécurité
- Entretien et réparation



2 Méthodologie



2

Méthodologie

Les considérations et les stratégies discutées dans ce guide sont issues d'une revue exploratoire internationale de documents axés sur la pratique concernant les terrains de jeu inclusifs. Pour identifier ces documents, deux chercheurs ont contacté 23 praticiennes et praticiens expérimentés dans la conception, le développement et/ou l'évaluation de terrains de jeu inclusifs. Un courriel a été envoyé à ces praticiennes et praticiens leur demandant d'envoyer tout matériel qu'ils utilisent à titre de référence ou utilisent régulièrement dans le cadre de leur travail sur les terrains de jeu inclusifs, ou qu'ils pensent pouvoir être pertinents pour notre analyse. Ces communications ont eu lieu en été/automne 2019.

Dix-huit praticiennes et praticiens ont fourni un total de 78 documents à examiner. Pour enrichir cette analyse, notre équipe a effectué des recherches sur Google afin de trouver des documents sur les terrains de jeu inclusifs axés sur la pratique. Ces recherches ont permis d'obtenir 70 documents supplémentaires. Enfin, bien que la revue exploratoire de la littérature effectuée par Brown et ses collaborateurs (2021) ait porté sur la littérature académique relative aux terrains de jeu inclusifs, six documents axés sur la pratique sont apparus dans les bases de données scientifiques et ont été ajoutés à la liste des ressources du guide. Au total, la contribution des praticiennes et praticiens, les recherches sur Google et la revue exploratoire ont produit 154 documents. Après la suppression des doublons et des documents non rédigés en anglais, 125 documents ont été examinés. Les documents examinés comprenaient, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Rapports sur les pratiques exemplaires
- Rapports sur les politiques
- Directives et guides sur la conception accessible/inclusive
- Normes réglementaires
- Plans d'accessibilité et d'inclusion
- Boîtes à outils pour l'accessibilité et l'inclusion
- Manuels
- Graphiques
- Cartes
- Plans/rapports stratégiques



- Rapports de recherche
- Rapports de programmation
- Rapports de consultation

Le **Tableau A.1** de l'annexe A donne un aperçu des documents examinés (c'est-à-dire l'auteur, l'année, le titre et le type de document).

Les documents reçus plusieurs fois (c'est-à-dire de différentes personnes) ont été jugés particulièrement utiles et influents et ont fait l'objet d'un examen supplémentaire. L'analyse et la rédaction de ce guide ne se sont pas uniquement basées sur les documents examinés. Pour identifier les questions à prendre en compte ou les stratégies d'amélioration, les auteurs du guide (T. Ross, K. Arbour-Nicitopoulos, I.M. Kanics et J. Leo) ont également pu s'appuyer sur leurs connaissances de la conception et de l'expérience des terrains de jeu inclusifs. À titre d'exemple, au moment de la rédaction de ce guide, certains auteurs entreprenaient simultanément d'autres études sur la façon dont les terrains de jeu inclusifs étaient conçus et utilisés au Canada et aux États-Unis, et disposaient donc d'un aperçu analytique utile qui pouvait enrichir l'examen des documents. Dans certains cas, les considérations et les stratégies discutées dans le guide sont également issues des connaissances des auteurs sur d'autres sujets de recherche, tels que la sécurité des piétons et les blessures, la santé et la condition physique, le transport, la planification communautaire, la conception inclusive et d'autres domaines pertinents.

Ce guide n'est pas exhaustif et présente quelques lacunes géographiques. Par exemple, les efforts déployés pour trouver des documents sur les terrains de jeu inclusifs axés sur la pratique ont généré peu de contenu en provenance d'Asie. Cependant, nous considérons que la réception répétée de documents de la part de praticiennes et praticiens (c'est-à-dire que de nombreux documents identiques ont été reçus de plusieurs d'entre eux) est un signe de saturation et d'exhaustivité des données.



3 Comment commencer ?



3

Comment commencer ?

La mise en place d'un terrain de jeu inclusif exige un large éventail de considérations et d'actions. Il peut être difficile de savoir par où commencer. Cette section explore trois sujets qui méritent attention et action dès le début d'un projet de terrain de jeu inclusif. Il s'agit de l'engagement communautaire (section 3.1), des politiques, règlements et normes (section 3.2), des dirigeants institutionnels et responsabilités (section 3.3), du financement (section 3.4) et du choix du site du terrain de jeu (section 3.5). En abordant ces sujets dès le début du processus, la communauté disposera de suffisamment de temps pour donner son avis, les municipalités et les institutions pourront reconnaître pleinement leurs responsabilités en matière de jeu inclusif et ceci permettra de réunir les fonds nécessaires.

3.1 Engagement communautaire

L'obtention d'un soutien communautaire, institutionnel et financier peut améliorer la conception d'un terrain de jeu inclusif et de son environnement, et contribuer à garantir un développement opportun.

Les terrains de jeu inclusifs sont des espaces dont tous les membres de la communauté peuvent profiter et où ils peuvent jouer librement. Il est important de garder cela à l'esprit lors du lancement d'un projet de terrain de jeu. Il est également important que les conceptrices et concepteurs et les responsables de la construction de terrains de jeu reconnaissent qu'ils ne savent probablement pas ce que les membres de la communauté locale d'âge, de genre, de culture, de capacité physique et de niveaux de revenus différents veulent et ce dont ils ont besoin en ce qui a trait aux terrains de jeu. De plus, il est probable qu'ils ne comprennent pas entièrement les désirs et les besoins des groupes locaux de défense des droits (p. ex., les groupes d'enfants et de personnes handicapées) et des institutions/organisations (p. ex., les écoles, les centres de loisirs, les centres de soins pédiatriques). Il est donc impératif d'impliquer les membres de la communauté dans le développement conceptuel, la conception, la construction et la durabilité d'un terrain de jeu inclusif. Connaître leurs expériences, leurs besoins, leurs désirs et leurs perspectives critiques est susceptible de mener à une conception d'un terrain de jeu plus inclusif. De plus, le processus d'engagement lui-même peut favoriser l'inclusion en impliquant et en invitant les gens à exprimer leurs expériences et leurs points de vue.



De nombreux rapports sur les pratiques exemplaires et les boîtes à outils pour la création d'un espace de jeu inclusif mettent l'accent sur la consultation des personnes et des groupes clés, et même sur leur inclusion dans une équipe de conception de terrains de jeu collaboratifs (Fondation Rick Hansen, 2019, s.d. ; Fondation Christopher & Dana Reeve, s.d. ; Touched by Olivia, 2021). Des urbanistes, des conceptrices et concepteurs urbains, des architectes paysagistes, des ingénieurs, des fabricants et des installateurs d'équipements de terrains de jeu, ainsi que des responsables municipaux locaux sont généralement impliqués dans la création d'un terrain de jeu. Les chercheurs ont constaté que les conceptrices et concepteurs et les constructeurs de terrains de jeu manquent souvent de connaissances sur les expériences des enfants ayant un handicap fréquentant les terrains de jeu (Van Melik & Althuisen, 2020 ; Kerfield et al., 2018 ; Jeanes & Magee, 2012 ; Prellwitz et al., 2001 ; Prellwitz & Tamm, 1999).

Malheureusement, il arrive que les membres de la communauté ne soient pas impliqués dans le développement conceptuel et la conception d'un terrain de jeu. Ou, dans certains cas, ils sont consultés d'une manière qui n'est pas particulièrement significative. Les projets qui n'impliquent pas de manière significative les membres de la communauté (p. ex., les enfants ayant un handicap et ceux qui n'en ont pas, les parents et autres soignants) courent le risque de manquer des occasions de répondre aux besoins et aux désirs locaux et peuvent produire des espaces de jeu qui ratent la cible et posent des problèmes aux utilisatrices et utilisateurs.

Concevoir le terrain de jeu avec les utilisatrices et utilisateurs plutôt que pour elles et eux est une pratique inestimable pour faire progresser l'inclusivité de la conception d'un terrain de jeu. La représentation de personnes conscientes des besoins et des intérêts uniques des enfants ayant un handicap est une étape cruciale dès le début du processus de conception et de développement d'un terrain de jeu. Le fait d'obtenir des informations de la part des enfants ayant un handicap et de leurs familles sur leurs expériences en matière de terrains de jeu peut constituer un apport important pour les conceptions futures, ainsi que pour les adaptations rétroactives visant à améliorer l'inclusion des terrains de jeu (Van Melik et Althuisen, 2020).

En plus des enfants ayant un handicap et de leurs familles, pensez à impliquer :

- des professionnels de la réadaptation travaillant avec des enfants ayant un handicap, notamment des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, des orthophonistes et des spécialistes des loisirs thérapeutiques, et
- des professionnels de l'éducation qui travaillent avec des élèves ayant un ou plusieurs handicaps (p. ex., des enseignantes ou enseignants spécialisés, des assistantes ou assistants pédagogiques) (Van Melik & Althuisen, 2020 ; Prellwitz & Tamm, 1999).

Ces professionnels possèdent des connaissances sur les différents handicaps, sur les activités qui se déroulent sur un terrain de jeu et la manière dont elles peuvent être utilisées pour des interventions éducatives et thérapeutiques, ainsi que sur les caractéristiques de conception, les installations/ aménagements et les supports de programmation dont les enfants peuvent avoir besoin.

Lors de l'engagement communautaire, il est important de ne pas se contenter de rechercher les expériences des familles en matière de terrains de jeu. Il faut plutôt encourager les enfants et leurs



parents, ainsi que les professionnels qui travaillent directement avec les familles d'enfants ayant un handicap, à offrir leur point de vue critique sur les conceptions proposées. On pourrait leur demander :

- Quels sont les aspects de la conception de ce terrain de jeu qui vous conviennent à vous/votre enfant ?
- Quels sont les aspects du milieu environnant qui fonctionnent pour vous/votre enfant ?
- Quels aspects de la conception doivent être modifiés et pourquoi ?
- Comment pourrions-nous modifier la conception pour mieux répondre aux besoins et aux désirs de votre/vos enfants ?

Ce niveau d'engagement accru permet non seulement de connaître les idées pratiques, les besoins des utilisatrices et utilisateurs, les valeurs de la communauté et les points de repère culturels/historiques, mais il contribue également à créer un sentiment d'appropriation de la communauté et d'engagement civique concernant le terrain de jeu (Fondation Rick Hansen, 2019 ; Touched by Olivia, 2021 ; Casey & Harbottle, 2018).

« [Créer] la possibilité de faire participer les gens de la communauté à la conversation avant la construction [d'un terrain de jeu]. C'est la plus grande suggestion, je dirais. »

– Professionnel de l'inclusion qui travaille avec des enfants ayant un ou des handicaps

L'engagement communautaire peut varier le long d'un continuum allant d'un travail informel, minimal, à un travail plus formel, basé sur un contrat ou exigé par la loi (p. ex., par la législation sur la planification relative à la consultation publique). L'engagement peut commencer par des discussions informelles avec les familles, le personnel d'éducation/de réadaptation, ainsi que les groupes communautaires locaux et les entreprises. Ces discussions peuvent aider toutes les parties à s'informer sur les terrains de jeu inclusifs. Elles permettent également d'instaurer un dialogue au sein de la communauté et d'identifier les personnes et les groupes qui peuvent être impliqués dans les futures activités d'engagement communautaire. L'engagement peut ensuite devenir plus formel en demandant aux familles et aux organismes locaux de rejoindre un groupe de travail ou un comité de planification/conception du terrain de jeu (Playworld, 2015). Il peut être pratique d'impliquer également des sociétés de conseil et d'organiser des événements formels. Les événements et les outils qui permettent aux familles, aux groupes communautaires, au personnel d'éducation et de réadaptation et aux entreprises de s'exprimer et de participer à la prise de décision garantissent un engagement significatif et évitent les consultations symboliques. L'intégration de pratiques d'engagement à plusieurs niveaux dans le processus de conception d'un terrain de jeu inclusif permettra d'optimiser la voix des enfants ayant un handicap et de leurs parties prenantes (Amirav et al., 2017).

3.1.1 Outils et activités d'engagement communautaire

Voici quelques façons d'impliquer les enfants et les familles de la région, les professionnels de l'éducation et de la réadaptation, les entreprises, les groupes à but non lucratif et les experts en matière d'accessibilité dans la planification et la conception de terrains de jeu inclusifs :



Forum grand public : Les activités de forum grand public sont pratiques et largement utilisées pour impliquer les communautés dans les domaines de la planification et du développement. Ces activités peuvent être organisées au début d'un processus de planification et de conception pour susciter la participation du public, à des moments stratégiques du projet pour assurer un engagement continu, et après la construction pour permettre aux membres de la communauté d'exprimer leurs soucis et les tenir informés des activités et de la programmation du terrain de jeu. Lors de la tenue de forums grand public, il est important :

- de fournir des images d'espaces de jeu inclusifs (p. ex., des photos, des rendus d'image, des vidéos et des fiches d'information sur les équipements à accès facile)
- d'inviter des groupes spécifiques (p. ex., des familles dont un membre a un ou plusieurs handicaps, des professionnels de l'éducation et de la réadaptation pédiatrique) et le grand public, en fonction des sujets à examiner
- de s'assurer que le lieu et le programme du forum sont entièrement accessibles (p. ex., entrées et toilettes accessibles, panneaux d'affichage à une hauteur accessible et avec de grandes polices de caractères ; activités accessibles pour que les enfants puissent apporter leur contribution, comme le dessin, l'argile,² les blocs LEGO®, le matériel de bricolage) (Fondation Rick Hansen, 2019, s.d.).

Voici des exemples de formats de forum grand public utiles :

- **Séance de discussion ouverte :** Les responsables communautaires et les personnes impliquées dans la création d'un terrain de jeu inclusif peuvent inviter les membres du public à exprimer leurs idées, leurs préoccupations et leurs opinions sur le projet. Les leaders communautaires recueillent les commentaires du public et y répondent en temps réel.
- **Atelier :** Les ateliers peuvent être un moyen pratique d'engager les membres de la communauté dès le début sur la façon dont ils comprennent et apprécient le jeu inclusif et les terrains de jeu inclusifs. Ils peuvent également être utiles pour obtenir l'avis des parties prenantes ou du public sur des questions et des décisions spécifiques. Par exemple, un atelier peut être organisé pour faire un remue-méninge sur un aspect du terrain de jeu ou pour effectuer une analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM) de certaines parties du terrain de jeu (p. ex., son thème, sa palette de couleurs, ses emplacements potentiels, ses options de conception).
- **Charrette de conception :** Une charrette est une réunion au cours de laquelle tous les intervenants (souvent de plusieurs disciplines) participent à des activités axées sur l'identification de solutions. La tenue d'une charrette axée sur l'identification des problèmes de conception de terrains de jeu (p. ex., par le biais d'activités en petits groupes et de discussions en grand groupe) peut produire des idées de conception inestimables qui améliorent un projet. Une série de charrettes de conception peut être souhaitable pour un processus inclusif de conception/construction de terrains de jeu (p. ex. pour identifier/résoudre les problèmes au début, à mi-parcours et vers la fin).
- **Journée portes ouvertes :** Une journée portes ouvertes peut être utilisée pour obtenir des rétroactions sur divers sujets. Par exemple, une journée portes ouvertes peut être organisée pour présenter et recevoir une rétroaction sur les emplacements potentiels du terrain de jeu, les différents éléments de jeu à accès facile du terrain de jeu, les options d'aménagement du terrain de jeu ou le type de terrain de jeu sélectionné (p. ex., par le biais d'une présentation PowerPoint ou vidéo ou de panneaux d'affichage disposés dans un espace de présentation). Ces activités permettent au public de faire part de sa rétroaction aux leaders de la communauté, aux experts-conseils et aux conceptrices et concepteurs de terrains de jeu (p. ex., par le biais de conversations, de boîtes de commentaires, d'options de rétroaction/courriels en ligne ou d'autres outils de rétroaction).

² On parle ici d'argile plutôt que de pâte à modeler, car certaines personnes sont allergiques à cette dernière.



- **Événement virtuel/en ligne (ou composante d'un événement) :** La tenue d'un événement en ligne ou l'intégration d'une composante en ligne dans un événement en présentiel peut faciliter la participation de ceux qui ne peuvent pas assister à un forum public en personne. Les composantes en ligne doivent intégrer des fonctions d'accessibilité (p. ex., le sous-titrage, la transcription en direct à l'aide d'un logiciel d'IA, l'ajout de texte alternatif aux images dans les présentations).

Sondages : L'utilisation de sondages en ligne peut être un moyen pratique et efficace de solliciter l'avis du public et peut être utile aux membres de la communauté qui ne peuvent pas assister à un forum public. Lors de la conception d'un sondage, on pourrait envisager d'inclure des questions sur l'emplacement préféré des personnes, les éléments de jeu à accès facile et leur importance pour le jeu des enfants, les questions de sécurité, l'accès aux services à proximité (p. ex., toilettes, stationnement) et les besoins en matière de transport (Brown et coll., 2021). Comme pour l'organisation d'un événement en ligne, tout sondage en ligne doit intégrer des caractéristiques d'accessibilité (p. ex. thèmes à fort contraste de couleurs, langage simple et clair, police sans empattement et plus grande, description des images par un texte alternatif) (Institut national canadien pour les aveugles, s.d.).

Audits d'accessibilité : Dans certains cas, il peut être utile de demander à des personnes ayant un handicap (enfants et adultes), à des membres de leur famille, à des membres du public et à des professionnels qui travaillent avec des enfants ayant un handicap de procéder à une vérification de l'accessibilité des terrains de jeu existants dans la communauté. Cela peut aider à décider de l'emplacement d'un site (p. ex., en identifiant les lacunes géographiques en matière de possibilités de jeu accessibles) tout en informant les personnes participant aux vérifications des divers problèmes d'accessibilité et d'inclusion que posent certaines conceptions de terrains de jeu. La recherche a montré que la participation des enfants et des jeunes à l'évaluation des obstacles environnementaux est une pratique efficace (Pivik, 2010). Plusieurs outils sont disponibles pour les activités de vérification de l'accessibilité des terrains de jeu. Voir le **Tableau 3.1** pour certains outils de vérification qui ont été identifiés par des experts en matière de terrains de jeu ou identifiés par la revue de la littérature grise de ce projet. Voir également le **Tableau B.1** de l'annexe B pour l'outil d'évaluation des terrains de jeu inclusifs KIDSS développé par l'un des auteurs de ce guide (I.M. Kanics).

Groupe de travail ou comité de planification/conception des terrains de jeu : La création d'un groupe de travail ou d'un comité de planification/conception du terrain de jeu qui représente collectivement une expertise diversifiée sur la conception accessible/inclusive, les expériences de jeu des enfants ayant un handicap et les besoins et désirs locaux (p. ex., des familles, des professionnels de l'éducation/de la réadaptation, des entreprises et du personnel/des fonctionnaires municipaux) peut faire partie intégrante de la promotion d'une conception de terrain de jeu plus inclusive et de sa construction en temps opportun. PlayWorld (2015) suggère de s'efforcer de faire siéger au comité des personnes dont l'expertise couvre un éventail de handicaps, notamment les déficiences visuelles, auditives et motrices, les troubles du spectre autistique/les troubles du traitement sensoriel et les handicaps cognitifs. Réfléchissez à la manière dont les enfants avec et sans handicaps peuvent être inclus dans le comité ou contribuer à ses efforts. Il est fortement recommandé de nommer une présidente ou un président ou des coprésidents pour diriger le comité (Fondation Rick Hansen, 2019 ; Casey & Harbottle, 2018 ; Fondation Christopher & Dana Reeve, s.d. ; KABOOM!, s.d.). Selon



les objectifs et les ressources du comité, vous pouvez créer des sous-comités (p. ex., pour les communications, la collecte de fonds, la construction, la programmation) (Fondation Rick Hansen, 2019 ; Playworld, 2015 ; KABOOM!, s.d.).

Conseil consultatif communautaire : Dans certains cas, la création d'un conseil consultatif communautaire bénévole peut être plus souhaitable pour une communauté. Ce conseil jouerait un rôle consultatif permanent depuis le lancement du projet jusqu'à sa conception et sa mise en œuvre, et éventuellement après la construction (p. ex., pour prodiguer des conseils sur l'entretien, le budget et la programmation).

La **Figure 3.1** fournit une représentation graphique des différentes actions à entreprendre pour faciliter un engagement communautaire important dans les projets de terrains de jeu inclusifs.

Tableau 3.1 - Outils d'audit de l'accessibilité des terrains de jeu³

Outil d'audit	Description	Domaines de focalisation
Liste de contrôle de l'environnement sanitaire communautaire (Community Health Environment Checklist, CHEC), Jessica Dashner (États-Unis)	Un outil qui offre des mesures standardisées de la convivialité des sites communautaires pour les personnes ayant un handicap. Cet outil peut appuyer le travail des défenseurs des droits des personnes ayant un ou plusieurs handicaps, du personnel chargé de la vie autonome, des ergothérapeutes, ainsi que des professionnels de la réadaptation, du travail social et de la santé publique.	Stationnement, entrées, toilettes, utilisation du bâtiment, spécifications d'accessibilité
Liste de contrôle des principes de conception, Nouvelle-Galles du Sud, Everyone Can Play (Australie)	Un outil qui aide à déterminer les priorités lors de la conception d'un espace de jeu. Des éléments situés autour des six principes des pratiques exemplaires en matière de conception: trouver, adapter, choisir, participer, s'épanouir, appartenir.	Emplacement, disposition et accessibilité, signalisation et orientation, expérience de jeu, équipement et revêtement, paysage, sécurité, installations
Outil d'évaluation des terrains de jeu inclusifs KIDSS (voir annexe B), Kanics Inclusive Design Services	Un outil d'évaluation conçu pour aider à identifier les forces et les faiblesses au sein et autour d'un parc/terrain de jeu.	Transport, stationnement, commodités (sécurité, aires de repas et de repos, toilettes, fontaines à boire), caractéristiques d'accessibilité, variété des expériences de jeu (vestibulaires, proprioceptives, sensorielles, sociales), entretien et sécurité des équipements

³ Veuillez noter que ces outils sont disponibles en anglais seulement.



Outil d'audit	Description	Domaines de focalisation
Para NB - Liste de vérification de l'accessibilité des terrains de jeu, Para Nouveau-Brunswick Sport & Loisir, Canada	Une brève liste de contrôle conçue pour aider les organismes et les professionnels des parcs et des loisirs du Nouveau-Brunswick, au Canada, à travailler à la création d'environnements de jeu inclusifs pour les enfants avec et sans handicaps dans les écoles, les parcs, les garderies, les aménagements récréatifs privés et autres zones d'utilisation publique.	Stationnement et signalisation, revêtement, trajets accessibles, éléments de jeu, éléments de jeu en groupe, éléments de jeu surélevés, espaces de rotation, paliers et entrées de plain-pied, rampes, stations de transfert et rampes, d'accessibilité des bassins d'eau
Boîte à outils pour la jouabilité (version modifiée disponible dans La boîte à outils de Rick Hansen), Association des parcs de l'Ontario, Canada	Une liste de contrôle qui aide les conceptrices et concepteurs de parcs et de terrains de jeu à reconstruire les parcs et les terrains de jeu. Elle met l'accent sur l'élimination des obstacles, sur le soutien et sur les possibilités offertes à tous les individus.	L'entrée de l'espace de jeu, les chemins, les équipements de jeu, le revêtement, la disposition et les aménagements de l'espace de jeu, les caractéristiques sociales et naturelles
Liste de contrôle pour l'évaluation des espaces de jeu, Nouvelle-Galles du Sud, Everyone Can Play (Australie)	Une liste de contrôle d'évaluation conçue pour aider à garantir que davantage de personnes puissent se rendre, jouer et rester sur les terrains de jeu existants. Elle peut également être utilisée pour évaluer les terrains de jeu inclusifs. Elle s'articule autour des questions suivantes : (1) Puis-je m'y rendre ? (2) Puis-je jouer ? et (3) Puis-je y rester ?	Emplacement, disposition, signalisation, accès, expérience de jeu, orientation, équipement, revêtement, sécurité, installations, paysage



Figure 3.1 - Engagement communautaire pour des terrains de jeu inclusifs



Remarque : les processus d'engagement communautaire varieront d'un projet à l'autre.



3.1.2 Activités adaptées aux enfants

L'incorporation d'activités adaptées aux enfants dans les activités d'engagement communautaire peut aider à recueillir les commentaires de ceux qui utiliseront le plus le terrain de jeu : les enfants. De nombreux enfants préfèrent un moyen de communication alternatif ou un objet de référence (p. ex., une photo, un dessin, un bricolage) lorsqu'ils essaient de communiquer leurs idées et leurs sentiments. Les municipalités, les concepteurs/promoteurs de terrains de jeu et les groupes communautaires ont toutes les chances de bénéficier de l'utilisation d'activités adaptées aux enfants et adaptées aux contextes et problèmes locaux, ainsi qu'à ce qu'ils veulent apprendre des enfants. Lors de la conception et de la réalisation de ces activités, veillez à ce que l'accessibilité soit prise en compte (p. ex., tables d'activités physiquement accessibles, animatrices et animateurs ayant l'expérience du travail avec des enfants présentant différents types de handicaps).

Voici des exemples d'activités adaptées aux enfants que l'on peut envisager d'intégrer dans les événements d'engagement communautaire :

Activités de table avec animation : L'installation d'une ou plusieurs tables où des animatrices et animateurs guident les enfants dans des activités qui les aident à donner leur avis sur un projet de terrain de jeu est un excellent moyen de s'assurer que l'avis des enfants est pris en compte. Voici quelques exemples d'activités de table, comme le montre la **Figure 3.2** :

- **Dessin et construction :** Prévoyez un espace de table avec du matériel de dessin et/ou de construction (p. ex., des blocs, des briques LEGO®, de l'argile) et la présence d'une animatrice ou d'un animateur. Demandez aux enfants de dessiner et/ou de construire ce qu'ils aiment et n'aiment pas dans un terrain de jeu qu'ils connaissent ou dans une proposition de conception de terrain de jeu. Vous pouvez également demander aux enfants de dessiner et/ou de construire quelque chose pour montrer un moment où ils se sont amusés et ne se sont pas amusés sur un terrain de jeu. Demandez-leur d'expliquer leurs dessins et leurs constructions et prenez des notes sur leurs commentaires.
- **Raconter des histoires :** Préparez une table où une animatrice ou un animateur fait participer les enfants en leur demandant de raconter des histoires sur des expériences passées, amusantes ou non, vécues sur un terrain de jeu, sur les moyens de s'y rendre et d'en revenir, ou sur une proposition de conception de terrain de jeu inclusif. La narration peut être intégrée aux activités de dessin et de construction.
- **Tableaux d'affichage pour les dessins et les notes autocollantes :** L'ajout d'un panneau d'affichage destiné à recueillir les commentaires des enfants lors d'une journée portes ouvertes (p. ex., où ils peuvent afficher des dessins ou des notes autocollantes avec leurs idées) implique les enfants et leur donne l'occasion de partager leurs commentaires avec le public.
- **Activités mobiles :** Dans certains cas, il peut être pratique de réaliser des activités mobiles avec certains enfants. Il peut s'agir de poser des questions aux enfants lors de la visite de terrains de jeu existants ou d'un terrain de jeu proposé. Demander aux enfants de prendre des photos des caractéristiques du terrain de jeu qu'ils aiment et n'aiment pas, puis discuter de leurs photos est un excellent moyen pour les enfants de partager leurs expériences et de les intéresser à un nouveau projet de terrain de jeu.
- **Comité consultatif d'enfants :** La création d'un comité d'enfants ou de jeunes de la région, chargé de fournir une contribution continue tout au long d'un projet de terrain de jeu, permet de s'assurer que leurs voix sont régulièrement entendues. Un tel comité peut également fournir des informations utiles concernant la conception d'activités adaptées aux enfants pour un événement d'engagement communautaire.



Figure 3.2 - Activités de table adaptées aux enfants



Sources (gauche à droite) : lego.com, kaboom.org

3.1.3 Stratégie d'engagement communautaire

L'établissement d'une stratégie globale d'engagement communautaire dès le début peut aider à optimiser l'engagement et à éviter d'exclure des individus et des groupes. La reconnaissance et la valorisation de l'apport des familles d'enfants ayant un handicap, de la communauté locale, des groupes de défense, des professionnels de l'éducation et de la santé, et d'autres parties prenantes au cours du processus de conception sont importantes pour susciter l'approbation de la communauté et promouvoir un terrain de jeu inclusif qui répond aux besoins et aux désirs de la communauté. En même temps, il faut tenir compte du temps et des ressources limitées dont disposent certaines de ces parties, notamment les familles d'enfants ayant un handicap. L'élaboration d'une stratégie d'engagement communautaire peut contribuer à garantir que les familles et les autres parties prenantes ont amplement l'occasion d'apporter leur contribution et aider à préparer l'équipe à prendre en compte et à partager cette contribution de manière significative.

Lors de l'élaboration d'une stratégie d'engagement communautaire, il est utile de considérer et de prendre en compte les éléments suivants :

- **Qui :** Identifiez les principaux individus/groupes qui doivent être impliqués dans l'engagement communautaire et dans l'apport, la gestion et le partage des données. Cela peut impliquer l'identification des rôles et responsabilités des personnes clés (p. ex., les membres d'un comité d'engagement communautaire ou d'un groupe de travail sur la planification/conception du terrain de jeu) et la création d'une liste des parties prenantes qui devraient être invitées à fournir une rétroaction.
- **Quoi :** Identifiez clairement les objectifs spécifiques que l'équipe (ou des comités spécifiques) tente d'atteindre par le biais de sa stratégie d'engagement communautaire.
- **Comment :** Identifiez les actions clés (p. ex., site Web, forums publics, enquêtes pour impliquer la communauté) et créez un plan précis pour mener à bien ces actions (Playworld, 2015). Ce plan doit s'étendre au-delà de la phase de conception initiale jusqu'à la phase de construction, et peut-être même au-delà (p. ex., pour engager les parties prenantes sur les défis spécifiques de conception/construction, la programmation des jeux, l'entretien du terrain de jeu, la programmation des événements, l'amélioration/le maintien du milieu environnant). Différents événements et stratégies seront plus adaptés aux différentes étapes d'un projet. Par exemple, la création d'un groupe de travail peut être utile pour les phases de conception et de construction, tandis qu'un comité consultatif peut être la meilleure option



pour la programmation et/ou l'entretien du terrain de jeu. L'établissement d'un calendrier approximatif des événements et des actions vous aidera à orienter votre plan d'engagement communautaire.

- **Partager la rétroaction de la communauté et les réponses de l'équipe :** Réfléchissez à la manière dont l'équipe va partager ou rapporter la rétroaction de la communauté reçue lors d'événements ou via des outils de rétroaction en ligne. Le fait de partager les commentaires de la communauté, ainsi que les réponses de l'équipe à ces commentaires, favorise la transparence et permet à la communauté de prendre connaissance de l'ensemble des questions et des préoccupations liées à la création d'un terrain de jeu inclusif.

Les partenariats sont une partie essentielle d'une stratégie d'engagement communautaire. Ces partenariats exigent une compréhension et un respect mutuels des rôles et des attentes. Les partenariats communautaires ne se forment pas du jour au lendemain ; ils exigent plutôt que l'équipe de projet investisse du temps et des ressources pour créer une structure authentique où les idées et les critiques peuvent être partagées librement sans crainte de jugement, ce qui est inestimable pour la prise de décision collaborative. Commencez à réfléchir et à agir pour établir des partenariats dès le début. Voici quelques éléments à prendre en compte pour créer des partenariats communautaires :

- **Qui vous connaissez :** Si l'équipe du projet entretient des relations avec des familles locales d'enfants ayant un handicap, des professionnels qui travaillent avec des enfants ayant un handicap ou des groupes concernés (re)prenez contact avec eux dès le début pour savoir s'ils pourraient participer et/ou apporter leur contribution à un projet de terrain de jeu inclusif. Vous pouvez également leur demander quelles autres personnes ou tierces parties devraient, selon eux, être impliquées.
- **Contacts avec des organismes/institutions liés au jeu inclusif :** Contactez les écoles locales, les organismes à but non lucratif, les cliniques de réadaptation locales et/ou les centres de loisirs pour leur demander s'ils connaissent du personnel, des familles ou d'autres personnes/groupes qui pourraient être intéressés par le projet. Les représentants de ces organismes peuvent probablement vous orienter ou vous mettre en contact avec des personnes ou des groupes qui exercent une influence dans la communauté.
- **Gardiens de la communauté et informateurs clés :** Rejoignez les leaders et les gardiens qui sont respectés et influents au sein de la communauté, et qui connaissent la communauté et ses défis (March of Dimes, 2017). Ils peuvent être en mesure d'aider votre équipe à organiser des événements d'engagement communautaire. Les informateurs clés ont une expérience et une connaissance de la communauté, de son histoire et des gens qui y vivent. Ils seront en mesure de fournir des informations sur les questions liées à la culture, aux rapports avec les gens et aux obstacles (March of Dimes, 2017). Les gardiens de la communauté et les informateurs clés peuvent être des chefs d'entreprise ou des dirigeants civiques, des personnes jouissant d'une grande crédibilité (p. ex., des athlètes locaux), des parents et des défenseurs des droits des enfants.
- **Champion(ne) local(e) :** Envisagez d'identifier une résidente ou un résident bien connu qui peut servir de championne ou champion local des terrains de jeu inclusifs. Il peut s'agir d'un gardien de la communauté ou d'une personne bien connue et appréciée des résidents qui s'engage à améliorer sa communauté. Veillez à ce que la championne ou le champion local soit informé de la valeur que revêt la création de terrains de jeu inclusifs dans la communauté et consultez cette personne pour savoir quand et où elle peut contribuer à la stratégie d'engagement communautaire, aux événements et à la collecte de fonds.



Le lancement d'un projet de terrain de jeu inclusif qui implique des partenariats communautaires et offre de nombreuses occasions aux membres de la communauté d'offrir leur apport suscitera le ralliement de la communauté au projet et favorisera la mise en place d'espaces de jeu plus inclusifs dont la communauté pourra profiter (Brown et al., 2021).

3.2 Politiques, règlements et normes

Lorsque vous lancez un projet de terrain de jeu inclusif, il est important de prendre en compte les politiques et règlements relatifs à l'utilisation et à la conception du terrain qui s'appliquent au site du terrain de jeu. Faites attention :

- à tout plan provincial/territorial/d'état ou municipal global fournissant des orientations stratégiques sur les utilisations et les objectifs des terres communautaires
- aux politiques détaillées dans les plans secondaires, aux plans de patrimoine, aux plans d'amélioration et de revitalisation de la communauté, aux plans de lotissement, aux plans environnementaux ou tout autre plan applicable
- aux règlements de zonage applicables qui mettent en œuvre les orientations politiques relatives aux utilisations et aux objectifs des terres communautaires.

Par exemple, il faut se demander à l'avance si le zonage de l'emplacement proposé pour le terrain de jeu indique que les terrains de jeu sont autorisés (ou si une modification pourrait être nécessaire), quelles dispositions en matière de stationnement doivent être respectées et si le zonage des terrains environnants autorise des utilisations convenant à un terrain de jeu à proximité. Il est fortement recommandé d'entrer en contact dès le début avec les planificateurs et les concepteurs municipaux, et éventuellement avec les représentants des provinces/territoires/états afin de s'assurer que les politiques et les règlements pertinents sont pris en compte lors de la conception d'un terrain de jeu et de ses environs.

Tenez compte des normes de sécurité applicables aux terrains de jeu. Parmi ces normes, citons la sixième édition du Groupe CSA (2020) « CSA Z614:20 Norme, Équipements d'aires de jeu et revêtements de protection », les normes ADA pour la conception accessible (Department of Justice, 2010), ainsi que les normes australiennes AS4685 concernant les équipements et revêtements pour terrains de jeu et AS1428 sur la conception pour l'accès et la mobilité (voir l'annexe A pour plus de détails sur ces documents). Les fabricants, les vendeurs et les installateurs d'équipements de terrains de jeu qui connaissent les normes de sécurité applicables seront utiles pour s'assurer que la surface, l'équipement et la disposition du terrain de jeu satisfont ou excèdent les normes de sécurité applicables aux terrains de jeu.

Le fait d'impliquer les planificateurs/concepteurs municipaux et les entreprises de terrains de jeu dès le début afin de se renseigner sur les politiques et règlements applicables en matière d'utilisation du sol et sur les normes de sécurité des terrains de jeu peut aider à prévenir les erreurs dans la planification et la conception d'un terrain de jeu, et à répondre à toute question ou préoccupation connexe des membres de la communauté. Entrer en contact avec les planificateurs municipaux (et même les promoteurs locaux) dès le début peut également présenter des opportunités uniques de



créer un terrain de jeu inclusif. Ces personnes peuvent être au courant de projets de développement qui pourraient éventuellement inclure un projet de terrain de jeu inclusif. Par exemple, il pourrait être possible d'incorporer un projet de terrain de jeu inclusif dans un plan de lotissement résidentiel ou de parc, ou encore de financer un terrain de jeu inclusif par le biais d'un échange d'avantages communautaire (c'est-à-dire qu'une municipalité pourrait recevoir un financement pour le terrain de jeu en échange de l'autorisation d'augmenter la densité ou la hauteur d'un aménagement).

3.3 Dirigeants institutionnels et responsabilités

En plus d'impliquer les professionnels des institutions (p. ex., le gouvernement, la santé, l'éducation) dont le travail affecte directement les familles d'enfants ayant un handicap, il est utile de s'adresser aux dirigeant(e)s de ces institutions (p. ex., les représentants élus, les administratrices et administrateurs, les gestionnaires de commissions/conseils scolaires, les directions d'écoles, les décideurs politiques). Les dirigeants institutionnels peuvent les aider à s'interroger, à comprendre et à reconnaître la valeur qu'un terrain de jeu inclusif apporte à une communauté et aux objectifs de leur institution. Cela peut également les amener à s'interroger sur leur responsabilité institutionnelle de soutenir les possibilités de jeu inclusifs. En retour, cela peut conduire à un soutien institutionnel accru et à de nouvelles opportunités pour un projet de terrain de jeu inclusif.

Fournissez aux dirigeantes et dirigeants institutionnels des informations sur l'importance du jeu inclusif et sur le terrain de jeu inclusif proposé. Posez-leur des questions informelles sur les liens entre leur institution et le jeu inclusif, et sur ce qu'elles et ils font, le cas échéant, pour créer des possibilités de jeu inclusif. Les cinq questions ci-dessous peuvent aider les dirigeant(e)s à réfléchir à leurs rôles et responsabilités institutionnels en matière de jeu inclusif, à savoir si leur travail est suffisant et ce qu'ils pourraient faire :

1. Quelle infrastructure de jeu est actuellement présente dans vos espaces et terrains institutionnels (p. ex. cours d'école, parcs publics, environnements de soins de santé pédiatriques, sites d'installations récréatives ou sportives) ?
2. Dans quelle mesure l'infrastructure de jeu existante tient-elle compte de la présence de personnes ayant un handicap (p. ex., surfaces, équipement et environnement de terrain de jeu accessibles ; équipement permettant différents types de jeu ; programmation inclusive) ?
3. Quelles responsabilités les familles dont un membre a un handicap doivent-elles assumer pour avoir accès à l'infrastructure de jeu et l'utiliser au sein (ou en dehors) de leur communauté ?
4. Les responsabilités qu'assument certaines familles vivant avec un handicap sont-elles équitables par rapport aux responsabilités exigées des familles d'enfants n'ayant pas de handicaps ? Si ce n'est pas le cas, votre institution devrait-elle proposer des soutiens pour rendre l'accès au jeu plus équitable pour ces familles ?
5. Votre institution peut-elle faire plus pour soutenir la création d'environnements de jeu inclusifs (ou pour améliorer l'accès à des environnements de jeu inclusifs) ? Comment cela peut-il être fait (p. ex. par le biais de politiques, de règlements ou de normes, de financement, d'occasions de programmation, de la fourniture de terrains pour l'infrastructure de jeu inclusif, de la promotion du jeu inclusif au sein de l'établissement) ?



Il peut être bénéfique de faire comprendre aux dirigeants institutionnels l'importance des terrains de jeu inclusifs et les responsabilités qui leur incombent pour appuyer et faire progresser l'accès équitable aux possibilités de jeu. Leur implication peut conduire à de nouvelles opportunités concernant les sites de jeu, le financement et l'identification de champions des terrains de jeu inclusifs au sein des institutions. Il peut s'avérer particulièrement utile d'identifier les responsables institutionnels désireux de servir de champions. Leur présence et leur rôle dans les processus décisionnels, combinés à leurs réseaux sociaux influents, peuvent donner lieu à d'importants changements de politique, à des opportunités de financement et de programmation, ainsi qu'à de nouvelles collaborations avec des organismes institutionnels. Une championne ou un champion institutionnel efficace occupera un poste de haut niveau, sera profondément engagé auprès de son institution, de la communauté et des groupes d'enfants/de personnes ayant un handicap, et connaîtra le jeu inclusif et son importance pour les familles vivant avec un handicap et la communauté en général.

3.4 Financement

Le financement peut constituer un défi majeur pour les groupes communautaires, les municipalités et les autres organismes visant à construire un terrain de jeu inclusif. Les sous-sections suivantes examinent les moyens de financer les terrains de jeu inclusifs. Plus précisément, elles abordent l'élaboration d'une stratégie de subventions (section 3.4.1), l'établissement de partenariats (section 3.4.2) et la réalisation d'activités de collecte de fonds auprès de la communauté (section 3.4.3).

3.4.1 Stratégie de subventions

La demande de subvention peut être un moyen efficace d'obtenir des fonds pour un terrain de jeu inclusif. Il est pratique de développer une stratégie de subventions dès le début d'un projet de terrain de jeu inclusif. Il faut insister sur la mise en place d'une stratégie le plus tôt possible, car la préparation d'une demande de subvention et son examen peuvent exiger plusieurs mois (Play Wales, 2016).

Les considérations suivantes peuvent être utiles lors de l'élaboration d'une stratégie de subventions :

- **Subventions gouvernementales :** Recherchez les possibilités de subventions des gouvernements municipaux, régionaux, provinciaux/étatiques et fédéraux. Il se peut qu'il n'y ait pas de subventions spécifiquement destinées aux terrains de jeu inclusifs, mais un terrain de jeu inclusif est probablement bien aligné avec des subventions de portée plus large visant à améliorer les parcs et les loisirs, les environnements scolaires, les communautés et les quartiers, l'accessibilité, l'activité, le jeu et la sécurité des enfants, la santé et le bien-être, et l'inclusion des enfants ayant un handicap.
- **Subventions du secteur privé/d'entreprises pour les organismes caritatifs :** Certaines sociétés ont des fondations caritatives qui offrent des subventions de développement communautaire pouvant soutenir un projet de terrain de jeu inclusif (p. ex. subventions d'American Express, subventions de développement communautaire Bon départ de Canadian Tire, subventions de Walmart pour les collectivités locales, subventions pour le projet Vive l'activité physique de RBC, subventions de la Fondation Lowes, subventions de la Fondation pour enfants Hasbro). Pour des listes de subventions d'entreprises qui pourraient être applicables aux terrains de jeu inclusifs, voir Charity Village (2019), Peaceful Playgrounds (2020) et Playworld (2020).



- **Subventions d'organismes à but non lucratif** : Les organismes à but non lucratif peuvent disposer de subventions destinées spécifiquement à financer des terrains de jeu ou des projets d'amélioration communautaire. Lorsque vous recherchez ces possibilités de subventions, pensez à des organismes dont les préoccupations et les objectifs sont alignés sur le jeu inclusif (p. ex., les organismes à but non lucratif axés sur le handicap infantile, le jeu et l'activité des enfants, les parcs et les loisirs, et l'amélioration de la communauté). Le site Web de l'organisme à but non lucratif « Candid » (voir candid.org) offre des ressources utiles pour trouver des possibilités de subventions.
- **Petites subventions** : Bien qu'il soit logique de rechercher des subventions pouvant couvrir une grande partie des coûts d'un projet de terrain de jeu inclusif, de petites subventions (p. ex. jusqu'à 10 000 \$) peuvent être utilisées pour couvrir les coûts de plus petits projets liés à l'environnement d'un terrain de jeu (p. ex. réparation de sentiers, achat de structures d'ombrage, soutien d'un projet de programmation). De petites subventions pour des projets communautaires peuvent être disponibles auprès du gouvernement, du secteur privé, d'organismes à but non lucratif et de fondations communautaires qui accordent des dotations familiales. Par exemple, le Hine Memorial Fund de Youngstown, dans l'Ohio (États-Unis), accorde des subventions annuelles pour soutenir des projets communautaires visant à promouvoir l'inclusion.
- **Bâtir des liens** : Bâtir et entretenir des liens avec des partenaires potentiels, des organismes de financement ou des organismes d'influence (p. ex., des conseils locaux, des groupes de quartier, des entreprises locales, des politiciennes et politiciens, des entreprises caritatives) avant les concours de subventions. Établir des relations peut faciliter l'identification des possibilités de financement et la constitution d'équipes de projet pour les demandes de subvention (Bureau du vice-premier ministre, 2003, p. 57).
- **Liste de projets préparée d'avance** : Préparez une liste de projets potentiels afin de pouvoir rédiger rapidement des demandes lorsque des possibilités de financement se présentent. Cela peut permettre de gagner du temps et d'éviter de rater des occasions de financement (Shackell et al., 2008, p. 29).
- **Calendrier des possibilités de subventions** : Avoir sous la main un calendrier précis des possibilités de subventions (c.-à-d. les dates d'annonce, d'inscription, de soumission et de décision) peut contribuer à garantir un délai suffisant pour la préparation des demandes et, plus généralement, à assurer une stratégie de subventions bien organisée (Shackell et al., 2008, p. 29).

Si un financement est accordé, l'organisme de financement exigera probablement un rapport détaillant la manière dont les fonds ont été distribués. Conserver une documentation claire et concise au fur et à mesure que les fonds sont dépensés peut contribuer à réduire le travail lors de la préparation ultérieure d'un rapport de financement.

La demande de subvention peut être un moyen efficace d'obtenir des fonds pour un terrain de jeu inclusif. Il est pratique de développer une stratégie de subventions dès le début d'un projet de terrain de jeu inclusif. Il faut insister sur la mise en place d'une stratégie le plus tôt possible, car la préparation d'une demande de subvention et son examen peuvent exiger plusieurs mois (Play Wales, 2016).

3.4.1.1 Rédiger une demande de subvention

La rédaction d'une demande de subvention exige de la prévoyance, de la préparation et une rédaction soignée. Une demande peut comprendre une introduction, un résumé du projet, un plan de travail et un calendrier du projet, un budget, une explication des qualifications et de l'expérience de l'équipe du projet, et l'inclusion des annexes requises. Mettez l'accent sur la clarté, la concision de la rédaction et l'utilisation d'une voix professionnelle lors de la préparation de la demande. Il est également extrêmement important de suivre les instructions de la demande de subvention. Cela signifie que



vous devez fournir tous les éléments requis dans les limites du nombre de pages et satisfaire à toutes les exigences de formatage (p. ex., taille et style de police, marges). Si vous ne respectez pas ces exigences, il se peut, dans certains cas, que votre demande ne soit pas lue. Le souci du détail est impératif.

Les 10 conseils ci-dessous pour rédiger des demandes de subvention proviennent de Landscape Structures inc. (2021) :

1. Comprenez l'objectif de la subvention et écrivez en fonction des exigences de la subvention
2. Établissez des objectifs et des activités clairs
3. Avant de commencer à rédiger, définissez les grandes lignes de votre proposition de terrain de jeu
4. Rédigez de manière claire, concise et professionnelle
5. Rédigez comme si votre projet de terrain de jeu avait déjà été financé et que vous expliquiez ce que vous allez faire
6. Assurez-vous de consulter les parties prenantes requises et d'obtenir les approbations appropriées pour soumettre la subvention au début du processus
7. Utilisez si possible des images de vos plans de terrain de jeu, car l'apparence de votre proposition est importante
8. Lisez et révisez votre proposition complète
9. Lorsque vous avez terminé une ébauche, vérifiez que votre proposition répond à toutes les exigences de la subvention
10. Demandez à une personne qui ne connaît pas votre projet de revoir la proposition pour en vérifier la clarté

Lors de la préparation d'une demande de terrain de jeu inclusif, soulignez l'importance de créer des possibilités de jeu pour les enfants ayant un handicap et reconnaissez l'importance de donner aux parents ayant un handicap et aux grands-parents la possibilité de se joindre aux enfants et de jouer avec eux sur le terrain de jeu. Il est également pratique de mettre l'accent sur l'engagement des parties prenantes de la communauté des personnes ayant un ou plusieurs handicaps (p. ex., les enfants ayant un handicap, les parents, les frères et sœurs, les adultes ayant un handicap, les professionnels des soins de santé pédiatriques, de l'éducation et des loisirs), et d'inclure des éléments visuels du handicap dans un terrain de jeu.

3.4.2 Partenariats

La création de partenariats avec des sociétés et leurs fondations, des entreprises locales, des organismes à but non lucratif, des groupes communautaires et des institutions est un autre moyen de générer des fonds et un soutien pour un terrain de jeu inclusif. L'établissement de partenariats peut également être nécessaire pour certaines demandes de subventions. Lors de l'établissement de partenariats, les considérations suivantes peuvent être utiles :

- **Partenariats communautaires :** La formation de partenariats avec les conseils municipaux, les groupes de quartier et/ou les groupes de défense des intérêts locaux peut s'avérer précieuse pour trouver des moyens de financer un projet de terrain de jeu inclusif et d'impliquer la communauté dans la conception et les objectifs du projet. Ces parties peuvent être en mesure de créer des liens importants, d'identifier et de



soutenir les possibilités de collecte de fonds, et de contribuer directement au financement (gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud, 2019, p. 44).

- Parrainage d'entreprises et de commerces locaux :** Les entreprises, leurs organisations caritatives et les entreprises locales peuvent être intéressées par le parrainage d'un terrain de jeu. Cela peut nécessiter une certaine forme de reconnaissance (p. ex., des droits de dénomination du terrain de jeu, des plaques reconnaissant le parrainage, la reconnaissance du parrainage dans les médias et/ou la signalisation sur le site). Les partenaires n'ont peut-être pas besoin de reconnaissance, mais il est utile d'établir des moyens de reconnaître leurs contributions pour encourager le parrainage. Il est préférable de reconnaître les donateurs au moyen d'une signalisation indiquant les différents paliers de parrainage (p. ex. platine, or, argent, bronze ; voir les **Figures 3.3** et **3.4** pour des exemples de signalisation reconnaissant les différents paliers de parrainage), plutôt que d'apposer des plaques de donateurs sur des pièces d'équipement individuelles. Placer des plaques de donateurs sur des pièces d'équipement individuelles est plus difficile à gérer, peut nuire à l'attrait visuel d'un terrain de jeu et les plaques peuvent être endommagées ou arrachées. Concevoir un tableau des donateurs qui permet d'ajouter des noms après coup (p. ex. pour le financement du service et de l'entretien du terrain de jeu, des options de programmation), ou l'amélioration de l'environnement du terrain de jeu peuvent simplifier les remerciements aux donateurs à l'avenir. Par exemple, la **Figure 3.4** montre des briques sur lesquelles on peut inscrire des noms plus tard.

- Contributions en nature des sociétés et des entreprises locales :** Les sociétés, leurs organisations caritatives et les entreprises locales peuvent également être intéressées par un partenariat sur des projets de terrains de jeu par le biais de contributions en nature (c'est-à-dire la contribution de ressources ou d'un service). Par exemple, une entreprise de construction locale peut faire don des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires à l'installation de trottoirs autour d'un terrain de jeu ; une grande entreprise peut faire don de services de conception paysagère. Les contributions en nature peuvent réduire considérablement les coûts des projets de terrains de jeu.

- Parrainage institutionnel :** Les écoles, les centres de santé et les installations de loisirs peuvent être intéressés par le parrainage d'un terrain de jeu inclusif en échange d'une reconnaissance financière et/ou d'un accès à l'espace du terrain de jeu pour la programmation.
- Le parrainage au-delà du terrain de jeu :** Le parrainage peut également s'appliquer à la conception et à la construction d'installations et de commodités autour d'un terrain de jeu (p. ex., des toilettes accessibles,

Figure 3.3 - Signalisation reconnaissant les différents bailleurs de fonds



Source : Ingrid M. Kanics

Figure 3.4 - Campagne de signalisation « Achetez une brique »



Source : Ingrid M. Kanics



des vestiaires et des aires de pique-nique). Pensez également à trouver des partenaires pour financer l'entretien nécessaire ainsi que la programmation.

- **Initiatives de défi/de contrepartie** : Le financement d'un commanditaire ou d'un donateur partenaire peut être optimisé par la mise en place d'une initiative dans le cadre de laquelle le partenaire apporte une contribution équivalente à celle d'autres entreprises et/ou membres de la communauté. La structure de contrepartie peut être adaptée aux capacités et aux souhaits de financement du partenaire, ainsi qu'aux besoins du projet. Par exemple, le partenaire peut égaler chaque dollar, ou donner deux (ou trois) dollars pour chaque dollar donné. Il peut également lancer un défi à la communauté en déclarant qu'il versera une somme égale aux dons si la communauté atteint un certain montant. Ces initiatives encouragent la générosité des donateurs. Ce type d'initiative nécessite une planification antérieure, des partenariats, une promotion, une planification des événements et une sensibilisation du public. Les outils d'externalisation ouverte (crowdsourcing) peuvent soutenir et amplifier un défi/une initiative de jumelage.

3.4.3 Activités communautaires de collecte de fonds

Les activités de collecte de fonds communautaires sont un excellent moyen de recueillir des fonds pour un terrain de jeu inclusif, tout en sensibilisant davantage au projet et en faisant participer la communauté. Lors de l'élaboration de ces activités, il est important de travailler en collaboration avec des partenaires et d'impliquer le conseil municipal qui peut disposer de fonds pour soutenir une activité de collecte de fonds. D'autres organisations communautaires devraient également être consultées, car elles peuvent être en mesure d'offrir un soutien financier ou bénévole pour une activité de collecte de fonds, ou elles peuvent avoir des idées pour intégrer une campagne de collecte de fonds dans leurs propres événements. Les entreprises locales (p. ex., les épiceries, les cafés, les restaurants, les magasins) pourraient autoriser la publicité d'une campagne/événement de collecte de fonds pour un terrain de jeu inclusif dans leurs établissements. Il existe de nombreuses activités différentes permettant de collecter des fonds pour un terrain de jeu inclusif. Voici quelques options qui méritent d'être prises en considération :

- **Organiser une activité de financement** : Une activité de financement bien conçue et adaptée à la communauté peut être un moyen efficace d'obtenir des fonds pour le terrain de jeu tout en renforçant la fierté civique, l'engagement communautaire et le ralliement. Quelques activités de financement bien organisées et promues de manière réfléchie peuvent s'avérer plus efficaces que de demander systématiquement des dons aux personnes ou aux organisations par téléphone ou par courrier (Fondation Christopher & Dana Reeve, p.13). Parmi les événements potentiels, citons un petit-déjeuner/dîner local, un barbecue dans un parc ou une activité avec conférence. Les événements (bi)-annuels, tels que les galas, les soirées de dégustation de vins, les ventes aux enchères ou les marches/courses de 5 km/10 km peuvent se poursuivre longtemps après l'ouverture d'un terrain de jeu afin de financer l'entretien du terrain de jeu, les programmes de terrains de jeu et la construction des installations environnantes.
- **Susciter la fierté civique** : Incorporez des thèmes qui ont un sens pour la communauté (p. ex., les couleurs de l'école, les symboles de la communauté, l'histoire locale) lors de la conception des campagnes de collecte de fonds et des activités. Cela aidera les gens à s'identifier et à adhérer à votre projet de terrain de jeu inclusif.
- **Impliquer les champions institutionnels et/ou locaux** : Les champions locaux d'un projet de terrain de jeu inclusif peuvent identifier des possibilités de financement existantes ou en créer de nouvelles grâce à leurs associations avec des institutions, des entreprises caritatives, des entreprises locales et d'autres contacts.



- **Campagnes par téléphone, courriel et/ou courrier :** Contacter individuellement les membres de la communauté pour les informer d'un projet de terrain de jeu inclusif et demander un financement peut aider à mobiliser des donateurs qui, autrement, ne seraient pas au courant du projet ou des efforts de financement. Indiquer les partenariats avec les entreprises locales ou les organismes à but non lucratif dans les communications pour ces campagnes peut aider à engager les membres de la communauté qui peuvent avoir un lien avec les entreprises ou les organismes à but non lucratif.
- **Campagne de financement participatif :** La création d'une campagne de financement participatif (c'est-à-dire la collecte de petites sommes d'argent auprès d'un grand nombre de personnes, généralement par le biais d'un site Internet) peut aider à atteindre des donateurs au-delà de la communauté locale qui peuvent être investis dans l'avancement du jeu inclusif. La mention de partenariats impliqués et d'initiatives de défi/ de jumelage peut aider à renforcer l'engagement des donateurs potentiels du financement participatif.
- **Programme de parrainage de pièces :** Encouragez les dons en demandant à des particuliers ou à des entreprises de financer des éléments spécifiques du terrain de jeu (p. ex., des balançoires individuelles ou un ensemble de balançoires, un élément de jeu musical) et de l'environnement (p. ex., des tables de pique-nique individuelles ou une aire de pique-nique, des bancs, des toilettes ou des vestiaires). Le financement versé pour chaque pièce ne doit pas nécessairement refléter son coût réel. Un pourcentage ou un montant fixe peut être applicable, selon le projet, la pièce et les circonstances du financement. Le parrainage pour les pièces peut favoriser le versement de dons. Offrir la possibilité de faire connaître le parrainage ou la « propriété » des pièces par le biais d'un bulletin d'information, des médias, des médias sociaux et/ou d'une plaque peut motiver davantage les dons (Playworld, 2015, p.11). Il est recommandé de ne pas apposer de plaques de reconnaissance sur des pièces d'équipement individuelles, car cela peut nuire à l'attrait visuel d'un terrain de jeu et les plaques peuvent être endommagées ou arrachées. Il est préférable d'utiliser des plaques ou des panneaux de remerciement à proximité du terrain de jeu. Voir la **Figure 3.5** pour un panneau reconnaissant le soutien des donateurs pour des pièces d'équipement individuelles.
- **Reconnaissance permanente des dons :** Offrir une reconnaissance permanente pour tous les dons d'un certain montant peut encourager les gens à faire des dons. En voici deux exemples :

- **Campagne « Achetez une brique » :** Les briques (ou pavés) sont tarifés pour les particuliers, les familles et les entreprises, puis tous les donateurs sont reconnus par un mur de briques ou une allée de pavés avec les noms des donateurs inscrits sur les briques ou les pavés. Les entreprises locales de fabrication de briques/pavés devraient pouvoir aider à organiser la tarification et la personnalisation des briques (Playworld, 2015, p.11). Voir la **Figure 3.4** ci-dessus pour un exemple de signalisation d'achat de briques.
- **Campagne « Achetez une tuile » :** Un enfant peut acheter une tuile pour 5 à 10 dollars et y apposer son empreinte ou la peindre à sa guise. Les tuiles sont ensuite intégrées au mur. À l'ouverture du terrain de jeu, les enfants chercheront leur tuile pour la montrer à tous. Les tuiles ajoutent un élément sensoriel et créent des liens avec les membres de la communauté.

Figure 3.5 - Panneau reconnaissant le soutien des donateurs pour les pièces d'équipement



Source : Ingrid M. Kanics



3.5 Sélection du site du terrain de jeu

L'emplacement d'un terrain de jeu inclusif a des répercussions sur son accessibilité, son utilisation, sa sécurité, sa durabilité, sa longévité, les possibilités de programmation, et bien plus. Il est crucial d'analyser soigneusement le site du terrain de jeu. Il faut notamment tenir compte des orientations et des règlements en matière d'utilisation des terrains (p. ex. là où les terrains de jeu sont autorisés), des risques pour la sécurité (p. ex. zone d'eau libre, circulation routière), de la proximité des quartiers et/ou des établissements qui accueillent des enfants, et des lacunes dans les possibilités de jeu dans une région géographique.

Pour déterminer l'emplacement d'un terrain de jeu inclusif, il faut tenir compte des orientations politiques et stratégiques de la municipalité, ainsi que des besoins et des désirs du public. Si une municipalité a identifié des lacunes dans les possibilités de jeu au sein de ses communautés, il peut être préférable d'aménager un certain nombre de terrains de jeu inclusifs plus petits et stratégiquement placés pour aider à combler ces lacunes. Ou, si une municipalité souhaite ajouter des possibilités de jeu à sa région environnante, un grand terrain de jeu « de destination » peut être plus pratique. Une municipalité peut également souhaiter placer stratégiquement un terrain de jeu inclusif de manière à ce qu'un hôpital pour enfants ou un centre de loisirs y ait facilement accès, afin que l'infrastructure de jeu inclusif puisse être exploitée par le biais de la programmation (voir la section 5.6). En même temps, l'engagement du public est essentiel, car les terrains de jeu ne sont pas toujours souhaitables à certains endroits (p. ex., à proximité immédiate des maisons des gens en raison du risque de bruit). Un engagement réfléchi est inestimable pour déterminer l'emplacement et l'échelle d'un ou plusieurs terrains de jeu inclusifs qui s'alignent sur la vision de la municipalité et sur les besoins et les désirs du public.

Voici quelques considérations et stratégies pour déterminer l'emplacement d'un terrain de jeu inclusif :

- **Lacunes dans les possibilités de jeu :** L'évaluation des lacunes en matière de possibilités de jeu dans une communauté, une municipalité et/ou une région peut aider à bâtir des terrains de jeu inclusifs aux endroits où ils sont nécessaires. Cela peut se faire par le biais de sondages en ligne, d'activités d'engagement public de la planification communautaire, d'évaluations des besoins communautaires et/ou d'évaluations des possibilités de jeu. Par exemple, Play Wales (2012) a conçu une boîte à outils et un formulaire d'évaluation de la suffisance des terrains de jeu pour aider à évaluer et à éliminer les obstacles au jeu. Cela a été fait en réponse à l'introduction par le gouvernement gallois du Devoir de suffisance de jeu, qui impose à toutes les autorités locales la responsabilité d'évaluer tous les trois ans les possibilités de jeu offertes aux enfants et de réagir en conséquence lorsque ces possibilités sont inadéquates. De même, la politique irlandaise du jeu de 2019 soutient les évaluations des installations de jeu par les conseils de développement des villes et des comtés dans chaque autorité locale afin d'identifier l'accessibilité, le niveau, la gamme et la norme des installations de jeu disponibles pour les enfants de différents âges (National Children's Office, 2019). L'intention de ces évaluations est de donner la priorité à l'avancement des possibilités de jeu pour les enfants défavorisés et/ou ayant un handicap. Il peut être pratique d'évaluer spécifiquement les possibilités de jeu inclusifs dans une zone géographique et de réagir en conséquence.
- **Analyses du sol :** Une fois qu'un site potentiel a été identifié, il est nécessaire de procéder à des analyses du sol pour vérifier la présence de plomb, d'arsenic et d'autres substances toxiques. Il faut parfois 8 à 10 semaines pour réparer un site si du plomb ou un autre métal lourd est présent (KABOOM!, 2021). Selon la réglementation fédérale ou au niveau de l'État ou de la province, il peut être nécessaire de répéter les tests. Pour réduire le risque de rencontrer des problèmes de sol, il est pratique de prendre en compte l'histoire et les utilisations des sites potentiels et de leurs environs. Les sites qui ont déjà été utilisés à des



fins industrielles, les vergers ou les terres agricoles, ou qui se trouvent à proximité de sites industriels ou d'autoroutes sont plus susceptibles de contenir des métaux lourds (KABOOM!, 2021).

- **Proximité du site aux éléments suivants :**

- **Risques pour la sécurité :** Tenez compte de la proximité des sites potentiels de terrains de jeu par rapport à des dangers tels que les zones d'eau libre (p. ex., les rivières, les étangs, les fossés de drainage), les pentes raides et les talus, la circulation routière ou les utilisations incompatibles des terres (p. ex., les salons, les tavernes, les zones industrielles, les commerces de détail pour adultes). La proximité d'un danger ne rend pas nécessairement un site inapproprié pour un terrain de jeu inclusif, car le danger peut être atténué par des interventions de conception (p. ex., clôtures, signalisation) ou, éventuellement, par la suppression du danger.
- **Plaines inondables :** Il est important de vérifier les cartes des plaines inondables pour éviter de bâtir un terrain de jeu dans une plaine inondable. Les inondations peuvent endommager les équipements du terrain de jeu et endommager gravement le coûteux revêtement en caoutchouc coulé sur place. Des inondations régulières peuvent également entraîner le dépôt sur le site de toxines provenant de l'environnement.
- **Transports publics accessibles :** La proximité de transports publics accessibles, notamment de stations de métro ou de métro léger ou d'arrêts d'autobus où les véhicules s'arrêtent fréquemment, peut améliorer l'accessibilité d'un terrain de jeu et en accroître l'utilisation. Disposer d'options de transports publics accessibles pour se rendre à un terrain de jeu inclusif et en revenir devrait être considéré comme une priorité élevée, étant donné l'importance de ces options pour fournir un accès équitable aux possibilités de jeu.
- **Stationnement accessible :** Un terrain de jeu inclusif doit être situé près d'un nombre adéquat de places de stationnement accessibles pour les utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu et non pour celles et ceux qui utilisent un terrain adjacent. Si un terrain de jeu doit être situé loin d'un stationnement accessible, le terrain de jeu et le stationnement doivent être reliés par un chemin accessible et entretenu (voir les sections 4.2 et 4.3).
- **Quartiers/logements :** La construction d'un terrain de jeu au sein ou à proximité d'un quartier peut permettre aux résidentes et résidents d'accéder plus facilement au jeu en réduisant les temps de déplacement vers les terrains de jeu. Cette proximité des terrains de jeu peut être renforcée par des trottoirs communautaires sécuritaires, plats et larges qui favorisent l'accès et l'inclusion dans les quartiers environnants. L'accès pratique aux terrains de jeu peut permettre à ceux-ci de servir de « troisième lieu » (c.-à-d. un espace communautaire en dehors de la maison et du travail ou de l'école ; voir Oldenburg, 1989) où les enfants et les personnes qui s'en occupent peuvent interagir et vivre une cohésion communautaire.
- **Installations existantes :** La présence d'installations accessibles adéquates autour d'un terrain de jeu inclusif (voir la section 6.1) améliore l'accessibilité et l'inclusion d'un terrain de jeu. L'évaluation des installations existantes (p. ex. toilettes, vestiaires, tables/aires de pique-nique, fontaines à boire) à proximité du site pourrait permettre de réaliser des économies et d'améliorer l'accessibilité et l'inclusion. Si ces installations n'existent pas, les terrains de jeu doivent être évalués et conçus en tenant compte de l'ajout de toute installation accessible nécessaire.
- **Les établissements qui accueillent des enfants :** L'installation d'un terrain de jeu inclusif à proximité d'écoles, de centres de soins pour enfants et de centres de sports/loisirs peut contribuer à créer des possibilités de programmation qui tirent parti de l'infrastructure des terrains de jeu inclusifs. La construction d'un terrain de jeu inclusif à proximité de ces lieux pourrait donner lieu à des sorties scolaires incluant tous les élèves, à des possibilités de jeu/loisirs thérapeutiques impliquant des assistantes et assistants en éducation et/ou des professionnels de la santé, et à des options de jeu



inclusives pour les camps de jour sportifs/récréatifs (voir la section 5.6 pour en savoir plus sur la programmation des jeux).

- **Milieus institutionnels au service des personnes ayant un handicap** : L'implantation d'un terrain de jeu à proximité d'établissements institutionnels qui accueillent des personnes ayant un handicap (p. ex., établissements pour anciens combattants, centres de soins de santé pour adultes, résidences pour personnes âgées) peut créer des occasions d'interventions thérapeutiques pour les adultes ayant un handicap ainsi que des occasions pour eux de jouer avec leurs enfants et petits-enfants.
- **Espaces plats recouverts de gazon** : Les espaces verts plats situés à proximité offrent des possibilités de jeux libres, de jeux organisés et de repos. Les espaces recouverts de gazon nécessitent un drainage adéquat.
- **Nivellement du site** : La plupart du temps, le site doit être de niveau pour faciliter l'accès et réduire les coûts des travaux d'excavation/de nivellement. Une légère pente (p. ex., 1 %) peut améliorer le drainage. Les sites dont la topographie est irrégulière et/ou qui présentent des pentes nécessiteront l'intervention d'un(e) architecte paysagiste au sein de l'équipe de conception afin de s'assurer que la conception du terrain de jeu et de ses environs intègre les éléments terrestres de manière à favoriser l'accès pour tous et à ne pas constituer des obstacles.
- **Taille du site** : Certains équipements de terrains de jeu nécessitent une grande surface de terrain pour leurs zones de sécurité/de chute (p. ex., les balançoires). Commencer par une grande surface offre une certaine souplesse lors de la conception de l'aménagement d'un terrain de jeu.
- **Visibilité du site** : Le fait de placer un terrain de jeu de manière à ce qu'il soit visible des passants ou des personnes à leur domicile peut prévenir le vandalisme. La visibilité peut également servir de publicité gratuite pour un terrain de jeu. Par exemple, si les gens peuvent voir un terrain de jeu depuis une autoroute ou une rue principale, cela augmente la notoriété et le nombre de visiteurs.
- **Les arbres** : La construction d'un terrain de jeu à proximité d'arbres présente plusieurs avantages importants. Les arbres ajoutent de l'ombre et de l'esthétique à une aire de jeu. Leur ombre offre aux utilisatrices et utilisateurs et aux visiteurs un environnement immédiat pour se rafraîchir, ce qui est particulièrement important pour les personnes ayant des problèmes médicaux ou des effets secondaires de médicaments qui ont un impact sur leur capacité à réguler leur température corporelle. Ils constituent également d'excellents éléments sensoriels qui peuvent avoir des effets apaisants. Par exemple, les arbres filtrent la lumière, offrent des surfaces texturées intéressantes, des feuilles qui changent de couleur (et donc modifient la sensation de l'environnement de jeu à différentes périodes de l'année), et ils permettent d'entendre le bruit du vent dans les feuilles. Bien que la proximité des arbres soit précieuse, il est important de garder les branches en surplomb à au moins sept pieds de l'équipement de jeu (Playworld, 2015, p.14). Évitez la proximité des arbres fruitiers, car les fruits qu'ils laissent tomber peuvent tacher et endommager l'équipement et les surfaces du terrain de jeu, ce qui augmente le besoin de nettoyage et d'entretien (Playworld, 2015, p.14). Évitez également d'installer un terrain de jeu à proximité de plantes épineuses ou toxiques pour assurer la sécurité des enfants. L'ouvrage *Plants for Play : A Plant Selection Guide for Children's Outdoor Environments* de Robin Moore (1993) est une ressource utile pour sélectionner avec soin les plantes destinées aux terrains de jeu.



4 Est-ce que je peux m'y rendre ?



4

Est-ce que je peux m'y rendre ?

Il est essentiel de se demander si les enfants et leurs familles peuvent se rendre sans difficulté à un terrain de jeu inclusif et en revenir, afin de s'assurer que le terrain de jeu inclusif sera utilisé. Les sections suivantes abordent des sujets qui sont importants pour déterminer si les familles peuvent se rendre sur un terrain de jeu inclusif et en revenir. Plus précisément, elles traitent de l'élaboration d'une stratégie de communication avec le public et de l'importance de s'assurer que les gens connaissent l'existence du terrain de jeu (section 4.1), ainsi que de l'accessibilité du stationnement (section 4.2) et des chemins (section 4.3) qui permettent des transitions faciles et sans obstacles vers et depuis un terrain de jeu.

4.1 Communication

Il est impératif de sensibiliser la communauté à l'existence d'un terrain de jeu inclusif et de fournir aux gens des informations actualisées sur les terrains de jeu. Si les familles d'enfants ayant un handicap ne sont pas au courant de l'existence d'un terrain de jeu inclusif ou de ses options de programmation ludique, il est peu probable qu'elles participent. Si elles ne sont pas au courant d'un problème temporaire affectant l'accès au terrain de jeu (par exemple, des éléments de jeu cassés, des toilettes hors d'usage, un entretien prévu du terrain de jeu ou de ses environs), elles risquent de vivre une expérience négative lors d'une visite du terrain de jeu. Une famille qui envisage de visiter un terrain de jeu doit pouvoir trouver facilement des renseignements sur la façon d'y accéder (p. ex., stationnement, voies de transport en commun, chemins), sur ses caractéristiques accessibles (p. ex., surface, éléments de jeu), sur les commodités (p. ex., bancs, toilettes), sur les options de programmation, sur les problèmes d'entretien, etc. Les sous-sections suivantes traitent des pratiques de communication accessibles, ainsi que de l'utilisation des pages Web, des médias sociaux et de la signalisation sur place.

4.1.1 Communications accessibles

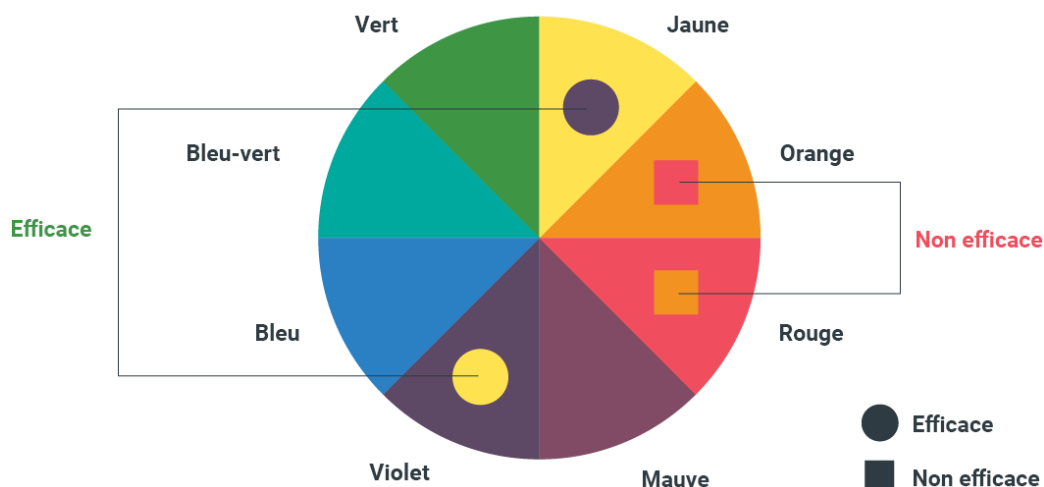
Gardez l'accessibilité à l'esprit lorsque vous partagez des informations sur les terrains de jeu par le biais d'un site Web, de médias sociaux, d'un document ou d'une signalisation sur le site. Les pratiques suivantes de préparation et d'affichage des



informations améliorent l'accessibilité des communications sur les terrains de jeu :

- **Texte sur non-texte** : Utilisez des alternatives textuelles aux images, aux vidéos, aux fichiers audios, aux GIF ou à tout autre contenu non textuel lorsque cela est possible (Association of Registered Graphic Designers, 2019 ; Ville de Calgary, 2010). Lorsque cela n'est pas possible, utilisez des légendes et du texte alternatif qui fournissent des descriptions du contenu non textuelles.
- **Polices de caractères** : Les polices sans empattement (par exemple, Helvetica, Verdana, Arial) sont généralement plus faciles à lire que celles avec empattement. Veillez à ce que le texte des documents, des affiches et des sites Web soit suffisamment large pour être lu. L'utilisation de l'italique et des majuscules n'est pas recommandée, car ces options de style peuvent nuire à la lisibilité.
- **Contraste des couleurs** : Choisir les bonnes couleurs et les bons contrastes pour le texte et les arrière-plans rend les communications accessibles aux personnes daltoniennes ou malvoyantes. Utilisez des couleurs très contrastées pour le texte et l'arrière-plan (par exemple, noir et blanc, bleu foncé et jaune) (Association of Registered Graphic Designers, 2019 ; Ville de Calgary, 2010). D'autres bonnes pratiques consistent à éviter les teintes contrastées qui sont adjacentes l'une à l'autre sur le spectre des couleurs (ou, sur le cercle des teintes illustré à la **Figure 4.1**), à assurer un contraste dans la clarté des couleurs et à utiliser la couleur et un autre élément (p. ex., caractère gras, la taille, les motifs/formes, les faits saillants) pour souligner un point. La Lighthouse Guild (2002) et l'Association of Registered Graphic Designers (2019) fournissent toutes deux des conseils utiles pour le contraste des couleurs et d'autres considérations dans les communications en ligne.

Figure 4.1 - Efficacité du contraste des couleurs



Source : Lighthouse International, 2002

- **Hyperliens et codes de réponse rapide (QR)** : Incorporez des hyperliens ou des codes QR pour que les communications soient concises tout en permettant à ceux qui souhaitent des informations supplémentaires d'y accéder rapidement.
- **Langage et représentation inclusifs** : Utilisez un langage simple et évitez le jargon. Montrez la diversité dans les images ou les vidéos (c'est-à-dire, incluez des personnes de races, de genres, d'âges et de capacités différents). Il est particulièrement important d'intégrer des enfants ayant un handicap dans toute image d'enfants en situation de jeu sur un site Web, sur la signalisation ou dans le matériel de programmation/promotion, ce qui peut être profondément significatif pour les enfants ayant un handicap et leurs familles.



- **Communication opportune** : Assurer la communication en temps opportun des informations concernant un terrain de jeu, en particulier les problèmes affectant son accessibilité et son utilisation. Si l'information sur l'accessibilité n'est pas communiquée efficacement et rapidement, cela peut amener certaines familles d'enfants ayant un handicap à vivre des expériences négatives sur le terrain de jeu (p. ex., visite lorsque l'équipement accessible est brisé, lorsque des travaux de construction sont en cours, lorsqu'une toilette est hors d'usage). Envisagez de communiquer les problèmes liés au terrain de jeu par le biais d'un site Web, des médias sociaux et de la signalisation sur place (p. ex., un tableau d'affichage).
- **Commentaires de la communauté** : Créez des opportunités pour les membres de la communauté de fournir une rétroaction sur leurs expériences du terrain de jeu sur toutes les plateformes de communication (par exemple, page Web, médias sociaux, boîtes à commentaires sur le site).

4.1.2 Médias sociaux

La création de comptes de médias sociaux pour les communications relatives aux terrains de jeu sur les plateformes suivantes peut favoriser des communications opportunes sur les terrains de jeu et sensibiliser la communauté :

- **Twitter** : Un outil utile pour s'engager et répondre aux membres de la communauté, promouvoir le terrain de jeu et publier des mises à jour sur les problèmes ou les nouvelles du terrain de jeu.
- **Facebook** : Créer un profil pour le terrain de jeu à l'aide des paramètres de page d'entreprise ou de page de groupe communautaire de Facebook offre un espace centralisé sur les médias sociaux pour partager la philosophie, l'histoire, les objectifs, l'emplacement et les services du terrain de jeu. Il s'agit également d'un endroit utile pour afficher des notifications et pour engager la communauté.
- **YouTube** : D'autres plateformes de médias sociaux peuvent être facilement liées au contenu de YouTube. YouTube peut servir d'emplacement centralisé pour le stockage de vidéos promotionnelles sous-titrées (par exemple, des visites à pied du terrain de jeu et de ses environs), de reportages et de vidéos de rétroaction de la communauté.
- **Instagram** : Cette plateforme est utile pour partager des images promotionnelles et de courtes vidéos sur les événements du terrain de jeu.

Lorsque vous publiez des informations sur les médias sociaux, améliorez l'accessibilité en incorporant des alternatives textuelles aux images (p. ex., des transcriptions et des légendes). Lorsque vous publiez une vidéo, faites en sorte que les légendes soient claires et concises, supprimez les explétifs (p. ex., dire « euh » ou « comme, genre ») et alignez soigneusement le rythme des légendes sur celui de la vidéo (Université Queen's, ND, p. 7-8). L'établissement d'un lien entre les messages publiés sur les différentes plateformes et la page Web du terrain de jeu peut contribuer à sensibiliser les gens aux options disponibles pour obtenir des informations sur le terrain de jeu.

Envisagez de compiler des messages provenant de différentes plateformes de médias sociaux et de les partager par le biais d'un bulletin d'information hebdomadaire ou mensuel accessible (par exemple, pour les logiciels de lecture à l'écran). Cela peut permettre l'accès à ceux qui utilisent des lecteurs sonores de texte, mais aussi à ceux qui n'utilisent pas les médias sociaux.

Évitez d'intercaler des mot-clics dans le corps d'une publication, car cela peut rendre la lecture difficile et peut être particulièrement déroutant pour toute personne utilisant un logiciel de lecture à l'écran ou de texte. Envisagez plutôt de placer tous les mot-clics à la fin d'un message (Université Queen's, s.d., p. 5).



4.1.3 Page Web

Dans certains cas, il peut s'avérer pratique de créer une page Web qui fournit des informations actualisées sur un terrain de jeu inclusif et qui sert de pôle à toutes les informations et communications pertinentes sur le terrain de jeu. Le contenu à inclure dans une page Web consacrée au terrain de jeu comprend les éléments suivants :

- **Philosophie du jeu inclusif** : Le jeu inclusif ajoute de la valeur et des possibilités de jeu à un terrain de jeu et ceci doit être communiqué. Inclure une explication sur le jeu inclusif dans un endroit très visible de la page Web peut sensibiliser la communauté au jeu inclusif et à l'importance de la conception du terrain de jeu. Il est important de souligner que cela permet aux familles d'enfants ayant un handicap de savoir que le terrain de jeu tient compte de leur présence et les accueille favorablement.
- **Nouvelles/mises à jour** : Fournissez des mises à jour sur les activités ou les problèmes sur le terrain de jeu ou à proximité qui peuvent affecter son accessibilité. Il peut s'agir de mises à jour de l'entretien, de fermetures de routes et de changements de programme. Une autre option consiste à fournir des liens vers les médias sociaux sur une page Web pour toutes les nouvelles et mises à jour concernant le terrain de jeu.
- **Éléments de jeu accessibles/inclusifs** : Partagez et célébrez les caractéristiques spécifiques de la conception du terrain de jeu et les éléments de jeu qui favorisent l'accessibilité et le jeu inclusif. Cela est utile pour les enfants ayant un handicap et leurs familles, et informatif pour les visiteurs du terrain de jeu. Envisagez de partager les caractéristiques de conception accessibles intégrées dans l'environnement du terrain de jeu.
- **Foire aux questions (FAQ)** : L'inclusion d'une page facile à trouver FAQ permet de réduire la nécessité de répondre aux questions des utilisatrices et utilisateurs potentiels. Faites en sorte que toutes les réponses soient claires et concises.
- **Informations sur la navigation** : Envisagez de fournir des informations de navigation à trois niveaux : (1) se rendre au terrain de jeu (p. ex., une carte indiquant l'emplacement du terrain de jeu par rapport aux rues et aux espaces environnants ; des informations sur les itinéraires et les arrêts des transports publics ; des options de stationnement et d'embarquement/débarquement) ; (2) se déplacer autour du terrain de jeu (p. ex., une carte d'orientation indiquant le terrain de jeu par rapport aux chemins accessibles environnants et aux installations/aménagements) ; et (3) utiliser le terrain de jeu (p. ex., une carte indiquant les dispositions du terrain de jeu, les zones et les équipements spécifiques).
- **Réservations de groupe** : Il est fortement recommandé d'utiliser un système de réservation de groupes, en particulier pour les terrains de jeu de destination. Un système de réservation facilitera la coordination et permettra d'éviter d'avoir trop de groupes estivaux ou scolaires et de bus sur le site en même temps. Vous pouvez également choisir d'utiliser un système de réservation pour les équipements environnants (p. ex., l'accès à tout équipement de jeu en pièces détachées, aux tables de pique-nique ombragées et aux aires d'activités). Cela peut être utile pour les familles dont les visites nécessitent une planification minutieuse et pour celles qui souhaitent utiliser le terrain de jeu pour des événements (p. ex., une fête d'anniversaire). L'intégration des réservations dans un site Web indépendant est inutile si les sites Web des parcs offrent un système de réservation adéquat, ce qui est souvent le cas. Dans ce cas, la page Web du terrain de jeu doit fournir un lien vers la page Web de réservation du parc. Si les réservations par téléphone sont préférables, indiquez le numéro de téléphone et l'adresse électronique nécessaires.
- **Rétroaction** : Fournissez une page de rétroaction où les personnes peuvent saisir un texte dans une case et cliquer sur « Soumettre » pour partager leurs expériences et leurs commentaires. En plus de solliciter des commentaires positifs et négatifs sur les expériences des gens, il peut être utile de demander



explicitement des informations sur l'inaccessibilité, les problèmes de sécurité, le nettoyage/la maintenance et les environs. Ajouter une case à cocher « réponse demandée » sur la page de rétroaction peut faciliter la gestion des communications.

- **Inscription aux notifications par courriel/sms :** Proposez une option permettant aux membres de la communauté de s'inscrire pour recevoir des mises à jour sur le terrain de jeu en fournissant leur adresse électronique et/ou leur numéro de téléphone cellulaire. Ajoutez également des liens et des pseudos de médias sociaux pour que les gens puissent recevoir des notifications via les médias sociaux s'ils le souhaitent.
- **Remerciements :** Remerciez les donateurs, les partenaires communautaires, les partenaires des programmes de jeu et les autres parties impliquées dans la création et le fonctionnement du terrain de jeu.
- **Croisement de liens :** Pensez à d'autres pages Web où un lien vers la page Web du terrain de jeu serait utile et demandez à créer un lien sur cette page Web pour faciliter la navigation et augmenter l'achalandage de la page Web du terrain de jeu. De même, pensez aux liens vers d'autres pages Web que vous pourriez intégrer à la page Web du terrain de jeu.
- **Budget pour la gestion de la page Web :** La gestion d'une page Web de terrain de jeu et la communication en temps opportun de l'accessibilité du terrain de jeu et d'autres questions nécessitent un soutien budgétaire chaque année (c'est-à-dire du temps, de l'argent, du personnel). Si l'on ne tient pas compte de ces éléments, la communication risque d'échouer.
- **Annuaire des terrains de jeu :** Ajoutez votre terrain de jeu inclusif et l'URL de sa page Web aux répertoires locaux ou régionaux de terrains de jeu. S'il n'existe pas de répertoire, envisagez d'en créer un et d'y intégrer des informations sur l'accessibilité des terrains de jeu. La carte et la liste des terrains de jeu inclusifs de la fondation des parcs d'Anchorage en sont un bon exemple (Anchorage Park Foundation, ND).
- **Commentaires et témoignages :** Envisagez de demander aux membres de la communauté (y compris les enfants) s'ils accepteraient que leurs commentaires et témoignages sur le terrain de jeu soient publiés sur la page Web. Leur contribution peut être utile et inspirante pour les visiteurs de la page Web.

4.1.4 Communication sur le site du terrain de jeu

S'il est crucial pour les utilisatrices et utilisateurs d'avoir accès aux informations en ligne sur le terrain de jeu avant leur arrivée, il est également important de disposer d'informations sur place. Les documents communiquant les mises à jour peuvent être rédigés de la même manière que les communications en ligne, avec un langage convivial, un formatage accessible et un fort contraste de couleurs. Il existe différentes formes d'annonces et de mises à jour qui devraient être communiquées sur le site du terrain de jeu. Considérez les points suivants :

- **Documents et tableau d'affichage :** Les mises à jour concernant le terrain de jeu (p. ex., les travaux à venir, les fermetures) doivent être disponibles près de celui-ci. Ces mises à jour peuvent être affichées ou mises à disposition sous forme de documents à emporter sur un tableau d'affichage communautaire à proximité, ainsi qu'à l'entrée du terrain de jeu ou autour de son périmètre. Les mises à jour doivent être clairement datées et les anciennes mises à jour qui ne sont plus pertinentes doivent être retirées du site pour éviter toute confusion. Outre les mises à jour, les affiches et les documents peuvent être utilisés pour informer la communauté des programmes de jeu et des activités prévues sur le terrain de jeu ou dans les environs. Placez les affiches et les documents à une hauteur accessible aux personnes qui utilisent des appareils de mobilité.
- **Codes à réponse rapide (QR) :** Les codes QR peuvent être placés sur des éléments de jeu afin que les utilisatrices et utilisateurs puissent les scanner à l'aide de leur téléphone cellulaire et être dirigés vers



une page web qui offre des informations sur les caractéristiques d'accessibilité de chaque élément. Par exemple, un code QR pourrait être placé sur une glissoire à rouleaux. Les personnes utilisant le code pourraient apprendre qu'il s'agit d'une glissoire sans électricité statique, sans danger pour les enfants porteurs d'implants cochléaires et d'autres dispositifs électroniques externes. Les caractéristiques d'accessibilité n'étant pas toujours évidentes, les codes QR peuvent constituer un excellent outil pour aider la communauté à se renseigner sur l'accessibilité du terrain de jeu. Les codes QR peuvent également être ajoutés à l'équipement ou à la signalisation sur place afin de créer une option facile à utiliser pour fournir une rétroaction sur l'entretien du terrain de jeu (voir la **Figure 4.2**) et pour s'enregistrer aux fins de dépistage des contacts pendant une pandémie. Ils peuvent également être conçus pour amener la personne utilisant le code QR vers un site proposant différents types de jeu ou de défis adaptés aux équipements, aux caractéristiques et/ou à l'environnement du terrain de jeu.

Figure 4.2 - Code QR sur les équipements de jeu **Figure 4.3 - Plan du terrain de jeu**



Source : blog.oevae.com



Source : tangelocreative.com.au

- **Cartes du site** : Les plans des terrains de jeu sont des éléments souhaitables. Ils aident les familles à comprendre les caractéristiques spécifiques des éléments de jeu et de l'environnement, et comment les enfants peuvent y jouer. Vous voudrez peut-être produire une seule carte qui montre clairement toutes les caractéristiques du terrain de jeu et l'environnement qui l'entoure (p. ex., voir la **Figure 4.3**). Dans d'autres cas, il peut être préférable de produire une seule carte centrée sur le terrain de jeu lui-même, et une seconde carte montrant le terrain de jeu en relation avec les installations, les équipements et les chemins environnants.
- **Cartes en relief/tactiles** : Il est fortement recommandé de fournir des cartes tridimensionnelles en relief/tactiles en plus d'une carte typique du site. Ces cartes, comme le montre la **Figure 4.4**, offrent des informations utiles sur l'aménagement du terrain de jeu (p. ex., les élévations et les dépressions, les éléments centraux, les installations et leurs chemins) aux personnes malvoyantes et aux personnes utilisant des dispositifs de mobilité. Les cartes en relief/tactiles aident également les utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu à anticiper, à se préparer et à planifier la manière dont ils vont naviguer le terrain de jeu et ses environs.



Figure 4.4 - Cartes de terrains de jeu en braille/tactile



Sources (dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du haut à gauche) : [Pinterest.com](https://www.pinterest.com), [illawarramercury.com.au](https://www.illawarramercury.com.au), [inspectionsada.com](https://www.inspectionsada.com), tr.pinterest.com

- **Signalisation et orientation** : Des outils de signalisation et d'orientation en plusieurs formats (p. ex., photos/diagrammes, éléments tactiles, descriptions en braille de l'utilisation et de l'accessibilité des éléments de jeu) permettent de répondre aux divers besoins des enfants ayant un handicap et d'aider les parents à soutenir leur enfant lorsqu'elle ou il se déplace dans le terrain de jeu. Voir la section 5.4 du présent guide pour en savoir plus sur la signalisation et l'orientation.

4.2 Stationnement accessible

Pour de nombreuses familles dont des membres ont un handicap, le stationnement est la première et dernière interaction avec la visite d'un terrain de jeu inclusif. La mise à disposition de places de stationnement accessibles, faciles à utiliser et sécuritaires, qui facilitent les transitions entre les véhicules, contribue à créer un environnement accueillant pour les familles dont des membres ont un handicap. Cela facilite les visites des terrains de jeu et peut réduire la nécessité de planifier les déplacements à l'avance. Malheureusement, de nombreuses lignes directrices et de nombreux rapports concernant la conception de terrains de jeu inclusifs se contentent de noter que les terrains de jeu inclusifs nécessitent des places de stationnement accessibles, mais n'accordent que peu ou pas d'attention à leur conception et à leur configuration. Cela est particulièrement problématique puisque les terrains de jeu communautaires ont souvent peu ou pas de stationnement accessible (Olsen et Dieser, 2012).



Bien que certaines mesures techniques soient abordées dans les sous-sections suivantes, il faut toujours consulter les mesures et spécifications techniques locales en matière de stationnement accessible (p. ex. emplacement, dimensions, signalisation et ratios des places de stationnement accessibles). Les responsables de la planification et de la conception chargés de prendre des décisions concernant le stationnement accessible (p. ex., le nombre de places à créer, leur emplacement et leur conception) sont fortement encouragés à (et peuvent être tenus de) consulter les personnes ayant un ou plusieurs handicaps, le public et les groupes d'accessibilité concernés au sujet de la conception du stationnement qu'ils proposent (voir la section 3.1 pour en savoir plus sur l'engagement communautaire). Les usagers peuvent apporter un éclairage unique qui contribue à améliorer la conception des stationnements et la manière dont ils sont utilisés.

4.2.1 Places de stationnement accessibles

Les exigences des dispositions municipales en matière de stationnement accessible sont parfois inadéquates pour assurer un nombre suffisant de places de stationnement accessibles pour un terrain de jeu inclusif. Par exemple, un ratio ou un pourcentage minimum d'espaces de stationnement accessibles réglementé par la municipalité (p. ex., exiger un espace de stationnement accessible pour chaque 25 places de stationnement dans un parc de stationnement, ou 4 %) peut ne pas tenir compte du fait qu'un terrain de jeu inclusif exige davantage d'espaces de stationnement accessibles. Pour cette raison, toute exigence minimale en matière de ratio de stationnement accessible doit être traitée comme telle (c'est-à-dire comme un minimum) et non comme une norme fixe. Songez aux personnes qui utiliseront le parc de stationnement par rapport à l'usage qu'il sert, et prévoyez un nombre de places de stationnement accessibles autorisées en tenant compte de cette information. Dans le cas des terrains de jeu inclusifs, il peut être nécessaire de dépasser les exigences minimales en matière de ratio de places de stationnement accessibles pour répondre à leurs besoins uniques en matière de stationnement accessible. Dépasser les exigences minimales envoie également un message puissant à l'effet que votre terrain de jeu est ouvert à tous et que les expériences et les besoins des personnes ayant un handicap ont été pris en compte.

Afin de tenir compte de la présence de personnes vivant avec un handicap, les municipalités doivent envisager d'élaborer et de mettre en œuvre des dispositions relatives au ratio de stationnement accessible spécifiques aux terrains de jeu inclusifs qui favorisent la création d'espaces plus accessibles. Par exemple, bien qu'il ne s'agisse pas d'un règlement de stationnement du règlement de zonage municipal, la loi américaine sur les personnes handicapées (Americans with Disabilities Act ou ADA) exige que 10 % et 20 % des places de stationnement soient accessibles pour les installations de consultation externe des hôpitaux et les installations de réadaptation liées à la mobilité/physiothérapie, respectivement (ADA National Network, 2017). Cela ne veut pas dire que ces pourcentages doivent correspondre à ceux d'un terrain de jeu inclusif ; on pourrait plutôt envisager d'exiger un plus grand nombre de places de stationnement accessibles étant donné l'intention de faire en sorte que les terrains de jeu inclusifs offrent des possibilités de jeu aux enfants ayant un handicap. Par ailleurs, les municipalités pourraient améliorer l'inclusion vécue sur les terrains de jeu inclusifs par le biais d'orientations stratégiques explicites qui appuient le dépassement des ratios minimaux de stationnement accessible afin de reconnaître et de répondre aux besoins de stationnement associés à un terrain de jeu inclusif.



Lorsque des terrains de jeu inclusifs sont construits à côté d'un autre usage (p. ex., un centre de loisirs ou une école) et que l'intention est que les deux usages partagent un parc de stationnement, le nombre de places de stationnement accessibles fournies pour desservir un usage ne doit pas être comptabilisé dans le nombre de places accessibles desservant l'autre usage. Par exemple, si deux places de stationnement accessibles sont prévues pour desservir une école (et sont donc situées près de l'entrée principale de l'école), ces deux places ne doivent pas être considérées comme des places de stationnement accessibles pour un terrain de jeu inclusif qui partage le parc de stationnement. Si l'on considère que les deux places accessibles servent aux deux usages, on risque d'empêcher la disponibilité de places de stationnement accessibles pour le terrain de jeu pendant les heures de classe, puisque les places peuvent être occupées toute la journée par l'école.

De plus, les places de stationnement accessibles situées près de l'entrée principale d'une école peuvent ne pas être idéalement situées pour offrir un accès au terrain de jeu inclusif. L'utilisation des places de stationnement accessibles situées à proximité de l'entrée de l'école peut obliger les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux à emprunter des voies de stationnement dangereuses dédiées aux véhicules, et à passer derrière des véhicules garés.

Bien qu'il ait été recommandé qu'un espace de jeu inclusif dispose d'au moins une place de stationnement désignée pour les personnes ayant un handicap lorsqu'un stationnement est prévu (voir Fondation Rick Hansen, 2019), il convient d'envisager davantage de places de stationnement accessibles, compte tenu de l'intention d'un terrain de jeu inclusif. Il est préférable de prévoir au moins deux (et de préférence trois) places de stationnement accessibles (et au moins une dimensionnée pour le stationnement d'une fourgonnette accessible) pour un terrain de jeu inclusif afin de garantir qu'au moins deux familles ayant besoin de ces places puissent visiter le terrain de jeu simultanément. S'il n'y a pas d'aire de stationnement adjacente à un terrain de jeu, il faut envisager de fournir au moins deux places de stationnement accessibles sur la rue (ou en parallèle) dont au moins une est adaptée au stationnement d'une fourgonnette accessible. Les places de stationnement sur rue doivent être directement reliées à des chemins accessibles afin d'éviter le chargement et le déchargement dans la rue ou sur l'herbe, ce qui pose de graves problèmes de sécurité. Le fait d'offrir plus de places de stationnement accessibles que ce qui est exigé correspond à l'intention des terrains de jeu inclusifs d'offrir des possibilités de jeu à tous les enfants, encourage les personnes qui se garent à visiter régulièrement le terrain de jeu et peut amener un plus grand nombre de familles d'enfants ayant un handicap à le visiter (Association canadienne du stationnement, 2019).

Les exigences municipales locales en matière de stationnement accessible, qu'il s'agisse du nombre d'espaces accessibles ou de leurs dimensions, sont généralement minimales et souvent inadéquates pour répondre aux besoins d'accessibilité uniques d'un terrain de jeu inclusif. Les municipalités peuvent favoriser l'inclusion dans la communauté en élaborant des définitions politiques pour les « terrains de jeu inclusifs » et en encourageant leur mise en œuvre par le biais d'une orientation politique (p. ex., dans les plans officiels ou les plans municipaux). Elles peuvent également élaborer des dispositions relatives au stationnement qui répondent aux besoins particuliers de ces terrains de jeu en matière de stationnement accessible. Il est pratique, voire nécessaire, de dépasser les exigences minimales locales en matière d'accessibilité au stationnement pour permettre un accès adéquat aux terrains de jeu inclusifs.



4.2.2 Emplacement des places de stationnement accessibles

Une place de stationnement accessible mal située est source de difficultés et d'insécurité lors de la transition vers et depuis un terrain de jeu inclusif. Cela peut dissuader les personnes ayant un handicap de fréquenter un terrain de jeu.

Voici quelques stratégies et considérations pour déterminer l'emplacement des places de stationnement accessibles pour les terrains de jeu inclusifs :

- Prévoyez des places de stationnement accessibles le plus près possible du terrain de jeu inclusif ou du chemin principal menant au terrain de jeu. Les places de stationnement accessibles situées ailleurs dans un parc de stationnement (p. ex., à l'extrémité opposée à l'entrée d'un terrain de jeu inclusif) qui servent à un autre usage (p. ex., une école ou un centre de loisirs) ne doivent pas être considérées ou comptées comme des places de stationnement accessibles pour le terrain de jeu.
- Faites en sorte que les places soient visibles de loin pour améliorer la sécurité. Évitez de situer les places de stationnement accessibles à un endroit où elles ne deviennent visibles pour les conducteurs qu'après un virage (p. ex., après avoir tourné au bout d'une rangée de places de stationnement).
- Si un parc de stationnement ne peut pas être situé à proximité d'un terrain de jeu inclusif, les places de stationnement accessibles peuvent être séparées du parc de stationnement afin de se rapprocher de l'espace de jeu (Playworld, 2015).
- Situez les places de stationnement accessibles à proximité des rampes qui donnent accès au terrain de jeu ou au chemin menant à celui-ci, afin d'éviter que les piétons aient à se déplacer sur des parcours de stationnement destinés aux véhicules. Il est préférable que les rampes d'accès aux trottoirs soient accessibles par des allées adjacentes aux places de stationnement. Une autre solution consiste à placer les espaces accessibles à côté d'un trottoir de transition sans raccords, bordé de butoirs de roues (c'est-à-dire de barrières en béton qui empêchent les voitures d'empiéter sur l'espace du trottoir). Cette solution n'oblige pas à chercher un abaissé de trottoir ; il suffit de passer entre les butoirs de roues et d'effectuer une transition sans heurts vers le trottoir. La **Figure 4.5** présente un exemple de ce type de stationnement sans raccord.

Figure 4.5 - Stationnement à transition sans raccord



Source : playlsi.com



- Si une aire d'embarquement et de débarquement est intégrée à l'environnement d'un terrain de jeu inclusif, envisagez de désigner une partie de cette aire comme étant accessible au moyen de marques de surface clairement peintes et d'une signalisation appropriée. Veillez à ce que cet espace désigné respecte (ou dépasse) les exigences en matière de conception de stationnement pour fourgonnettes accessibles et qu'il soit adjacent à des rampes d'accès au trottoir, au besoin. Tout espace désigné doit être élargi jusqu'à la bordure ou au trottoir, sans empiéter dans la voie des autres usagers de cette aire. Toute famille utilisant la zone accessible désignée doit pouvoir le faire sans bloquer les autres véhicules afin de pouvoir effectuer des transitions sécuritaires et non bousculées vers et depuis les véhicules, sans se soucier de faire attendre les autres usagers. L'installation de bancs près des zones de (dé)chargement/attente peut faciliter les transitions entre le parc de stationnement et le terrain de jeu.
- Prévoyez des aires de stationnement désignées pour les autobus, les véhicules de plaisance ou autres gros véhicules, loin des entrées principales et des stationnements accessibles. Si ces zones désignées ne sont pas fournies, les gros véhicules, les autobus en particulier, peuvent effectuer des prises en charge et des débarquements près de l'entrée. Cela peut à son tour bloquer l'accès aux places de stationnement accessibles (pour en savoir plus sur les autobus bloquant le stationnement accessible, voir Ross & Buliung, 2019).
- Placez tout arrêt de transport en commun loin des autres zones de chargement/déchargement de véhicules devant l'entrée d'un terrain de jeu (Playworld, 2015).
- Assurez-vous que les places de stationnement accessibles offrent une ligne de vue dégagée vers le terrain de jeu afin qu'une gardienne ou un gardien puisse facilement observer les déplacements d'un enfant vers et depuis le terrain de jeu pendant ses transitions (Playworld, 2015).

4.2.3 Conception de places de stationnement accessibles

La conception d'une place de stationnement accessible est tout aussi importante que son emplacement pour assurer des transitions sécuritaires et confortables vers et depuis un véhicule. Consultez et respectez les dispositions municipales en matière de stationnement (ou les exigences provinciales/étatiques ou fédérales) lors de la conception d'une place de stationnement accessible. Examinez ensuite attentivement la nécessité de dépasser les exigences minimales pour la conception de places de stationnement accessibles afin de mieux répondre aux besoins uniques de stationnement accessible d'un terrain de jeu inclusif.

L'ADA exige que les places de stationnement accessibles et les places de stationnement pour fourgonnettes accessibles aient une largeur de 2 440 mm (96") et de 3 350 mm (132"), respectivement. En Ontario, au Canada, la norme de conception des espaces publics exige que les places de stationnement accessibles et les places de stationnement pour fourgonnettes accessibles aient une largeur de 2 400 mm (94,5") et de 3 400 mm (134"), respectivement. Voir la **Figure 4.6** pour un diagramme montrant les places de stationnement accessibles avec ces mesures.

Chaque place de stationnement accessible doit avoir une rampe d'accès adjacente de plain-pied menant à un sentier piétonnier ou chemin vers le terrain de jeu inclusif. La rampe d'accès doit être clairement indiquée (p. ex., par des hachures peintes et un message d'interdiction de stationner) afin de dissuader les gens de s'y garer. Si la surface n'est pas pavée, des panneaux doivent être installés pour marquer les rampes d'accès et indiquer qu'elles ne peuvent pas être utilisées pour le stationnement. L'ADA exige que les rampes d'accès mesurent au moins 1525 mm (60").



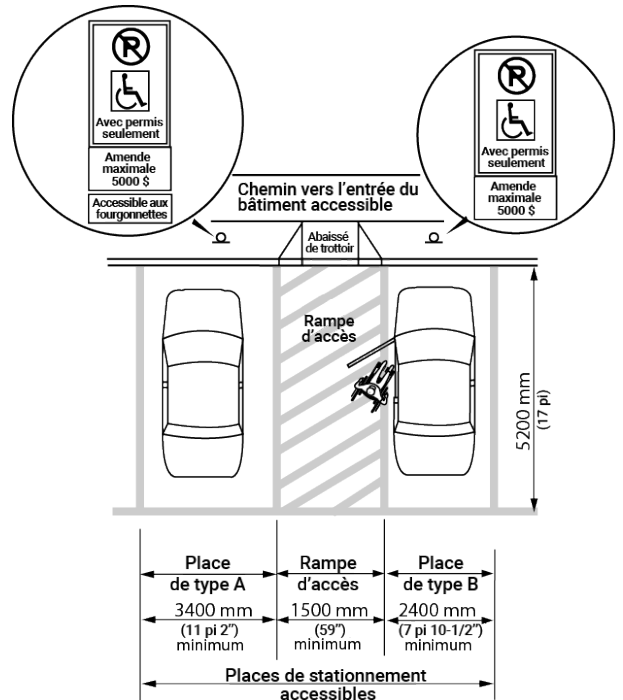
L'abaissement du trottoir de la rampe d'accès au chemin doit être encastré dans le trottoir (c'est-à-dire qu'il ne doit pas faire saillie dans la rampe d'accès). Fournir un accès direct de chaque rampe d'accès à un chemin (voir la **Figure 4.6** ci-dessous) améliore la sécurité en évitant aux gens d'avoir à traverser les surfaces des parcs de stationnement destinées aux automobiles et, par conséquent, de devoir passer derrière des véhicules garés (Global Alliance on Accessible Technologies & Environments [GAATES], 2019).

Les places de stationnement sur rue (ou parallèles) doivent être plus larges (par exemple, 4600 mm) pour permettre des transitions sécuritaires loin des autres véhicules. Ces places nécessitent une signalisation adéquate du stationnement accessible et un accès direct à un abaissé de trottoir. La **Figure 4.7** présente le schéma d'une place de stationnement accessible sur rue.

Les dimensions de la rampe d'accès et du stationnement accessible (fourgonnette) ci-dessus, ou toute mesure de stationnement accessible spécifique à un emplacement, doivent généralement être abordées comme le strict minimum qui peut être fait. Playworld (2015) suggère que les normes locales d'espacement entre les places de stationnement pour fourgonnettes accessibles soient dépassées de 20 % afin de garantir un espace suffisant pour les transitions. Cette proposition est motivée par le fait que les utilisatrices et utilisateurs de stationnements accessibles pour fourgonnettes n'ont souvent pas assez d'espace entre les véhicules, même si l'espace est techniquement conforme aux exigences en matière d'accessibilité. Les concepteurs doivent être ouverts à l'idée de prendre en compte les réactions des personnes ayant un handicap à la consultation sur le stationnement accessible et d'évaluer s'ils doivent dépasser les exigences pour garantir un stationnement qui soit techniquement et fonctionnellement accessible.

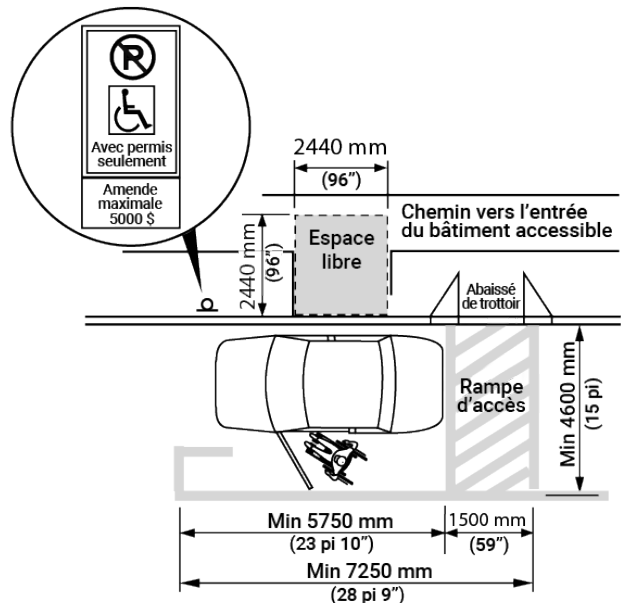
Voici quelques stratégies et considérations pour la conception de places de stationnement accessibles :

Figure 4.6 - Places de stationnement accessibles aux fourgonnettes et places de stationnement accessibles avec rampe d'accès



Source : [Ville de Mississauga, 2015](#).

Figure 4.7 - Place de stationnement accessible sur rue (ou en parallèle)



Source : [Ville de Mississauga, 2015](#).



- Faites en sorte que les surfaces des places de stationnement accessibles soient fermes, antidérapantes et inclinées pour permettre le drainage (idéalement 1:50 ; jamais plus inclinées que 1:25) (GAATES, 2019).
- Marquez clairement les places de stationnement au moyen d'une peinture de surface (c'est-à-dire une surface bleue avec un pictogramme de stationnement accessible) et d'une signalisation répondant aux exigences locales (p. ex., taille de la police de caractères/du pictogramme/du panneau, hauteur de la signalisation). Alignez les pictogrammes de stationnement accessible sur les surfaces des places de stationnement avec l'extrémité d'entrée d'une place de stationnement afin que les conducteurs puissent les voir facilement. Affichez des panneaux indiquant les véhicules et les types d'élévateurs pour lesquels chaque place de stationnement accessible est destinée (p. ex., fourgonnette ou voiture, élévateurs à entrée arrière ou latérale). Le cas échéant, ajoutez des informations sur les amendes pour l'utilisation d'un stationnement accessible sans permis.
- Inspectez régulièrement les rampes d'accès aux trottoirs pour vous assurer que les transitions sont continues et en bon état. Les rampes doivent avoir des côtés évasés (pente maximale de 1:10) ou avoir des bordures retournées pour éviter les risques de trébuchement et faciliter la navigation.
- Prévoyez une signalisation aux entrées du parc de stationnement qui dirige les conductrices et conducteurs vers les places accessibles, en plus d'une signalisation claire qui indique les places de stationnement accessibles.
- Les rampes d'accès aux trottoirs doivent être marquées de signes tactiles et de contrastes de couleur et de tons.

Les autres stratégies qui favorisent la sécurité et l'accessibilité des places de stationnement, et des parcs de stationnement en général, sont les suivantes :

- Séparez les voies de circulation des véhicules et des piétons dans le parc de stationnement en incorporant des voies piétonnes réservées à l'intérieur du parc et/ou en configurant le parc de manière à ce que les piétons aient la possibilité de sortir rapidement par des rampes d'accès aux trottoirs et de se déplacer sur les trottoirs autour du parc (c'est-à-dire hors du passage des véhicules).
- Empêchez les empiètements sur les trottoirs piétonniers qui se trouvent à l'intérieur ou à proximité des parcs de stationnement en utilisant des butoirs de roues (c.-à-d. des barrières qui empêchent les véhicules de déborder sur les trottoirs), en plaçant stratégiquement les supports de bicyclettes (c.-à-d. de façon à ce que les pneus arrière ou les guidons ne se trouvent pas dans l'espace du trottoir piétonnier) et en entretenant la végétation (c.-à-d. en taillant les branches de façon à ce qu'elles ne dépassent pas 8 pieds). Cela est particulièrement important pour toute section de trottoir qui doit être utilisée pour se déplacer entre les places de stationnement accessibles et le terrain de jeu inclusif.

4.3 Chemins d'accès

Les chemins d'accès à un terrain de jeu inclusif qui ne sont pas soigneusement conçus, construits et entretenus peuvent rendre les déplacements vers le terrain de jeu difficiles, dangereux ou impossibles pour certaines familles et certains enfants ayant un handicap. Cela s'applique aux chemins d'accès entre le terrain de jeu et le stationnement ou les points d'accès pour les piétons, mais aussi entre le terrain de jeu et les installations environnantes, comme les toilettes, les vestiaires, les aires de pique-nique, les fontaines à boire, les zones d'ombre, les abris et les bancs, et d'autres installations récréatives à proximité (p. ex. d'autres terrains de jeu, des terrains de sport, des aires de jeu d'eau, des piscines ou des bâtiments de centres de loisirs). L'aménagement et l'entretien des chemins d'accès menant à l'environnement immédiat d'un terrain de jeu améliorent l'accès à ce dernier et créent une communauté accessible et propice à la marche.



Les sous-sections suivantes traitent des questions clés qui doivent être prises en compte lors de la conception et de l'aménagement de chemins d'accès vers, depuis et autour des terrains de jeu inclusifs. Il s'agit notamment de leur largeur, de leurs pentes, de leurs surfaces et de leurs transitions. La dernière sous-section traite des possibilités d'améliorer l'inclusion et le jeu le long des chemins d'accès.

4.3.1 Largeurs des chemins d'accès

La largeur des chemins d'accès, de sortie et de contournement d'un terrain de jeu peut avoir une incidence directe sur l'accessibilité et l'inclusion des enfants ayant un handicap et de leurs familles. Faites en sorte que les chemins soient suffisamment larges pour que deux utilisatrices ou utilisateurs de fauteuils roulants ou de scooters puissent se côtoyer ou passer l'un à côté de l'autre sans avoir à se détourner ou à faire marche arrière.

- L'annexe H de la norme CAN/CSA Z164-07 de l'Association canadienne de normalisation (CSA) (2007) sur les espaces et l'équipement de jeu pour enfants exige que les chemins aient une longueur minimale de 1524 mm (60") (CCAP, ND).
- Les normes de l'ADA relatives à la conception accessible exigent que les entrées et les sorties des chemins soient de 1525 mm (60") (Department of Justice, 2010). Toutefois, cette norme doit être reconnue et traitée comme le strict minimum, car elle ne permet pas nécessairement le passage aisé de deux utilisatrices ou utilisateurs de fauteuil roulant/scooter.
- La ville de Toronto (2021) en Ontario, au Canada, recommande que ses trottoirs aient une largeur minimale de 2100 mm (83") sur les routes locales, qui peut être réduite à 1800 mm (71") sur les routes où le nombre de piétons est faible et où la vitesse et le volume des véhicules sont faibles. Elle recommande que les pistes, les chemins, les trottoirs de bois et les voies d'accès aux plages aient une largeur minimale de 3 600 mm (142"), 3 000 mm (118") et 2 700 mm (106") pour les pistes à grande capacité, primaires et secondaires, respectivement. Ces largeurs doivent être exemptes d'obstructions et de saillies.
- Le U.S. Access Board (2005, p. 20) note que les chemins peuvent se rétrécir jusqu'à 915 mm (36") sur une distance de 1525 mm (60") afin d'offrir une certaine souplesse pour contourner les caractéristiques de conception du site (p. ex., les arbres et leurs racines).
- Playworld (2015) recommande de dépasser la norme ADA de 305 mm (12") en créant des chemins d'une largeur de 1829 mm (72"), qui permettent un passage facile et confortable. Il est important de prévoir des chemins d'une largeur de 1829 mm (72") pour les zones entourant les terrains de jeu inclusifs, où les enfants peuvent avoir des comportements sains de prise de risque mettant à l'épreuve leur vitesse et leur mobilité.
- Lorsque cela est logique (p. ex. dans les zones à forte circulation piétonnière) et réalisable, les responsables de la conception sont fortement encouragés à dépasser les exigences de largeur minimale des chemins d'accès.

Lorsqu'un trottoir ne peut pas avoir une largeur d'au moins 1 525 mm (60") et qu'il ne peut donc supporter qu'une seule utilisatrice ou un seul utilisateur de fauteuil roulant ou de scooter à la fois, l'ADA exige l'aménagement d'espaces de dépassement élargis (p. ex., voir la **Figure 4.8**) d'une largeur d'au moins 1 525 mm (60") à des intervalles le long du trottoir ne dépassant pas 60,96 m (200'). Pour les chemins d'accès, de sortie et de contournement d'un terrain de jeu inclusif qui ne peuvent pas avoir une largeur d'au moins 1 525 mm (60"), il serait logique d'incorporer de tels espaces de passage



élargis à des intervalles plus courts (p. ex., tous les 30,5 m ou 100') pour améliorer l'accessibilité du terrain de jeu. Ces espaces de dépassement élargis permettraient d'éviter que les utilisatrices et utilisateurs de fauteuils roulants ou de scooters fassent marche arrière sur de longues distances le long d'un chemin. De plus, cela pourrait empêcher les personnes d'essayer de faire demi-tour ou de dépasser des gens alors qu'il n'est pas sécuritaire de le faire.

Les espaces de passage élargis le long des chemins peuvent être conçus pour servir d'autres objectifs. Par exemple, ils peuvent servir d'emplacements pour des fontaines à boire, des cartes d'orientation et des centres d'information, des bancs ou des abris, des stations de recharge (p. ex., pour les appareils mobiles et de mobilité) ou des éléments de jeu accessibles hors du terrain de jeu (voir la section 6.1.1), comme des murs de jeu. Si un espace de dépassement élargi le long d'un chemin est utilisé à ces autres fins, le chemin doit être élargi au-delà de l'exigence minimale pour permettre à la fois le dépassement et les autres fins (voir la section 4.3.5).

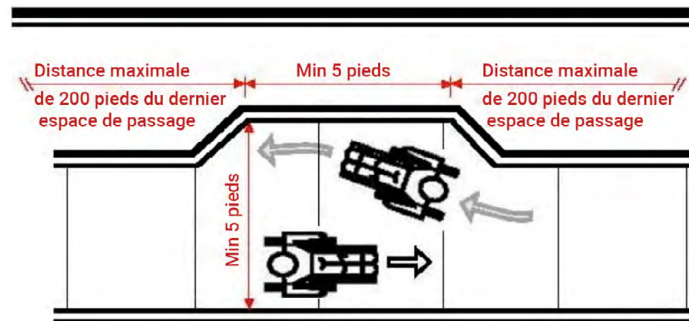
4.3.2 Pentés des chemins d'accès

Veillez à ce que les chemins menant aux terrains de jeu inclusifs, en partant de ceux-ci et en les contournant, présentent tous des pentes sécuritaires (c'est-à-dire des pentes linéaires et des pentes transversales⁴). Les pentes non sécurisées peuvent entraîner des déplacements à des vitesses dangereuses ou des accidents (p. ex., des collisions, des basculements), ou faire en sorte que certaines personnes se sentent anxieuses ou insécures avant ou pendant leur utilisation.

Le U.S. Access Board (2005) autorise une pente linéaire maximale de 1:16 (6,25 %) pour les voies accessibles au niveau du sol. La ville de Toronto (2021) recommande une pente maximale de 1:20 (5 %) pour ses trottoirs, ses pistes et ses chemins. La prise en compte des pentes des chemins dès le début de la conception d'un terrain de jeu peut aider à identifier les possibilités de travaux de nivellement (p. ex., la création de bermes) qui peuvent réduire les pentes et éviter le besoin de rampes. Des rampes conformes aux règlements locaux sont nécessaires pour les chemins dont la pente linéaire est supérieure à 1:20 (U.S. Access Board, 2005 ; CCAP, ND). Lorsque des rampes sont nécessaires, les spécifications techniques locales doivent être prises en compte. Lorsque les chemins situés au-dessus d'une berme présentent des dénivelés sur leurs bords, les concepteurs doivent envisager des mesures de protection des bords et des mains courantes appropriées.

L'ADA exige que les pentes transversales des trottoirs ne dépassent pas un rapport de 1:50 (2 %). La ville de Toronto (2021) recommande le même rapport de pente transversale. L'application de cette norme à tous les chemins à proximité d'un terrain de jeu inclusif est une bonne pratique, en particulier dans les zones où il y a des courbes, des virages ou à grande circulation. Une pente transversale de 1 % est généralement requise pour permettre le drainage du trottoir.

Figure 4.8 - Espaces de passage élargis le long du chemin



Source : wsdot.wa.gov

⁴ Une pente linéaire est parallèle au sens de la marche (p. ex., sur la longueur d'un trottoir). Une pente transversale est perpendiculaire au sens de la marche (p. ex., sur la largeur d'un trottoir).



4.3.3 Surfaces des chemins d'accès

Les recommandations suivantes s'appliquent à toutes les surfaces de chemins d'accès :

- Toutes les surfaces des chemins doivent être fermes (p. ex., asphalte, béton, pavés autobloquants ou pierre concassée compactée bien entretenue). Aucun chemin ne doit être recouvert de gravier, de sable, de terre, de gazon ou de tout autre matériau susceptible de se détériorer par mauvais temps (Brown et al., 2021).
- Les surfaces des trottoirs, des chemins ou des voies d'accès doivent être de niveau, fermes, stables et antidérapantes (Ville de Toronto, 2021). Elles doivent également comporter des ouvertures situées à l'extérieur de la voie de déplacement accessible, permettre le drainage et être orientées perpendiculairement à la direction du déplacement lorsqu'elles sont allongées (p. ex. pour éviter les vibrations inconfortables et les glissades associées au passage sur les grilles) (Ville de Toronto, 2021). Dans la mesure du possible, les grilles doivent être placées d'un côté de la voie de déplacement accessible afin qu'il ne soit pas nécessaire de les franchir.
- Les surfaces des chemins doivent être mises en œuvre en prêtant attention à leurs bordures. Si la surface présente une pente abrupte (p. ex., le bord d'un finisseur qui descend brusquement vers la surface du sol contiguë), des travaux de protection des bordures doivent être entrepris pour s'assurer qu'une déviation du chemin ne causera pas d'accident (p. ex., une roue qui tombe brusquement du bord d'un chemin pourrait causer une bousculade ou un basculement).
- Les surfaces des chemins doivent être inspectées régulièrement. Au cours de ces inspections, il faut prêter attention à la qualité du matériau de surface, à la hauteur des joints et aux bords de la surface, et s'assurer qu'il n'y a pas de saillies dangereuses (p. ex., branches, épines). Les objets ne peuvent pas faire saillie dans les chemins accessibles jusqu'à une hauteur de 2032 mm (80") ou moins (CCAP, ND). Intégrez l'élagage des arbres et des buissons à proximité des chemins dans les opérations d'entretien du site.

4.3.4 Transitions des chemins d'accès

Il est généralement préférable que tous les chemins se terminant au périmètre d'un terrain de jeu soient à la même hauteur. Lorsque cela n'est pas possible, un rapport de 1:12 peut être utilisé pour tenir compte d'un changement de hauteur entre le chemin et la surface de jeu (CCAP, ND). Les dalles de sécurité en caoutchouc, de préférence avec des marques tactiles et des contrastes de couleurs et de tons, sont pratiques pour créer de telles transitions en pente entre le chemin et le terrain de jeu.

Utilisez des contrastes de couleurs et de tons et des marques tactiles pour indiquer les extrémités des chemins, les bordures de trottoir, les rampes d'accès, les intersections des chemins et les transitions des chemins vers des espaces axés sur les voitures (p. ex., un stationnement) afin d'améliorer la sécurité et l'accessibilité des chemins pour tous.

4.3.5 Possibilités d'inclusion et de jeu dans les chemins d'accès

Bien que la fonction première des chemins vers, depuis et autour des terrains de jeu inclusifs soit de permettre aux gens d'accéder et de se déplacer facilement et en toute sécurité, les chemins peuvent également offrir des occasions uniques d'améliorer les aspects d'inclusion et de jeu des terrains de jeu inclusifs. Par exemple, certaines commodités (p. ex., des fontaines à boire, des stations de remplissage de bouteilles d'eau, des toilettes publiques ; voir la section 6.1 pour une liste d'exemples plus longue) peuvent être placées de façon appropriée près des chemins, à des distances variables de l'aire de jeu. De même, les éléments de jeu hors du terrain de jeu (p. ex., murs sensoriels, murs de



jeu) peuvent également être placés le long des chemins (voir la section 6.1.1 pour en savoir plus sur les possibilités de jeu hors du terrain de jeu). L'installation d'éléments de jeu le long des chemins peut contribuer à atténuer la surpopulation sur les terrains de jeu aux heures et aux saisons de pointe (p. ex., les fins de semaine, l'été). De plus, les enfants souffrant de troubles du développement peuvent bénéficier d'options de jeu plus tranquilles à l'extérieur du terrain de jeu.

Les chemins peuvent être élargis, ou une autre surface peut être créée à côté d'un chemin, afin de permettre la mise en place d'aménagements et/ou d'éléments de jeu hors du terrain de jeu. Ces élargissements doivent tenir compte de l'espace que les enfants utiliseront pour jouer. Par exemple, si un enfant en fauteuil roulant s'arrête pour jouer à un mur sensoriel, il occupera facilement 2 pieds d'espace sur le chemin et interrompra ainsi le flux de circulation des piétons. Il faut donc reculer le mur sensoriel et élargir le chemin pour tenir compte de la présence de l'enfant. Les surfaces élargies des chemins qui permettent l'installation d'éléments de jeu ou de commodités hors du terrain de jeu peuvent également servir d'espaces de passage ou de demi-tour sur les chemins de moins de 1 524 mm (60") de largeur.

Dans certaines circonstances, le chemin lui-même peut être utilisé pour favoriser le jeu par l'entremise de marques directionnelles ou d'activités, ou d'une variété de bosses, de creux et de changements de niveau clairement indiqués (p. ex., par des marques tactiles ou des marques à contraste de couleur et de tonalité). Incorporez-les d'un côté des chemins d'une largeur d'au moins 1 524 mm (60"), de sorte que toute personne ne souhaitant pas interagir avec les bosses, les creux et les changements de niveau n'ait pas à le faire. Les surfaces des endroits élargis dans les chemins peuvent aussi être peintes comme de grands plateaux de jeu (p. ex., tic-tac-toe, serpents et échelles, dames) ou avec des jeux éducatifs qui favorisent l'apprentissage des mathématiques, de la littérature ou de la géographie (p. ex., une carte du pays et de ses états/provinces ; une carte du monde), ce qui offre des possibilités supplémentaires de jeu et d'apprentissage autour d'un terrain de jeu inclusif.



5 Est-ce que je peux jouer ?



5

Est-ce que je peux jouer ?

Il est essentiel de se demander qui peut et ne peut pas jouer pour l'analyse et la prise de décisions relatives à la conception d'un terrain de jeu. Les considérations relatives à la conception comprennent, sans s'y limiter, la surface du terrain de jeu (section 5.1), la sélection des éléments de jeu (section 5.2), la sécurité du terrain de jeu (section v), la signalisation et l'orientation (section 5.4), le temps et le climat (section 5.5) et la programmation des jeux (section 5.6). Les questions de conception abordées dans cette section concernent uniquement le terrain de jeu lui-même et non son environnement. Les considérations de conception concernant le milieu environnant d'un terrain de jeu sont abordées aux sections 4.0 et 6.0. Les informations relatives à l'entretien des terrains de jeu figurent à la section 6.3.

La **Figure 5.1** présente une infographie qui offre un aperçu des considérations et des stratégies pour la conception d'un terrain de jeu inclusif. Voir la **Figure 6.1** pour une infographie similaire axée sur la conception d'un environnement inclusif autour du terrain de jeu.

5.1 Surface du terrain de jeu

Les matériaux et la conception de la surface d'un terrain de jeu font partie intégrante de l'accessibilité, de l'inclusion et du plaisir des utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu. Étant donné qu'elles et ils interagissent généralement avec la surface d'un terrain de jeu (p. ex., en marchant, en courant, en roulant, en se tenant debout, en s'asseyant, en rampant, en tombant) plus qu'avec n'importe quel élément de jeu, les décisions concernant la surface sont d'une grande importance. Si la surface présente un obstacle, tous les éléments de jeu peuvent être inaccessibles. Par exemple, si un enfant qui a besoin d'un dispositif de mobilité rencontre un terrain de jeu dont la surface est instable (p. ex., en gravier roulé), il peut ne pas être en mesure d'accéder à tous les éléments de jeu et, par conséquent, sera exclu. En même temps, une surface instable peut empêcher les adultes ayant un handicap de jouer avec leurs enfants ou de répondre à leurs besoins sur un terrain de jeu.

5.1.1 Matériaux de revêtement

Il existe une gamme de matériaux de revêtement pour couvrir la surface des terrains de jeu. En s'inspirant des travaux du U.S. Access Board et du National Center for Accessibility (2014), quatre matériaux courants sont : le caoutchouc coulé sur place, les dalles



Figure 5.1 - Qu'est-ce qui rend un terrain de jeu inclusif ?



LÉGENDE

1. Points d'entrée

- 1.1 L'entrée du terrain de jeu est large et sans obstacles
- 1.2 Des chemins larges, plats et fermes à partir de l'entrée du terrain de jeu
- 1.3 Clôturer le terrain de jeu pour empêcher les enfants de s'égarer

2. Revêtements et chemins

- 2.1 Une surface plane et uniforme faite d'un matériau modérément ferme et stable
- 2.2 Des rampes qui permettent d'accéder à des éléments de jeu surélevés et de circuler

3. Caractéristiques favorisant le jeu inclusif

- 3.1 Des équipements de jeu accessibles à tous les enfants
- 3.2 Une variété d'équipements de jeu offrant des défis appropriés aux enfants de tous âges et de toutes capacités
- 3.3 Différents éléments de jeu sensoriels répartis dans l'espace de jeu afin de réduire la surstimulation

- 3.4 Éléments de jeu solitaires pour échapper à la surstimulation

- 3.5 Des éléments de jeu aux formes reconnaissables qui permettent des activités créatives et imaginatives

- 3.6 Des caractéristiques informatives pour faciliter l'orientation spatiale, la communication et les conseils sur l'utilisation correcte de l'équipement
- 3.7 Des espaces ombragés pour faciliter la régulation de la température

4. Employés/Supervision

- 4.1 La présence d'un personnel formé dans l'espace de jeu pour favoriser le jeu de tous les enfants

5. Processus de conception

- 5.1 Participation des usagers (familles d'enfants ayant un handicap et des représentants d'organismes œuvrant auprès de personnes ayant un handicap) dans le processus de conception



de caoutchouc, la fibre de bois d'ingénierie et les revêtements de surface hybrides (pour une revue plus complète de ces surfaces, voir Greenwell et Skulski, 2013). Un autre revêtement qui gagne en popularité et qui mérite qu'on s'y attarde est le gazon accessible (Kaboom!, 2021a ; ForeverLawn, 2021). Le **Tableau 5.1** fournit une description de ces cinq matériaux/revêtements de surface, et des informations sur leur installation et leur réparation, ainsi que sur les défis en matière d'accessibilité. La **Figure 5.2** présente des exemples de certains de ces matériaux de surface. La **Figure 5.3** montre une coupe transversale d'un revêtement de surface hybride.

Table 5.1 - Matériaux de revêtement des surfaces de terrains de jeu

Description	Installation et réparation	Défis en matière d'accessibilité
<i>Caoutchouc coulé sur place</i>		
Une couche d'usure avec des particules de caoutchouc plus grosses, recouverte d'une couche supérieure de particules granulaires faite sur mesure. Un agent liant est appliqué et le matériau est versé sur place.	Doit être appliqué par une personne formée ou certifiée par le fabricant.	La couche supérieure peut se fissurer ou s'écailler, ce qui peut entraîner des mottes de plus de ½ pouce. Les défauts de la couche supérieure peuvent se produire dans les zones d'utilisation intensive (p. ex., autour des balançoires, des entrées des structures de jeu, des bases des glissoires). Un durcissement inadéquat ou l'utilisation d'un ratio d'agent liant inapproprié peuvent causer des déficiences. La détérioration peut se produire au fil des ans en raison de l'exposition aux éléments. Des fissures de surface peuvent également se produire à la jonction de deux couleurs différentes de revêtement et à la jonction d'un revêtement et d'un chemin.
<i>Dalles en caoutchouc</i>		
Le caoutchouc collé est généralement fabriqué en carrés de 2 pi x 2 pi dont les côtés s'emboîtent.	Peut être réalisé par un entrepreneur ou par le personnel du parc/de l'installation.	Les trous de perforation dans les carreaux et les joints décalés/séparés entre les carreaux peuvent créer des ouvertures et des variations dans le niveau de la surface. Des particules peuvent se coincer dans les ouvertures dues aux perforations ou aux joints séparés et provoquer le décollement des carreaux de l'adhésif de subsurface. Des fissures dans les dalles peuvent se produire au fil du temps. Le tassement de la sous-surface peut affecter l'intégrité des carreaux individuels. Les changements de température peuvent également provoquer le soulèvement des dalles et leur tassement de manière différente, ce qui entraîne des dalles inégales.



Description	Installation et réparation	Défis en matière d'accessibilité
<i>Fibre de bois d'ingénierie (FBI)</i>		
<p>Bois traité, broyé jusqu'à obtenir une consistance fibreuse et de taille aléatoire, environ 10 fois plus long que large avec un maximum de 2". La FBI ne contient pas de substances dangereuses et ne doit pas être confondue avec les copeaux de bois.</p>	<p>Peut être réalisé par un entrepreneur ou par le personnel du parc/de l'installation.</p>	<p>Si elle est mal installée ou mal entretenue, la FBI peut créer une surface ondulée qui peut provoquer des pentes linéaires, des pentes transversales et des changements de niveau dangereux. La FBI doit être installée en couches et compactée pour obtenir un parcours accessible. Le matériau de surface est susceptible de se déplacer dans les zones d'utilisation intensive (p. ex., autour des balançoires, des entrées des structures de jeu, des bases des glissoires). Les matériaux déplacés doivent être nivelés par ratissage et compactés avant d'ajouter du remblai.</p>
<i>Revêtement de surface hybride</i>		
<p>Un revêtement à plusieurs couches. La couche de base peut être constituée de particules contenues ou libres (p. ex., du caoutchouc décheté ou un tapis de sol). Les couches supérieures peuvent être constituées d'un tapis en caoutchouc, d'une moquette extérieure ou d'un gazon artificiel.</p>	<p>Doit être effectué par une personne formée/certifiée par le fabricant.</p>	<p>Les joints peuvent se séparer ou se détacher de la bordure, créant des ouvertures ou des changements de niveau. Les variations du remblai lâche de la couche de base peuvent affecter les pentes linéaires et les pentes transversales de la surface du terrain de jeu. Si vous utilisez une couche supérieure en gazon artificiel, une solution antistatique peut être nécessaire pour réduire l'accumulation d'électricité statique.</p>
<i>Gazon accessible</i>		
<p>Ce matériau est disponible auprès de sociétés telles que Envylawn, Zeager Brothers (RecGrass, RecRug) et ForeverLawn (Playground Grass). Par exemple, le gazon pour terrains de jeu de ForeverLawn est fabriqué à partir de matériaux recyclés, conçu spécifiquement pour les terrains de jeu et disponible en options antistatiques et antimicrobiennes, ce qui le rend pratique pour les hôpitaux et les garderies. Il est conforme aux normes ADA et conçu pour la sécurité. Il a été certifié conforme et supérieur aux exigences de l'ASTM 1292 en matière de hauteur de chute jusqu'à 15 pieds (ForeverLawn, 2021).</p>	<p>Le gazon pour terrains de jeu est installé sur une couche de mousse de sécurité et peut être installé sur des surfaces roulantes ou ondulées. Le gazon est moins cher et plus facile à installer que le caoutchouc coulé sur place (KABOOM!, 2021a). Le Playground Grass et son système de jointage ont été conçus pour être résistants afin de réduire le besoin de réparations de la surface (ForeverLawn, 2021).</p>	<p>Le gazon accessible n'a pas fait partie des recherches (c'est-à-dire le U.S. Access Board et le National Center for Accessibility, 2014 ; Greenwell & Skulski, 2013) qui ont identifié les problèmes d'accessibilité des autres surfaces mentionnées ci-dessus. Le gazon pour terrains de jeu résiste jusqu'à quatre fois plus à l'achalandage que les autres gazons artificiels (ForeverLawn, 2021). Certaines surfaces en gazon accessibles n'absorbent pas les chutes d'une hauteur aussi élevée que les surfaces en caoutchouc coulé sur place. Il faut donc vérifier cela auprès des fabricants (KABOOM!, 2021a).</p>



Figure 5.2 - Matériaux de revêtement des surfaces de terrains de jeu

Caoutchouc coulé sur place



Fibre de bois d'ingénierie



Dalles de caoutchouc



Gazon accessible





Figure 5.3 - Matériaux de revêtement des surfaces de terrains de jeu



Source : inconnue

Dans son étude longitudinale 2008-2012 sur l'accessibilité des surfaces de terrains de jeu, le National Center on Accessibility (Greenwell et Skulski, 2013) a constaté qu'il n'existe pas de surface de terrain de jeu parfaite. En l'espace de 12 mois, chaque revêtement étudié présentait certains problèmes, tels que des problèmes d'atténuation des impacts (caoutchouc coulé sur place), des perforations de surface et des joints séparés (dalles de caoutchouc), ainsi que des surfaces ondulées et des pentes linéaires/transversales dangereuses (FBI). Cela signifie que l'évaluation et l'entretien réguliers des revêtements doivent être une priorité et être intégrés dans les budgets d'entretien et de réparation des terrains de jeu. La fréquence des évaluations et de l'entretien des terrains de jeu varie. Certains ne nécessitent qu'un entretien saisonnier, tandis que d'autres peuvent nécessiter un entretien hebdomadaire, voire quotidien, en fonction du matériau et du nombre de personnes qui utilisent le terrain de jeu.

Si aucune surface n'est parfaite, certaines nécessitent moins d'entretien que d'autres. Dans leur étude longitudinale des revêtements de terrains de jeu, le U.S. Access Board et le National Center on Accessibility (2014) ont constaté que le caoutchouc coulé sur place nécessitait le moins d'entretien ; cependant, le gazon accessible ne faisait pas partie de cette étude et est généralement considéré comme durable. Bien que les surfaces en caoutchouc coulé sur place nécessitent moins d'entretien, les réparations doivent être effectuées par l'installateur initial ou par un professionnel formé/certifié par le fabricant et peuvent être coûteuses. Bien que les revêtements de surface hybrides aient également présenté des déficiences minimales, un problème est apparu : des séparations de joints qui créent des ouvertures et des variations de niveau supérieures à ½ pouce. La FBI et les dalles en caoutchouc nécessitaient plus d'entretien. On a constaté que la FBI nécessitait un entretien le plus rapidement possible après l'installation et le plus fréquemment au fil du temps, car les surfaces en fibre de bois d'ingénierie présenteront éventuellement des ondulations qui peuvent s'aggraver avec le temps si elles ne sont pas entretenues. Les dalles en caoutchouc présentaient le plus grand nombre d'endroits où un entretien était nécessaire (p. ex., en raison de dalles perforées et de joints séparés ou



déplacés). Lorsque les surfaces des terrains de jeu comprenaient à la fois des dalles en caoutchouc et de la FBI (p. ex., des dalles comme voie d'accès principale aux points d'entrée et de sortie, et de la FBI pour remplir les zones de jeu), les particules de remplissage libres se sont dispersées sur les dalles en caoutchouc et se sont parfois logées dans celles-ci, créant des séparations de joints, parfois au point que les dalles se sont détachées de leur sous-surface adhésive.

Voici quelques considérations et stratégies qui permettent d'éclairer les décisions relatives aux revêtements des terrains de jeu :

- Consultez les représentants des entreprises d'équipements de terrains de jeu et/ou les fabricants de matériaux au sujet de la préparation du site, de l'installation, des garanties et de la durée de vie des différents revêtements en fonction des conditions météorologiques locales du site, des tests de surface et de l'entretien requis par chaque surface. Comparez les coûts des matériaux, de l'installation et de l'entretien, et renseignez-vous sur l'expérience des installateurs de revêtement.
- Consultez les propriétaires des terrains où se trouvent les terrains de jeu locaux pour connaître leurs choix de matériaux de revêtement et leurs coûts, l'impact du climat local sur le revêtement au fil du temps, et leur approche de l'entretien des surfaces.
- Recherchez les caractéristiques des revêtements et les résultats des tests (p. ex., la norme F1292-99/04 de l'American Society for Testing Materials (ASTM) intitulée Standard Specification for Impact Attenuation of Surface Systems Under and Around Playground Equipment [Spécification standard pour l'atténuation des impacts des systèmes de surface sous et autour de l'équipement de terrain de jeu]. Pensez à tester la force nécessaire pour pousser un individu en fauteuil roulant manuel, ainsi que la fermeté et la stabilité de la surface (pour en savoir plus, voir U.S. Access Board et le National Center on Accessibility, 2014 ; Playworld, 2015). Les revêtements doivent être conformes aux normes ASTM F-1292/99/04.
- Veillez à ce que la personne ou l'équipe chargée de l'installation ou de l'entretien d'une surface de terrain de jeu soit formée aux normes d'accessibilité. Lors de l'installation d'un revêtement en caoutchouc coulé sur place ou d'un revêtement de surface hybride, assurez-vous que la personne ou l'équipe est également formée/certifiée par le fabricant. Une mauvaise installation peut entraîner des problèmes de surface et une augmentation des coûts d'entretien.

5.1.2 Conception de la surface

La conception de la surface peut contribuer ou nuire à l'accessibilité, à l'orientation, à la sécurité et aux possibilités de jeu et d'interaction d'un terrain de jeu. Bien que la conception de la surface d'un terrain de jeu doive s'aligner sur les décisions relatives aux éléments de jeu et à leur disposition, cette section se concentre principalement sur les aspects de la conception de la surface elle-même (p. ex., l'application de couleurs, les marques tactiles, les jeux de surface). Les sections 5.2 et 5.3 traitent de la sélection des éléments de jeu et de la sécurité des terrains de jeu.

Les considérations et les stratégies pour la conception d'une surface de terrain de jeu sécuritaire et inclusive qui favorise des possibilités de jeu et d'interaction sociale incluent :

- **Variation des couleurs sur la surface** : L'application stratégique de couleurs peut aider les enfants à naviguer en toute sécurité sur un terrain de jeu et créer des possibilités de jeu supplémentaires. En voici quelques exemples :
 - **Zones de sécurité/chutes** : L'utilisation d'une seule couleur pour marquer les zones de sécurité/de chute (p. ex., autour des balançoires, au pied des glissoires) sur un terrain de jeu peut permettre d'éviter/de sensibiliser intuitivement à ces zones, ainsi que de donner facilement des instructions aux



gardiennes et gardiens (p. ex., « ne restez pas dans les zones rouges » ou « faites attention lorsque vous êtes dans une zone rouge »).

- **Distinction surface/équipement :** Veillez à un bon contraste de couleurs entre la surface et l'équipement du terrain de jeu afin de pouvoir distinguer les plateformes et les équipements de jeu.
- **Espaces de transition :** L'utilisation d'un contraste de couleurs sur les surfaces situées près des espaces de transition (p. ex., les bordures/clôtures des terrains de jeu, les marches et rampes d'accès aux structures élevées, les bases des glissoires) peut aider les enfants à ralentir intuitivement lorsqu'ils se trouvent à proximité de ces espaces.
- **Chemin d'orientation :** L'application d'une certaine couleur ou d'un certain motif pour indiquer un chemin d'orientation est encouragée. Un chemin d'orientation permet aux enfants de faire une boucle ou de marcher entre les éléments de jeu afin qu'ils puissent les examiner et se familiariser avec eux avant de jouer. Les chemins peuvent également servir d'espace sécuritaire où les enfants peuvent se rendre s'ils se sentent stressés ou anxieux et ont besoin de se retirer d'un élément de jeu. Un chemin d'orientation sans obstacles et d'une largeur de 1,8 m permet à deux personnes utilisant des aides à la mobilité de se croiser ou de se déplacer l'une à côté de l'autre sans difficulté. Un chemin d'orientation peut être conçu comme une boucle autour des zones de jeu ou comme une colonne vertébrale centrale d'où partent les zones de jeu.
- **Zones/modules de jeu :** Si l'équipement du terrain de jeu est disposé en zones/modules de jeu, les couleurs de surface peuvent être utilisées pour aider à définir les zones/modules (p. ex., jeu calme, jeu actif, jeu pour les tout-petits, jeu avec des pièces détachées, jeu imaginaire). Ces couleurs peuvent également être utiles pour la représentation cartographique et l'orientation du terrain de jeu.
- **Le choix des couleurs :** Bien que certains puissent supposer que des couleurs plus vives et/ou plus nombreuses favorisent un environnement ludique, cela peut ne pas être le cas pour les enfants atteints d'autisme, de troubles du traitement sensoriel ou de problèmes de perception visuelle. Pour ces personnes, une surface de terrain de jeu extrêmement lumineuse et/ou comprenant de nombreuses couleurs peut être trop stimulante. C'est pourquoi la surface ne doit pas être de couleur trop vive ou comporter trop de couleurs. Évitez également les couleurs sombres, car elles absorbent davantage la chaleur du soleil et peuvent, à leur tour, augmenter la température des terrains de jeu et contribuer à la détérioration des matériaux de surface.
- **Contraste des couleurs :** Utilisez des couleurs nettement contrastées pour une orientation efficace et sécuritaire. Évitez les couleurs proches les unes des autres sur le spectre des couleurs pour garantir des contrastes adéquats (p. ex., évitez l'utilisation de contrastes bleu/violet ou orange/jaune, voir la **Figure 4.1**). Des contrastes de couleurs efficaces peuvent aider tous les enfants, mais peuvent être particulièrement nécessaires pour les enfants malvoyants. Les enfants trouvent généralement les marquages de surface et les variations de couleur intéressants et ils favorisent le jeu actif (Willenberg et al., 2010).
- **Transitions uniformes/nivelées :** La surface d'un terrain de jeu doit être uniforme et de niveau avec toutes les surfaces contiguës (p. ex., aux points d'entrée ou autour de la limite du terrain de jeu) pour assurer des transitions simples et faciles entre les surfaces.
- **Marquages au sol tactiles :** En plus d'utiliser les changements de couleur de la surface pour marquer les zones de sécurité/de chute, des marquages tactiles au sol peuvent également être utilisés. Ils peuvent aider les enfants malvoyants à s'orienter dans un terrain de jeu sans entrer dans des espaces dangereux (p. ex., l'aire des balançoires).
- **Thèmes des terrains de jeu :** La conception de la surface d'un terrain de jeu peut contribuer au thème du terrain de jeu (p. ex., si le thème est les trains, un chemin d'orientation pourrait ressembler à des voies ferrées ; si le thème est le zoo, des images d'animaux pourraient être intégrées à la surface). Envisagez



d'inviter le public à identifier le thème du terrain de jeu et à développer des idées sur la façon dont la surface peut y contribuer. Cela peut être un bon moyen de susciter l'engagement de la communauté et l'adhésion au projet (voir la section 3.1 pour en savoir plus sur l'engagement de la communauté). La **Figure 5.4** montre des exemples de deux surfaces liées aux thèmes du bateau pirate et du baseball.

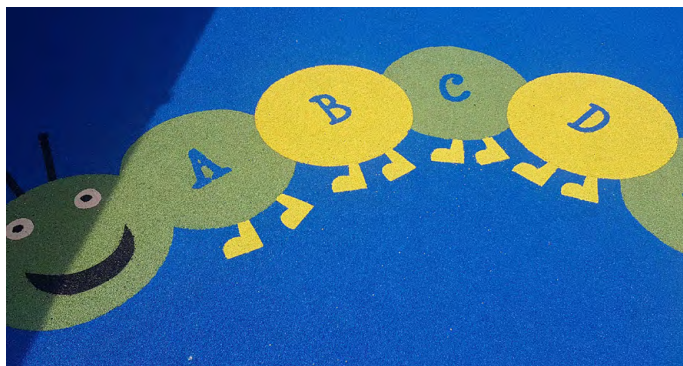
- **Jeux de surface** : L'intégration de planches de jeu (p. ex., carré, damier, labyrinthe) dans les surfaces ouvertes du terrain de jeu (c.-à-d. loin des espaces de transition et des zones de chute/sécurité) peut ajouter des éléments de jeu amusants et interactifs au terrain de jeu sans ajouter d'éléments. Il est recommandé d'intégrer les planches de jeu aux surfaces dures autour d'un terrain de jeu. En effet, les panneaux de jeu peuvent créer trop de joints dans le revêtement unitaire du terrain de jeux qui deviennent des points faibles pour la séparation et les trous, et contribuent ainsi à des surfaces cassées et à plus d'entretien à l'avenir.
- **Activités éducatives** : L'intégration d'activités éducatives (p. ex., une rose des vents, un cadran d'horloge, des jeux de mathématiques, une carte du pays ou du monde) dans les surfaces dures autour d'un terrain de jeu peut ajouter des éléments amusants et interactifs à peu de frais. La **Figure 5.5** présente des exemples de surfaces qui permettent à la fois le jeu et les activités éducatives.

Figure 5.4 - Exemples de surfaces liées aux thèmes des terrains de jeu



Sources (de haut en bas) : whirlix.com, playsi.com

Figure 5.5 - Surfaces favorisant le jeu et l'apprentissage



Source : abacuspg.co.uk

5.2 Sélection des éléments de jeu

La sélection des éléments de jeu d'un terrain de jeu inclusif nécessite une attention particulière aux besoins et aux désirs de la communauté. Cette section présente des considérations et des stratégies pour s'assurer qu'un terrain de jeu offre une richesse ludique adéquate, que Playworld (2015, p. 32)



définit comme « la quantité, la qualité, la diversité et les interrelations des événements ludiques sur l'aire de jeu » [traduction libre], grâce à des éléments de jeu qui offrent des possibilités de jeu physique, sensoriel et social. Cette section aborde également le jeu imaginatif, constructif et libre, les caractéristiques des éléments de jeu accessibles et les questions liées au temps et au climat. Parmi les autres éléments à prendre en compte dans les processus et les décisions de sélection des éléments de jeu, citons les commentaires de la communauté (voir section 3.1), la sécurité du terrain de jeu (voir section 5.3) et les options de programmation (voir section 5.6).

5.2.1 Le jeu actif

Lors de la sélection des éléments de jeu physique, il est souhaitable de choisir des pièces qui, ensemble, offriront aux enfants un éventail de possibilités de développer et d'utiliser les deux sens internes (sens vestibulaire et proprioceptif) qui sont essentiels au développement physique de chaque enfant. Le sens vestibulaire nous permet de savoir comment notre corps se déplace dans l'espace. Ses récepteurs, situés dans l'oreille interne, détectent les mouvements linéaires, rotatifs ou de rotation sur un axe dans l'espace. Ils nous permettent de savoir si nous sommes debout ou tête-en-bas et, en général, où se trouve notre tête dans l'espace. Le sens proprioceptif nous permet de savoir comment nous utilisons nos muscles lorsque nous nous déplaçons dans notre monde. Ses récepteurs, situés dans nos muscles et nos articulations, détectent le degré d'activation musculaire que nous utilisons lorsque nous tirons, poussons, grimpons et faisons d'autres activités physiques. La proprioception nous aide à construire une mémoire musculaire afin de pouvoir coordonner avec succès nos mouvements dans un environnement spécifique. L'incorporation d'équipements offrant des possibilités d'engager physiquement ces deux sens internes contribue à garantir que les enfants puissent développer leurs mouvements sur le terrain de jeu et au-delà.

Le système vestibulaire est fortement activé pendant le jeu sur le terrain de jeu par les interactions de l'enfant avec les divers éléments. Il est recommandé d'offrir des options de jeu vestibulaire qui offrent une variété de mouvements (c.-à-d., du simple mouvement linéaire aux mouvements de rotation et de tournoiement plus complexes). Il est également important que l'enfant puisse contrôler ses expériences de jeu vestibulaire et qu'il puisse arrêter ou quitter l'élément de jeu lorsqu'il estime en avoir assez. Si la plupart des éléments de jeu font appel aux systèmes sensoriels vestibulaire et proprioceptif, certaines expériences de jeu activent clairement le système vestibulaire :

- **Basculer/planer** : Ces mouvements sollicitent le système vestibulaire de l'enfant de manière linéaire. Il est préférable d'inclure (1) des éléments qui offrent des mouvements de bascule d'avant en arrière et d'un côté à l'autre, et (2) des éléments qui permettent d'expérimenter le mouvement de bascule dans différentes positions (p. ex., debout, assis, couché) (Playworld, 2015, p. 34). Ajoutez des bascules à utilisateur unique qui permettent à l'enfant de contrôler son expérience d'oscillation, ainsi que des bascules à deux ou à plusieurs qui nécessitent une coordination et une coopération entre ceux qui les utilisent. Inclure des éléments de jeu avec des sièges plus grands qui permettent à un adulte d'accompagner un enfant peut contribuer à offrir des expériences de bascule aux enfants qui ont besoin de soutien. Pour les expériences de bascule en groupe, envisagez des éléments de jeu qui permettent aux enfants d'avoir le contrôle ou des options concernant le mouvement qu'ils ressentent. Certains peuvent rechercher plus de mouvement tandis que d'autres ne peuvent en tolérer qu'un peu.
- **Exemples** : balançoires à bascule et à ressort pour un seul utilisateur, balançoires à bascule et à ressort pour plusieurs utilisateurs, balançoires à bascule inclusives (possiblement avec des plates-formes



centrales qui offrent une expérience de basculement moins intense), et planeurs de groupe accessibles avec un dispositif de mobilité qui encourage l'interaction de groupe pour créer le mouvement de glissement.

- **Glisser** : Les glissoires permettent aux enfants de vivre une stimulation vestibulaire et de ressentir la gravité lorsqu'ils glissent rapidement vers le sol. Une glissoire droite de base est la plus simple à traiter pour le système vestibulaire. Les glissoires avec des vagues, des virages et des spirales représentent un plus grand défi pour le système vestibulaire. Incluez des glissoires de différentes hauteurs et de différents types, et au moins une glissoire sans électricité statique (p. ex., une glissoire à rouleaux ou une glissoire en acier inoxydable) qui n'affecte pas les personnes portant des dispositifs médicaux externes (p. ex., des implants cochléaires, des pompes à insuline). Envisagez d'incorporer des glissoires qui permettent l'accompagnement d'un adulte, des glissoires accessibles par des structures surélevées accessibles aux fauteuils roulants et des glissoires dotées de bancs de transfert à leur base.
 - **Exemples** : glissoires droites, courbes, vallonnées, en tube et en spirale ; glissoires plus larges, glissoires à rouleaux ou en acier inoxydable sans électricité statique ; et glissoires avec sièges de transfert en haut et en bas.
- **Tourner et tourner** : Intégrez des éléments de rotation et de tournoiement qui offrent au système vestibulaire un défi plus important que le mouvement linéaire. La rotation consiste à se déplacer autour de l'axe d'un élément de jeu, tandis que le tournoiement consiste à se déplacer avec un axe qui traverse le corps de l'enfant. Par exemple, si un groupe d'enfants utilise un tourniquet, ceux assis sur le bord extérieur tournent tandis que l'enfant assis au centre tourne. Les enfants doivent faire l'expérience de la rotation et du tournoiement dans différentes positions (p. ex., assis, debout, couché ou en mouvement dynamique) dans les composantes individuelles et collectives du terrain de jeu. Un terrain de jeu qui permet à un enfant de faire l'expérience de la rotation ou du tournoiement directement à partir de son dispositif de mobilité (p. ex., un fauteuil roulant) avec ses pairs est fortement encouragé.
 - **Exemples** : Des tourniquets individuels assis et debout, des tourniquets plats inclusifs, des jeux de grimpe giratoires et des manèges/tourniquets entièrement inclusifs auxquels les enfants en fauteuil roulant peuvent accéder de manière indépendante grâce à de larges entrées et des transitions de surface uniformes/nivelées.
- **Se balancer** : Les balançoires sont un élément de jeu populaire sur les terrains de jeu. Elles offrent une variété d'expériences vestibulaires allant du linéaire au rotatif en passant par le tournoiement. Il est important d'offrir un éventail de types de balançoires, y compris celles qui sont accessibles, afin de s'assurer que tous aient la chance de se balancer.
 - **Exemples** : Les balançoires à ceinture, les balançoires pour tout-petits, les balançoires en forme de pneu (qui permettent de se balancer par rotation), les balançoires en forme de nid d'oiseau (c'est-à-dire les balançoires en forme de soucoupe qui permettent à un enfant qui ne peut peut-être pas s'asseoir de se balancer en toute sécurité tout en étant allongé), les balançoires qui permettent à deux utilisateurs de se balancer ensemble, les balançoires à harnais accessibles en plastique moulé pour les enfants (ou les adultes) qui ont besoin d'un soutien physique pour se balancer, et les balançoires à roulettes accessibles qui permettent aux enfants de faire l'expérience de la balançoire à partir de leur dispositif de mobilité.

La **Figure 5.6** présente des équipements qui sollicitent pleinement le système vestibulaire en favorisant les expériences de jeu évoquées plus haut. Nombre d'entre eux favorisent également le développement du système proprioceptif. Certaines composantes du terrain de jeu sont davantage axées sur le développement des sens proprioceptifs. Il s'agit d'éléments de jeu qui offrent aux enfants la possibilité de développer la force et l'endurance musculaires, la coordination motrice, la coordination oculo-manuelle, l'équilibre et les compétences de planification motrice. Tous ces



Figure 5.6 - Éléments de jeu qui font appel au système vestibulaire

■ Basculer/Planer



■ Glisser



■ Tourner/Tournoyer



■ Se balancer





éléments sont importants pour pouvoir se déplacer dans le monde physique au-delà du terrain de jeu. Les éléments/activités de jeu suivants sont particulièrement utiles pour activer le système proprioceptif :

- **Ramper** : Les éléments qui permettent aux enfants de ramper peuvent comprendre des tunnels et des structures de jeu plus petites conçues en fonction du développement des jeunes enfants.
 - **Exemples** : De petits tunnels commençant au niveau du sol pour les plus jeunes enfants ; une collection de plateformes de jeux qui permettent aux enfants de ramper d'une plateforme à l'autre, y compris des panneaux multi-sensoriels adjacents qui encouragent les enfants à se hisser vers le haut pour se tenir debout lorsqu'ils rampent ; et des structures de jeux de rôles qui encouragent les nourrissons et les tout-petits à ramper et à se hisser vers le haut pour se tenir debout.
- **Grimper** : L'escalade est généralement intégrée dans la conception de nombreux éléments sur le terrain de jeu. Il est important que l'ensemble des expériences d'escalade suive une séquence de développement qui permet aux enfants de développer leur coordination motrice et de toujours trouver un autre niveau d'escalade à explorer. En général, les expériences d'escalade vont passer de surfaces solides avec un placement des mains et des pieds clairement défini (un assortiment de jeux de grimpe comme des échelles) à des jeux de grimpe plus flexibles qui exigent davantage de mouvements (typiquement une sorte de jeu de grimpe en filet). Tenez compte de la direction de l'escalade, en passant des simples escalades de haut en bas, aux escalades qui exigent que l'enfant se déplace verticalement puis horizontalement pour atteindre la plateforme, et aux escalades qui exigent un mouvement diagonal. Les ponts exigeant que les enfants se déplacent latéralement offrent une expérience de planification motrice entièrement différente. Les enfants sont ainsi amenés à traverser la ligne médiane, ce qui encourage l'intégration des schémas moteurs des deux côtés du cerveau. Veillez à inclure des jeux de grimpe ou des ponts qui obligent les enfants à se déplacer d'avant en arrière du niveau du sol au niveau de la plateforme, ou d'une plateforme à une autre dans le terrain de jeu.
 - **Exemples** : Débutant : échelles simples avec des barreaux solides, échelles de corde avec des barreaux ou des planches solides, transition vers des jeux de grimpe solides qui ont des poignées/des prises de pieds qui permettent aux enfants de se déplacer latéralement et en diagonale. Plus avancé/exigeant : jeux de grimpe faits de matériaux en filet qui relient le sol à une plateforme ou à un élément du terrain de jeu (rocher). Encore plus avancé et plus exigeant : les jeux de grimpe en matériaux solides et/ou en filet qui obligent les enfants à changer la position de leur corps dans l'espace lorsqu'ils grimpent (c'est-à-dire que les enfants doivent se déplacer verticalement, diagonalement et horizontalement dans l'espace avant d'atteindre la prochaine plateforme ou le prochain niveau du jeu de grimpe).
- **Jeux de suspension** : Les jeux de suspension offrent une expérience proprioceptive différente qui profite principalement aux muscles du haut du corps et du tronc. La U.S. Consumer Product Safety Commission (2015) recommande des jeux de suspension simples, comme des échelles horizontales en hauteur dont les barreaux sont parallèles et régulièrement espacés, et dont la hauteur ne dépasse pas 60 pouces, pour les enfants âgés de 4 à 5 ans. Les jeux de suspension pour les enfants d'âge scolaire ne devraient pas dépasser 84 pouces de hauteur et les échelons ne devraient pas être espacés de plus de 15 pouces. Les jeux de suspension pour ce groupe peuvent avoir plusieurs directions et être faits d'échelons solides ou de filets. Les anneaux suspendus et les ponts à glissière sont également appropriés pour ce groupe.
 - **Exemples** : Pour les enfants de 4 à 5 ans : une solide échelle horizontale en hauteur qui relie les ponts, possiblement en parallèle avec une rampe ou un chemin pour le bas du corps. Cela permet à tous les enfants de passer d'un étage à l'autre et à ceux qui n'ont pas développé la force du haut du corps de passer à l'étage suivant. Pour les enfants d'âge scolaire : différents types de jeux de suspension qui relient les plateformes. Ils peuvent être mis en séquence pour créer un circuit pour le haut du corps. Ce circuit peut inclure des échelles en hauteur arquées, des échelons suspendus qui requièrent différents



schémas moteurs, et un élément de jeu qui demande à l'enfant de changer de direction ou de s'adapter à des échelons de tailles et de matériaux différents.

- **L'équilibre** : Le développement des compétences en matière d'équilibre fait appel aux sens vestibulaire et proprioceptif. Incluez des éléments de jeu qui offrent des possibilités d'équilibre dynamique, de renforcement du tronc et de développement de la perception des risques. Pensez à sélectionner des éléments de jeu qui offrent différentes expériences et différents niveaux de défi. Par exemple, incluez une composante d'équilibre qui permet à l'enfant d'utiliser une main pour se soutenir, et une autre qui lui permet d'utiliser les deux. On peut aussi varier les défis en ayant des éléments d'équilibre bas (ou même conçus dans la surface) ou surélevés (p. ex. pour favoriser le développement de la perception des risques), ou en ayant des éléments statiques (p. ex. une poutre d'équilibre) ou dynamiques (p. ex. une marche à la corde). Idéalement, un terrain de jeu inclusif comprendra plusieurs éléments de jeu qui font appel à l'équilibre.
 - **Exemples** : Défis de disques, poutre d'équilibre (droite, courbée, avec/sans appui manuel, haute ou basse, variation de la largeur), et marche à la corde raide (avec appui manuel de la corde de guidage). Idéalement, les enfants pourront accéder aux éléments d'équilibre au niveau de la surface et à partir de structures de jeu surélevées.
- **Marcher, courir et rouler** : Le fait d'offrir un grand espace de mouvement sur l'ensemble du terrain de jeu permettra aux enfants de se déplacer pendant des périodes prolongées en utilisant leur mode de mobilité habituel, afin qu'ils puissent développer leur endurance, leur tonus musculaire et améliorer leur équilibre. L'incorporation d'une structure de jeu surélevée dotée d'un chemin double largeur en boucle (c'est-à-dire un chemin suffisamment large pour que deux personnes en fauteuil roulant puissent se croiser confortablement) peut créer un espace supplémentaire pour marcher, courir et rouler, à partir d'un point de vue élevé.
 - **Exemples** : Incorporation d'une piste dans la surface d'un terrain de jeu et/ou d'un élément de chemin qui ondule ; des chemins larges et clairs pour entrer et sortir du terrain de jeu et se déplacer entre les pièces d'équipement ; des labyrinthes de surface ou des parcours d'obstacles, conçus de manière à ce qu'un enfant utilisant un dispositif de mobilité puisse y participer.

La **Figure 5.7** présente des expériences de jeu physique qui font appel aux systèmes vestibulaire et proprioceptif des enfants (et des adultes).



Figure 5.7 - Expériences de jeu vestibulaires et proprioceptives





5.2.2 Le jeu sensoriel

Les éléments de jeu sensoriels offrent aux enfants la possibilité de solliciter et de développer leurs sens externes que sont la vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat. Bien que le goût et l'odorat soient généralement exclus des éléments du jeu sensoriel, des jardins axés sur les odeurs et les aliments peuvent être incorporés dans l'environnement du terrain de jeu afin d'offrir des occasions de solliciter tous les sens. Les sous-sections suivantes présentent des considérations et des stratégies pour concevoir un terrain de jeu qui sollicite les sens visuels, auditifs et tactiles des enfants. Alors que certains enfants peuvent considérer les éléments de jeu sensoriels comme un intérêt secondaire, d'autres peuvent trouver ces éléments plus intéressants. De plus, ces éléments peuvent être utilisés pour l'autorégulation des enfants qui pourraient être submergés par tous les sons et les images du terrain de jeu et peuvent devenir une partie préférée de leur visite sur le terrain de jeu. L'inclusion d'éléments de jeu sensoriels permet de s'assurer que tous les enfants se sentent inclus dans l'environnement du terrain de jeu.

5.2.2.1 Le jeu tactile

Les éléments de jeu tactiles offrent aux enfants une variété de textures différentes à toucher et à manipuler. Tenez compte des textures suivantes identifiées par Playworld (2015) lorsque vous déterminez les textures à fournir :

- **Lisse** : Le matériau est régulier et sans projection (p. ex., poteaux et glissières métalliques, miroirs).
- **Souple** : Le matériau est souple au toucher (p. ex., certains éléments en caoutchouc ou en mousse).
- **Dure** : Le matériau est solide et ne cède pas au toucher (p. ex., des éléments en plastique épais et durable).
- **Rugueuse** : Matériau grossier pouvant comporter des saillies ou des irrégularités (p. ex., des pierres, du plastique texturé, de la corde).
- **Granuleuse** : Matériau qui semble (ou est) granuleux (p. ex., sable, cailloux, roches, plastique texturé pour sembler granuleux).
- **Inégale** : Matériau bosselé et/ou comportant des saillies (p. ex., plastique moulé pour présenter des creux, des bosses, des crêtes, des décorations, etc.)

Bien que les éléments suivants ne soient pas des surfaces tactiles solides, ils font tout de même appel au sens du toucher et pourraient être intégrés aux éléments de jeu ou à l'environnement des terrains de jeu :

- **Liquide** : Les jeux d'eau, tels que les tables de jeux d'eau ou les pataugeoires, peuvent aider les enfants à se familiariser avec le contact de l'eau, son mouvement et la façon dont elle peut être manipulée.
- **Vent** : Les possibilités de créer et de sentir le vent (p. ex., avec un éventail, en utilisant des outils ressemblant à des soufflets, en agitant les bras, en jouant au parachute) offrent des possibilités de jeu tactiles uniques qui peuvent également contribuer à la régulation de la température.
- **Pression** : Les éléments de jeu d'eau et de vent peuvent éventuellement intégrer des mécanismes de pression afin que les enfants puissent sentir l'eau et le vent à différentes pressions.
- **Température** : L'ombrage et/ou les couleurs de surface (p. ex., les couleurs claires reflètent la lumière et sont plus froides, les couleurs foncées absorbent la lumière et sont plus chaudes) peuvent être utilisés pour solliciter le toucher des enfants et les aider à comprendre le concept de la température. De même, différents matériaux (p. ex., des pierres, du bois) peuvent aider les enfants à comprendre comment les matériaux retiennent différemment la chaleur du soleil.



Figure 5.8 - Panneau sensoriel moulé en plastique **Figure 5.9 - Glissoire à rouleaux antistatique**



Source : playlsi.com



Source : miracle-recreation.com

- **Vibration** : Les vibrations représentent une autre façon de solliciter le sens du toucher des enfants. Elles peuvent également solliciter l'ouïe, car les enfants peuvent poser leur oreille sur un carillon ou un tambour vibrant et entendre le son par conduction osseuse. Elles peuvent être incorporées aux éléments de jeu musicaux par le biais d'une signalisation qui encourage les gens à toucher et à sentir en toute sécurité les éléments de jeu de carillons ou de tambours qui produisent des sons de longue durée.

Les éléments de jeu tactiles peuvent être intégrés à de nombreux éléments de jeu et à des structures de jeu accessibles surélevées par le biais de panneaux ou de décorations qui invitent au toucher. Les éléments de jeu tactiles peuvent fonctionner comme des pièces autonomes de valeur, y compris les tables surélevées accessibles aux fauteuils roulants qui servent de stations de jeux d'eau ou de bacs à sable pour les fouilles de fossiles, et les centres de jeu sensoriels moulés en plastique (p. ex., voir la **Figure 5.8**). Envisagez d'offrir des possibilités de toucher l'ensemble du corps (p. ex. une glissoire à rouleaux sans électricité statique ; voir la **Figure 5.9**) lorsque vous choisissez les options de jeu tactiles.

L'installation de murs sensoriels ou tactiles peut être un moyen efficace d'offrir aux enfants des possibilités de jeu tactiles. Ces murs peuvent faire appel au jeu tactile seul ou être intégrés à des éléments de jeu visuels et auditifs. Si un terrain de jeu est clôturé ou a un côté clôturé, un mur tactile sensoriel peut être placé sur la clôture afin que l'espace moins utilisé autour du bord du terrain de jeu puisse servir d'élément de jeu.

5.2.2.2 Le jeu visuel

Les éléments de jeu visuels font appel à la vue et favorisent le développement du traitement visuel. Ils offrent la possibilité de manipuler et de traiter visuellement des pièces mobiles, des couleurs, des images et du texte. Voici quelques considérations et stratégies pour choisir des éléments de jeu visuels :

- **Gamme d'activités visuelles** : Veillez à ce que les activités de jeu visuelles fassent appel à différentes activités de traitement visuel en incorporant plusieurs, la plupart ou toutes ces activités : suivi du mouvement (p. ex., kaléidoscope, roues chromatiques), mise au point (p. ex., périscope, télescopes), lecture (p. ex., panneaux axés sur le développement du langage), compréhension de l'information visuelle (p. ex., diagrammes, puzzles, labyrinthes) et distinction d'objets (p. ex., jeux de panneaux impliquant une correspondance).



- **Éléments de jeu visuels intégrés ou autonomes** : Les éléments de jeu visuels peuvent être intégrés aux structures de jeu (p. ex., sous forme de panneaux interactifs sur d'autres équipements) ou être des éléments autonomes (p. ex., des centres de jeu sensoriels moulés en plastique avec des labyrinthes, des jeux de traçage/pistage, des jeux d'association, des roues de couleur, des périscoptes, des kaléidoscopes).
- **Option de mur sensoriel** : L'incorporation d'éléments ou de panneaux de jeu visuels dans un mur sensoriel peut être un moyen efficace d'offrir des possibilités de jeu visuel. Les murs sensoriels peuvent n'offrir que des jeux visuels ou être associés à des éléments de jeu tactiles et auditifs.

5.2.2.3 Le jeu auditif

Les éléments de jeu auditifs permettent aux enfants de s'engager dans l'exploration des sons et de développer leur système auditif. Ils offrent aux enfants la possibilité de traiter l'information acoustique (p. ex., comparer et distinguer les bruits, localiser les sources sonores) et de comprendre le volume, les échos et d'autres aspects du son. Tenez compte des stratégies suivantes lorsque vous choisissez des éléments de jeu auditifs :

- **Gamme de sons** : Incluez des éléments de jeu auditifs qui offrent une gamme de sons, car les enfants peuvent être attirés par certains sons plus que d'autres, ou ils peuvent souhaiter tenter de découvrir les divers sons qu'ils peuvent créer. Les sons peuvent inclure, entre autres, des tonalités (p. ex., des carillons ou un xylophone), des percussions (p. ex., des tambours), des bruiteurs (p. ex., des bruits de bâton de pluie, des bruits de hochet) et des échos de voix/communications (p. ex., au moyen d'objets qui produisent des échos, de tubes de conversation/téléphone).
- **Différentes actions pour produire des sons** : Ajoutez des éléments de jeu auditifs qui produisent des sons par différentes actions (p. ex., appuyer sur un bouton, tirer un levier, frapper un tambour/carillon, marcher/rouler sur une surface ou utiliser sa voix). Rendez la grande majorité des éléments de jeu auditifs accessibles (p. ex., tambours et carillons pouvant être atteints par des enfants utilisant des dispositifs de mobilité, tubes de conversation et de téléphone situés à la hauteur d'un enfant en fauteuil roulant).
- **Éléments intégrés ou autonomes** : Les éléments de jeu auditifs peuvent être intégrés aux structures de jeu (p. ex., panneaux avec tambours ou cloches, tubes parlants). Cependant, envisagez de séparer les éléments de jeu auditifs (surtout ceux qui peuvent être particulièrement bruyants) de certaines zones (p. ex. les espaces destinés au jeu calme ou à l'apaisement).
- **Option de mur sensoriel** : L'intégration d'éléments/panneaux de jeu auditifs dans un mur sensoriel peut être un moyen efficace d'offrir aux enfants des possibilités de jeu auditif. Les murs sensoriels peuvent accueillir des jeux auditifs seuls ou mélangés à des éléments de jeux tactiles et visuels.

La **Figure 5.10** présente quelques expériences de jeu sensoriel qui favorisent le jeu tactile, visuel et auditif.



Figure 5.10 - Activités de jeux sensoriels



Créé par Megan Cheung

5.2.3 Le jeu social

Les terrains de jeu sont appréciés pour les possibilités qu'ils offrent aux enfants d'interagir socialement et de développer leurs compétences sociales. Les enfants s'engagent dans le jeu social de différentes manières qui peuvent correspondre à leur stade de développement et à ce qu'ils ressentent au moment du jeu. La prise en compte des différents types de jeux sociaux lors de la conception d'un terrain de jeu inclusif peut contribuer à garantir que tous les enfants disposent de possibilités de jeu social. Les étapes sociales du jeu de Mildred Parten (1932) sont encore couramment citées aujourd'hui et il est utile d'en tenir compte lors de la conception de terrains de jeu. Ci-dessous, nous nous inspirons de la pensée de Parten ainsi que d'un document utile intitulé « Stages of Development in Play » [Les stades de développement du jeu], préparé par le programme de développement de l'enfant de l'hôpital Markham Stouffville (2020), pour expliquer les étapes sociales du jeu et suggérer des stratégies pour encourager le jeu social à chaque étape :

- **Le jeu du spectateur** consiste pour un enfant à regarder les autres jouer et à réfléchir à leurs activités ludiques, mais sans se joindre à celles-ci. De la même manière, le jeu calme peut impliquer que les enfants prennent le temps de réfléchir à leurs propres activités de jeu et de planifier ce qu'ils veulent faire ensuite. Le fait de placer les éléments de jeu dans des modules et de prévoir un chemin d'orientation autour ou à travers ceux-ci peut aider les enfants à observer les autres en train de jouer, puis à se joindre à eux lorsqu'ils se sentent à l'aise et prêts à le faire.



- On parle de **jeu solitaire** lorsque les enfants jouent seuls avec des jouets et/ou des équipements sans se rapprocher ou interagir avec d'autres enfants. Les enfants peuvent désirer ou avoir besoin de temps pour explorer un terrain de jeu, évaluer les possibilités et les autres, ou jouer seuls. Le jeu solitaire peut aider les enfants à acquérir des compétences pour travailler de manière indépendante. L'incorporation de pièces détachées ou d'options de jeu constructif peut créer des occasions de jeu solitaire.
- Le **jeu parallèle** consiste à faire jouer les enfants indépendamment les uns des autres, mais à côté les uns des autres. Ils peuvent jouer avec les mêmes jouets et/ou éléments de jeu. Ce jeu peut donner lieu à des possibilités de jeu associatif et coopératif. Les balançoires peuvent être utiles pour faciliter le jeu parallèle. Les structures de jeu surélevées comportant divers éléments de jeu côte à côte peuvent offrir aux enfants une multitude de possibilités de jeu en parallèle. Les pièces détachées et les options de jeu constructif peuvent également faciliter le jeu en parallèle.
- On parle de **jeu associatif** lorsque les enfants jouent ensemble et partagent du matériel et des équipements de jeu, mais qu'ils suivent leurs propres histoires/règles de jeu. C'est là qu'ils commencent à se socialiser et à apprendre les signaux sociaux. Par exemple, une glissoire double permet aux enfants de suivre leurs propres règles et plans de jeu, mais crée également des occasions de commencer à jouer sur l'élément de jeu (et de socialiser) avec un autre enfant.
- Le **jeu coopératif** se produit lorsque les enfants négocient, prennent leur tour ou changent de rôle dans le jeu, et collaborent pour atteindre des objectifs ou produire des histoires ou des scénarios de jeu. Le fait de fournir des équipements de jeu qui invitent au jeu à deux ou en groupe (p. ex. tubes de parole, bascules, tourniquets de groupe) ou qui ont des thèmes de la vie réelle (p. ex. équipement qui ressemble à un camion, un avion ou une maison) qui favorisent le jeu imaginaire ou dramatique peut aider à créer des occasions de jeu coopératif. L'incorporation d'un planeur de groupe accessible est un excellent moyen de faciliter le jeu coopératif inclusif, car les enfants et les adultes peuvent travailler ensemble pour faire bouger le planeur. S'assurer que ces éléments de jeu sont accessibles facilitera les occasions de jeu coopératif inclusif. Par exemple, rendez accessibles aux fauteuils roulants les espaces sous et autour des structures de jeu ainsi que tout panneau de structure de jeu favorisant le jeu imaginaire.
- Les **jeux avec des règles** sont ceux où il y a des règles contrôlées par l'enfant et des gagnants et des perdants. Ils permettent aux enfants de montrer et de développer leur compréhension culturelle des règles sociales. Ces jeux ne doivent pas être confondus avec les sports. L'intégration de possibilités de jeux (p. ex., grilles de quatre carrés, marelle) dans les surfaces dures entourant un terrain de jeu ou d'instructions de jeu (p. ex., pour différents jeux de tague) sur des panneaux d'éléments de jeu aide à créer des occasions pour les enfants de participer à des jeux avec des règles. L'intégration d'une signalisation montrant des stratégies pour des jeux inclusifs (p. ex., dans le cadre des règles de la marelle ou de la tague) peut être un excellent moyen d'amener les enfants à jouer à des versions de jeux familiers qui peuvent inclure tout le monde.

En étant conscients des différents types de jeu social, on peut créer des opportunités de jeu social pour les enfants à différents stades de développement ou pour ceux qui peuvent préférer un certain type de jeu social en fonction de ce qu'ils ressentent ce jour-là.

5.2.4 Le jeu avec des pièces détachées

L'intégration du jeu avec des pièces détachées dans les terrains de jeu ou dans une aire de jeu avoisinante est un moyen passionnant de créer des possibilités de jeu social, collaboratif, créatif et constructif qui vont au-delà des possibilités traditionnelles des terrains de jeu. Le jeu avec des pièces détachées peut être compris comme le fait pour les enfants de s'engager dans un jeu non structuré



en utilisant des matériaux librement choisis qu'ils peuvent eux-mêmes déplacer, transporter, combiner, puis déconstruire et reconstruire à leur guise. Le jeu libre peut être facilité par la mise à disposition d'un éventail de matériaux fabriqués (p. ex., des blocs de bois, des caisses) et/ou naturels (p. ex., des brindilles, des feuilles), ainsi que d'un espace où ces matériaux peuvent être utilisés pour le jeu. Bien que d'autres recherches soient nécessaires sur le sujet du jeu avec des pièces détachées et ses avantages (Gibson et al., 2017), Spencer et al. (2019) ont suggéré que ce type de jeu peut offrir des opportunités précieuses pour les enfants de prendre des risques, de bâtir des liens, et d'engager et de faire progresser leur créativité, leur résolution de problèmes, leur indépendance et leur leadership. Les enfants peuvent s'engager dans le jeu avec des pièces détachées de manière indépendante ou collaborative, et ce type de jeu peut conduire à la construction de structures, à des possibilités de jeu imaginaire et à des jeux avec des règles.

Tenez compte des facteurs et stratégies suivants pour intégrer le jeu avec des pièces détachées dans la conception d'un terrain de jeu :

- **Espace dédié à l'accessibilité** : Attribuez un espace pour le jeu avec des pièces détachées par le biais de marquages sur la surface du terrain de jeu et/ou de la signalisation. Envisagez de situer cet espace près du bord du terrain de jeu où il y a (1) moins de circulation et (2) à proximité de l'entreposage de l'équipement des pièces détachées. Dans certains cas, il peut être pratique de situer l'aire de jeu avec des pièces détachées à l'extérieur, mais à proximité de la surface du terrain de jeu. Dans ce cas, il faut s'assurer que l'aire de jeu avec des pièces détachées a une surface plane et accessible et qu'on peut y accéder facilement à partir du terrain de jeu par un chemin accessible. L'installation de quelques tables accessibles dans une aire de jeu avec des pièces détachées peut améliorer l'accessibilité à ce type de jeu.
- **Matériaux de jeu pour pièces détachées** : Il existe un large éventail d'objets et de matériaux naturels et fabriqués qui peuvent être utilisés pour le jeu avec des pièces détachées. En voici quelques exemples : planches de bois, boîtes en carton, cordes, conteneurs, blocs, tables, chaises, anneaux, couvertures, tissu, matériaux de récupération sécuritaires, outils sécuritaires/légers (matériaux de construction) ; bâtons, brindilles, paille, glands, feuilles, plantes, coquillages (éléments naturels) ; et modèles réduits de voitures, poupées/figurines, livres et autres jouets que les enfants apportent de la maison (Casey et Robertson, 2019 ; Play Wales, 2017). Pour une liste utile de matériaux pour le jeu avec des pièces détachées, voir l'ouvrage « Loose Parts Play : A Toolkit, Second Edition » de Casey et Robertson (2019). Lors de la sélection des matériaux, faites attention à leur durabilité et s'ils peuvent endommager les surfaces des terrains de jeu. Évitez les matériaux naturels si le jeu avec des pièces détachées doit avoir lieu sur le terrain de jeu étant donné leur potentiel à endommager les surfaces du terrain de jeu. Pour garantir l'inclusivité des matériaux, fournissez une gamme d'objets qui tiennent compte des 12 questions indiquées à la **Figure 5.11**.
- **Tables de jeu accessibles et surélevées** : Les tables de jeu accessibles et surélevées permettent aux enfants qui utilisent des fauteuils roulants et d'autres dispositifs de mobilité de participer aux jeux avec des pièces détachées. En même temps, certains enfants préfèrent rester debout lorsqu'ils manipulent des pièces détachées et du matériel de manipulation, ce qui suggère que l'incorporation de tables accessibles dans les options de jeu avec des pièces détachées est bénéfique pour tous. Il est également utile de prévoir une étagère ou un chariot pour ranger le matériel pendant le temps de jeu afin que tous les enfants puissent y accéder facilement. Si le matériel de jeu avec des pièces détachées est laissé sur le sol, il peut être difficile, voire impossible, pour certains enfants de le récupérer.
- **Programmation** : La programmation du jeu avec des pièces détachées permet de fournir, de nettoyer et de stocker le matériel, ainsi que de faciliter et d'appuyer le jeu des enfants avec des pièces détachées. Vous pouvez demander à des animatrices et animateurs formés d'animer le jeu avec des pièces détachées



Figure 5.11 - 12 questions pour un jeu avec des pièces détachées inclusif

- Le ou les objets peuvent-ils être tenus et/ou manipulés d'une seule main ?
- Le ou les objets peuvent-ils être soulevés par un enfant dont la fonction des membres ou la force du haut du corps est réduite ?
- Y a-t-il des objets qu'un enfant dont la motricité fine est faible peut saisir et manipuler ?
- Y a-t-il un mélange de grands et de petits objets ?
- Y a-t-il une grande variété de pièces qui offrent une gamme de défis dans la façon dont elles sont manipulées ?
- Les matériaux ont-ils des textures, des couleurs et des motifs différents qui offrent une gamme d'expériences tactiles et visuelles ?
- Les matériaux ont-ils des odeurs différentes ou font-ils des bruits différents qui offrent une gamme d'expériences olfactives et auditives ?
- Avez-vous intégré des tables et des sièges accessibles, ainsi que des options de rangement des pièces détachées surélevées et sur roues pour faciliter l'accès aux objets ?
- Avez-vous reçu l'avis d'enfants ayant un handicap, de leur famille, d'éducatrices et d'éducateurs spécialisés et/ou d'ergothérapeutes sur les objets à inclure et les adaptations nécessaires ?
- L'assortiment d'objets répond-il aux besoins et aux désirs de tous les groupes d'âge (p. ex., des jeunes enfants aux adolescents) ?
- Le personnel de programmation/de soutien pourrait-il améliorer le jeu avec des pièces détachées (p. ex., par une facilitation non prescriptive ; en aidant à soulever/manipuler les objets ; en ayant du personnel pour inspecter, distribuer, nettoyer et ranger les objets de jeu) ?
- La disponibilité des objets de jeu et de toute programmation connexe est-elle clairement communiquée par le biais de la signalisation sur place et du site Web du terrain de jeu ?

pendant des heures programmées clairement communiquées ou l'intégrer dans des programmes de loisirs communautaires, des sorties éducatives et/ou des programmes de santé pour les enfants (voir la section 5.6 pour plus de détails sur la programmation des terrains de jeu). Pour en savoir plus sur la formation du personnel de jeu, voir Pop-Up Adventure Play (2021).

- **Stockage** : Disposez d'un lieu de stockage sûr et sec pour tout le matériel de jeu avec des pièces détachées, les tables de jeu et les fournitures pour le nettoyage régulier du matériel à proximité de l'aire de jeu. Les matériaux peuvent être stockés sur des chariots ou des étagères à roulettes afin de pouvoir les déplacer facilement entre le terrain de jeu et le lieu de stockage. En s'assurant que le stockage est sécurisé, on évite que le matériel de jeu avec des pièces détachées ne soit emporté et perdu.
- **Budget** : Si le jeu avec des pièces détachées doit être incorporé dans la conception d'un terrain de jeu inclusif, des discussions sur la budgétisation et l'acquisition de matériel doivent avoir lieu dès le début du processus de conception. Vous pouvez acheter des systèmes/kits de jeu en pièces détachées, comme le système SnugPlay d'Ultraplay ou le système Big Blue Blocks d'Imagination Playground, tous deux illustrés à la **Figure 5.12**. Les options à faible budget comprennent l'achat et/ou le don de matériel de jeu, de sport, d'artisanat et de construction usagé. Les fabricants peuvent fournir des options de rangement pour les systèmes de jeu avec des pièces détachées (p. ex., le système Big Blue Blocks d'Imagination Playground).



Figure 5.12 | Systèmes de jeux en pièces détachées



Sources (gauche à droite) : Imaginationplayground.com, Playandleisureservices.co.uk, ultraplay.com, Kidstimeplaygrounds.com

- **Propreté** : L'intégration du nettoyage régulier des pièces détachées du matériel de jeu dans le plan d'entretien de votre terrain de jeu est essentielle pour garantir un environnement sécuritaire à toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs du terrain de jeu.
- **Autres options de jeu constructif** : S'il n'est pas possible d'avoir une aire dédiée au jeu avec des pièces détachées (p. ex., en raison de difficultés liées à la programmation, au coût ou aux exigences de stockage), envisagez de mettre en œuvre d'autres options de jeu constructif qui peuvent être plus faciles à gérer (p. ex., fournir des tables/stations accessibles et surélevées qui permettent de jouer avec de l'eau, du sable, des blocs ou des LEGO®). Envisagez de placer ces tables à proximité du terrain de jeu plutôt que sur celui-ci pour éviter que l'eau, le sable, les blocs ou les LEGO® n'endommagent la surface du terrain de jeu.

5.3 Sécurité du terrain de jeu

L'aménagement d'un terrain de jeu peut contribuer à prévenir les blessures. Si un enfant se sent en sécurité lorsqu'il joue et peut prendre des risques lorsqu'il le souhaite, il profitera davantage de ses expériences sur le terrain de jeu et sera peut-être encouragé à s'engager dans une plus grande interaction sociale. De même, l'aménagement d'un terrain de jeu peut aider le parent ou gardien(ne) à sentir que l'enfant est en sécurité et lui permettre de superviser facilement ses jeux. Une visite sur le terrain de jeu peut également permettre aux responsables d'enfants de se reposer — ou du moins d'avoir une période moins stressante dans leur journée — ce qui peut leur permettre de s'engager dans des interactions sociales. Les considérations et stratégies d'aménagement suivantes peuvent contribuer à améliorer la sécurité des terrains de jeu :

- **Zones de sécurité/de chute** : Veillez à ce que tous les éléments de jeu soient suffisamment espacés pour répondre aux normes de sécurité et aux zones de chute. Une évaluation critique de la nécessité de dépasser les exigences en matière de zones de sécurité/de chute à certains endroits renforcera davantage la sécurité. L'emplacement des balançoires, qui ont généralement une grande zone de sécurité/de chute, est particulièrement important. Placer les balançoires le long du périmètre d'un terrain de jeu plutôt qu'au centre peut contribuer à réduire le nombre d'enfants qui passent par une zone de balançoires, ce qui peut à son tour contribuer à réduire le risque de blessure.
- **Chemins accessibles** : Assurez-vous que les éléments de jeu et leurs zones de sécurité/de chute n'empiètent pas sur les chemins accessibles du terrain de jeu. Cela permettra d'éviter les collisions entre les utilisatrices et utilisateurs des éléments de jeu et ceux qui passent le long des chemins.
- **Espaces de levage/transition** : Lorsque les enfants doivent être soulevés pour monter et descendre des éléments de jeu (p. ex., une glissoire), assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace (p. ex., en haut et en bas, où il serait préférable d'avoir un banc de transition) pour que les fournisseurs de soins puissent manœuvrer pendant les soulèvements et les transferts. Veillez à ce que ces espaces de transition ne soient pas situés dans des zones de circulation intense où des enfants en train de jouer sont susceptibles



d'interrompre les transitions et de créer des circonstances dangereuses pour les enfants soulevés et les soignants qui les soulèvent. Par exemple, évitez de placer des panneaux de jeu dans les zones de transition de sorte que (1) si un fauteuil roulant est laissé dans l'espace de transition, il ne bloque pas une expérience de jeu, et (2) si un enfant joue au panneau, il ne bloque pas l'accès à l'espace de transition.

- **Protection solaire/prévention de la chaleur :** Les éléments de jeu peuvent et doivent être placés de manière stratégique pour réduire l'exposition au soleil (et l'échauffement qui en résulte) de leurs surfaces. Par exemple, une glissoire en métal peut être placée de manière à être protégée du soleil par une structure d'ombrage ou par l'ombre d'un arbre adjacent au moment de la journée où la glissoire est la plus exposée au soleil. Une glissoire peut également être placée à l'opposé du soleil, avec une exposition moins directe au soleil (c'est-à-dire au nord dans l'hémisphère nord, au sud dans l'hémisphère sud). Le positionnement et son importance varient selon l'emplacement géographique.
- **Périmètres :** Créer un périmètre d'aire de jeu (p. ex. au moyen d'une clôture, d'un aménagement paysager ou de la topographie, et non de l'eau) de façon à ce qu'il n'y ait qu'un ou deux points d'entrée peut contribuer à faciliter la supervision et à empêcher les enfants de s'égarer vers des dangers à proximité (Brown et coll., 2021). L'aménagement d'un terrain de jeu doit tenir compte du périmètre et des points d'entrée (p. ex., en laissant suffisamment d'espace aux points d'entrée pour que les enfants puissent se familiariser et s'orienter dans le terrain de jeu et pour favoriser des transitions faciles vers et depuis le terrain de jeu). Les murs de périmètre peuvent également être intégrés et utilisés comme éléments de jeu (p. ex., des murs de jeux sensoriels). La présence de bancs à l'intérieur du périmètre peut faciliter la surveillance pour les personnes s'occupant des enfants et fournir des zones où les enfants peuvent se retirer du jeu s'ils le souhaitent. Les périmètres doivent être très visibles (c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas être délimités par des câbles ou des fils dangereux suspendus entre les poteaux).
- **Lignes de vue :** Les éléments de jeu peuvent être disposés de manière à permettre des lignes de vue qui favorisent la supervision. Par exemple, en ne plaçant pas de grands éléments de jeu qui obstruent les lignes de vue directement devant les bancs autour du périmètre d'un terrain de jeu, les concepteurs peuvent éviter d'obstruer le point de vue depuis les bancs (de sorte qu'une plus grande zone puisse être surveillée depuis les bancs). Afin de maintenir les lignes de vue pour la supervision, évitez d'utiliser des murs élevés pour différencier les espaces ou les zones de jeu et placez les éléments qui sont faciles à voir à travers (p. ex., les éléments d'escalade de corde) dans des endroits centraux.
- **Portée :** Lors de la sélection et de la mise en œuvre des éléments de jeu, tenez compte de la portée des enfants d'âges et d'aptitudes différents. Dans de nombreux cas, ces portées seront déterminées par des réglementations que les fabricants de terrains de jeu doivent respecter. Même de petites variations par rapport aux distances et hauteurs prescrites des différentes pièces d'un élément de jeu peuvent le rendre dangereux ou inutilisable pour certains. Par exemple, si un élément de jeu est placé trop bas, un enfant en fauteuil roulant peut ne pas être en mesure de rouler en dessous et d'interagir avec lui dans une position sécuritaire, face à l'avant. Ou encore, si un élément de jeu est construit trop haut (ou si ses pièces sont trop éloignées les unes des autres), les enfants risquent de devoir s'étirer de manière dangereuse pour l'utiliser.
- **Poignées :** La conception et l'emplacement des poignées seront également, dans de nombreux cas, déterminés par les réglementations que les fabricants de terrains de jeu doivent respecter. Il est également bon de s'interroger sur la manière dont les enfants d'âges et de niveaux d'aptitude différents vont accéder aux structures et éléments de jeu et s'y engager. Cet exercice peut vous aider à identifier les endroits sur les structures et les éléments de jeu où des poignées peuvent aider les enfants à se déplacer en toute sécurité et à passer d'un élément de jeu à un autre.
- **Électricité statique et aimants :** Si certaines pièces d'équipement sont connues pour accumuler de l'électricité statique ou impliquent l'utilisation d'aimants, cela doit être clairement indiqué. En effet, l'électricité statique peut poser des problèmes aux enfants porteurs d'implants cochléaires et les enfants équipés de shunts programmables (drains internes insérés pour éliminer l'excès de liquide dans le cerveau) peuvent ne pas être en mesure d'entrer en contact direct avec des aimants.



5.4 Signalisation et orientation

L'intégration d'une signalisation et d'outils d'orientation accessibles et intuitifs dans un terrain de jeu inclusif et ses environs peut faciliter l'accès et améliorer les expériences des utilisatrices et utilisateurs, en particulier si le terrain de jeu et le parc sont grands. La signalisation et l'orientation peuvent aider les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux à savoir où ils sont et où sont les autres, ainsi qu'à savoir où ils vont et où ils peuvent aller. Cette connaissance peut encourager les enfants à être plus actifs et à prendre des risques plus calculés, car ils savent qu'ils peuvent revenir à tout moment auprès de la personne qui s'occupe d'eux. Cela peut également aider les personnes qui s'occupent des enfants à se sentir plus à l'aise pour laisser leurs enfants jouer de manière indépendante. Voici quelques considérations et stratégies pour élaborer un système d'orientation accessible et intuitif pour les terrains de jeu inclusifs :

- **Système d'orientation** : Un système d'orientation complet et cohérent aide les utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu/du parc à se familiariser avec la signalisation, les marques et les points de repère qu'elles et ils doivent rechercher à des fins d'orientation et de navigation (p. ex., les couleurs, les matériaux, les polices et les pictogrammes qu'elles et ils doivent rechercher). Un système d'orientation peut s'intégrer et contribuer aux efforts de création d'un lieu (p. ex., en s'alignant sur l'image de marque ou les thèmes du parc, ou sur les caractéristiques de l'identité locale), et faciliter les transitions vers et depuis un terrain de jeu inclusif (p. ex., en s'alignant/intégrant le thème et la cartographie d'un terrain de jeu). Si les grands parcs et terrains de jeu nécessitent généralement un système d'orientation, les petits parcs et terrains de jeu peuvent ne pas en avoir besoin. Déterminez dès le début si un système d'orientation doit être développé.
- **Signalisation accessible à l'entrée des parcs** : La signalisation accessible à l'entrée des parcs fournit aux visiteurs une description du terrain de jeu et de son objectif. Elle peut contribuer à sensibiliser tous les visiteurs du parc aux handicaps infantiles et aux jeux inclusifs. Il est pratique que cette signalisation fournisse également un plan d'orientation vers le terrain de jeu et ses installations environnantes (p. ex. toilettes, vestiaires, fontaines à boire, stationnement, etc.) Cette signalisation peut aider les enfants à se familiariser avec le parc et le terrain de jeu, et les préparer à la transition vers les activités du terrain de jeu, ce qui facilite également la transition pour les personnes qui s'en occupent.
- **Signalisation accessible à l'entrée ou aux entrées du terrain de jeu** : Il est bon de prévoir une signalisation accessible à l'entrée d'un terrain de jeu. Il peut s'agir d'une œuvre d'art commémorative, d'une explication des objectifs d'inclusion du terrain de jeu, d'un plan détaillé du terrain de jeu et de ses caractéristiques, d'un code de conduite, d'informations de contact pour les questions d'urgence et d'entretien, et éventuellement d'une boîte à commentaires et/ou d'un code QR pour les commentaires.
- **Caractéristiques de la signalisation accessible** : Envisagez d'intégrer à la signalisation de grands textes de couleur ou de tonalité contrastée, du braille, des graphiques, des pictogrammes et/ou des cartes à lignes en relief (Fondation Rick Hansen, 2019:41). Utilisez un langage simple et direct et envisagez de fournir une signalisation en plusieurs langues si un terrain de jeu dessert une communauté où plusieurs langues prédominantes sont parlées. Voir la section 4.1 pour de plus amples informations sur les communications accessibles et les communications sur le terrain de jeu.
- **Tableaux de communication pour les enfants non verbaux** : L'intégration d'un tableau de communication dans un terrain de jeu est un excellent moyen de rendre le jeu plus inclusif pour les enfants, les jeunes et les adultes qui utilisent des formes de communication non verbale. Ces tableaux de communication (voir la **Figure 5.13** pour des exemples) servent de dispositif de communication améliorée ou alternative (CAA) qui permet aux personnes qui utilisent des formes alternatives de communication non verbale d'exprimer leurs besoins et leurs désirs en pointant des symboles. Lors de la conception d'un tableau de communication, il



est pratique de consulter un(e) orthophoniste local(e) pour faciliter la sélection des mots et des symboles, et leur emplacement sur le tableau. Il est bon de mettre l'accent sur les termes du vocabulaire de base (p. ex., je, moi, tu, oui, non, qui, où) et d'inclure certains termes du vocabulaire secondaire spécifique à l'environnement du terrain de jeu (p. ex., glisser, grimper, se balancer, balançoire, tague, marelle). Ces tableaux de communication peuvent aider à améliorer la confiance, la communication et les relations, et à créer davantage de possibilités de jeux inclusifs.

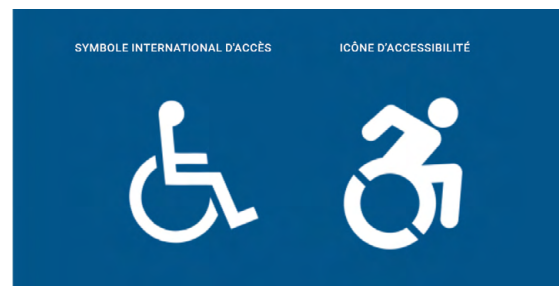
Figure 5.13 - Tableaux de communication dans un terrain de jeu



Sources (gauche à droite) : Patch.com, playlsi.com

- Représentation dans l'imagerie de la signalisation :** S'assurer que l'imagerie sur les panneaux (p. ex., des images d'enfants jouant) représente adéquatement le handicap et d'autres formes de diversité (p. ex., l'âge, la race, l'origine ethnique, le genre). Lorsque des pictogrammes d'accessibilité standard sont requis (p. ex. pour indiquer l'accessibilité du stationnement, des itinéraires ou des toilettes), envisagez d'utiliser des pictogrammes d'accessibilité active plutôt que le symbole international d'accès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La **Figure 5.14** montre le pictogramme ISO à côté d'un pictogramme élaboré par l'Accessible Icon Project. Ce dernier représente la personne en tant que « conducteur » ou décideur, et suggère symboliquement que l'utilisateur du fauteuil est mobile et actif.
- Hauteur de la signalisation :** Placez la signalisation à une hauteur facile à lire pour toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs du terrain de jeu (adultes, enfants et personnes en fauteuil roulant). Assurez-vous qu'elles et ils peuvent s'approcher et interagir avec la signalisation sans difficulté (c'est-à-dire qu'elle est à portée de main depuis une surface stable et accessible).
- Signalisation des itinéraires accessibles :** Signalez clairement les itinéraires accessibles par une signalisation directionnelle le long des chemins. Si un chemin n'est pas accessible à cause de la pente, de la qualité de la surface, des marches ou d'autres raisons, il faut inclure une signalisation indiquant son inaccessibilité afin que les gens ne se déplacent pas sur un chemin pour découvrir qu'ils doivent faire demi-tour et chercher une autre route. Idéalement, il n'y aura pas de sentiers inaccessibles autour d'un terrain de jeu inclusif.

Figure 5.14 - Comparaison entre une icône active et accessible



Source : eyeondesign.aiga.org



- **Signalisation concernant les chiens** : La présence de chiens sur un terrain de jeu peut mettre certains enfants mal à l'aise et, par conséquent, les décourager d'utiliser le terrain de jeu. Les déchets canins peuvent endommager la surface et les plateformes d'un terrain de jeu. D'autre part, les chiens d'assistance sont essentiels à la santé et au bien-être de certaines personnes ayant un handicap. Ces chiens aident aux tâches quotidiennes et à la navigation, alertent les personnes pour prévenir les blessures (p. ex., avant une crise) et apportent un soutien émotionnel. Affichez une signalisation claire indiquant que les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas se trouver sur les surfaces du terrain de jeu, en précisant que les chiens d'assistance sont une exception.
- **Points de repère** : Envisagez d'intégrer des œuvres d'art public de grande taille aux extrémités des couloirs de vue pour servir de points de repère et de lieux de rencontre. Par exemple, une œuvre d'art pourrait être placée à une distance sûre d'un parc de stationnement et une autre pourrait être placée près d'un terrain de jeu inclusif pour faciliter la transition entre le parc de stationnement et le terrain de jeu. La **Figure 5.15** présente un exemple d'art public interactif à proximité (mais à une distance sûre) d'un parc de stationnement qui peut servir de point de repère pour faciliter la transition entre le parc de stationnement et le terrain de jeu.
- **Consultez les exigences en matière de signalisation** : Examinez et respectez toutes les exigences fédérales, provinciales/étatiques ou locales en matière de signalisation. Consultez les exigences applicables en matière d'accessibilité.
- **Boutons d'information audio** : Envisagez d'intégrer des boutons d'information audio dans la signalisation des entrées des terrains de jeu.
- **Signalisation des réceptacles à déchets** : Intégrez une signalisation à jour pour les réceptacles de déchets, de recyclage et de compostage qui indique clairement les matériaux qui doivent aller dans chaque réceptacle. Cette signalisation doit être conforme aux pratiques de collecte locales ou sous-traitées.

Figure 5.15 - Art public pour repérer le terrain de jeu, près du parc de stationnement



Source : Ingrid M. Kanics

Lors de la conception d'un système d'orientation, il faut tenir compte de la manière dont les repères sensoriels peuvent être intégrés. Voici quelques façons d'utiliser les repères sensoriels pour faciliter l'orientation :

- **Repères visuels** : La couleur appliquée à la surface d'un terrain de jeu et aux chemins facilite l'orientation. Par exemple, une ligne colorée avec des symboles et des flèches pour les toilettes peut être appliquée sur un chemin entre un terrain de jeu et des toilettes. De même, une ligne de couleur différente comportant des symboles et des flèches pour la nourriture peut être appliquée sur un chemin entre un terrain de jeu et une aire de pique-nique. Les lignes colorées le long des chemins peuvent cependant devenir visuellement écrasantes et doivent donc être utilisées avec parcimonie, voire pas du tout. Veillez à ce que les lignes de visibilité soient claires entre le terrain de jeu et les espaces environnants (p. ex., le stationnement, l'aire de pique-nique, les toilettes). Fournissez une signalisation claire et des cartes en relief/tactiles aux endroits clés pour faciliter la navigation (voir section 4.1.4).
- **Indications tactiles/texturales** : Fournissez des repères tactiles/texturaux pour aider les enfants (et les autres) ayant une perte de vision à s'orienter. Ces indices peuvent comprendre une carte tactile, des indices



tactiles aux points d'entrée (p. ex. un changement de matériau ou l'application d'un pavé tactile) et même l'utilisation de différents matériaux et textures pour les sentiers (ou aux extrémités de chaque sentier) (Brown et al., 2021). Sélectionnez et installez avec soin les dalles de pavés tactiles pour les allées, car certaines peuvent créer des obstacles pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Par exemple, une dalle avec des dômes tronqués installée dans un trottoir peut causer des difficultés, car les roues avant d'un fauteuil roulant peuvent se coincer entre deux dômes tronqués.

- **Indices olfactifs** : L'odorat d'une personne peut créer des associations fortes avec des lieux et, à son tour, aider à l'orientation et à la navigation. Le fait de placer stratégiquement un nombre limité de plantes/ fleurs parfumées dans ou autour d'un terrain de jeu peut aider certains enfants à savoir où ils se trouvent et où ils souhaitent aller. Ces plantes/fleurs peuvent également servir de repère visuel. Il convient de se demander si les fleurs/plantes attirent les abeilles et où les placer afin d'éviter les piqûres d'abeilles, qui peuvent être extrêmement dangereuses pour les personnes allergiques. L'ouvrage « Plants for Play : A Plant Selection Guide for Children's Outdoor Environments » de Robin Moore (1993) est une ressource utile pour sélectionner avec soin les plantes destinées aux terrains de jeu.
- **Repères auditifs** : Des expériences auditives distinctes dans les différentes zones de jeu d'un terrain de jeu peuvent faciliter l'orientation. Ces expériences peuvent provenir des limites du terrain de jeu (p. ex. eau courante à proximité, circulation au loin, école ou garderie) ou des éléments de jeu eux-mêmes (p. ex. une section de jeu musical, un élément de jeu avec mégaphone dans une autre section). Lorsque vous utilisez des indices auditifs pour faciliter l'orientation et la navigation dans le terrain de jeu, ne les produisez pas à proximité d'espaces calmes ou d'éléments de jeu destinés à aider les enfants à se calmer.

Lorsqu'un système d'orientation est jugé nécessaire pour un terrain de jeu inclusif, traitez le système comme une partie intégrante du terrain de jeu et de sa conception. Envisagez d'intégrer le système d'orientation aux événements d'engagement public concernant la conception d'un terrain de jeu inclusif et de ses environs (voir la section 3.1 pour en savoir plus sur l'engagement communautaire). Lorsque vous demandez aux enfants ayant un handicap, à leurs familles, au public et aux parties prenantes ce qu'ils aimeraient voir communiqué par la signalisation et comment, et ce qu'ils attendent des outils d'orientation, vous avez beaucoup plus de chances de produire un système d'orientation inclusif qui s'aligne sur les désirs de la communauté. Discutez également avec la communauté de la conception d'un système de repérage qui s'aligne sur l'image de marque/le thème existant d'un parc, le thème d'un terrain de jeu, un thème historique local, une caractéristique géographique locale, un motif de conception au sein de la municipalité et/ou une palette de couleurs existante de la municipalité/du parc. Les repères d'orientation peuvent être liés à l'un de ces éléments ou thèmes locaux. La participation du public à l'orientation peut contribuer à enrichir les visites des terrains de jeu, à célébrer les caractéristiques ou l'histoire d'une municipalité ou d'un parc, et à susciter l'adhésion de la collectivité au projet de terrain de jeu.

5.5 Considérations météorologiques et climatiques

Si le climat et les conditions météorologiques ont un impact sur le service et l'entretien d'un terrain de jeu, ils ont également un impact sur l'inclusivité d'un terrain de jeu. Les sous-sections suivantes expliquent comment tenir compte de la lumière et de la chaleur du soleil, des précipitations et du vent dans la conception d'un terrain de jeu inclusif.



5.5.1 Soleil et chaleur

La lumière du soleil peut être à la fois un aspect agréable et potentiellement dangereux d'une visite sur un terrain de jeu. Les rayons ultraviolets de la lumière du soleil peuvent être une préoccupation sérieuse pour ceux qui sont sensibles aux coups de soleil, aux intoxications solaires, au vieillissement de la peau et au cancer de la peau. La chaleur générée par la lumière du soleil peut également constituer un risque sérieux pour les personnes qui, en raison d'un problème médical ou de la prise de médicaments, ont des difficultés à réguler leur température corporelle (c'est-à-dire la thermorégulation) et donc à supporter de longues périodes d'exposition au soleil ou à des températures élevées. Les considérations et stratégies suivantes peuvent aider à protéger les enfants contre l'exposition au soleil sur un terrain de jeu :

- **Structure(s) d'ombrage centrale(s) :** Il convient d'envisager la mise en place stratégique d'une grande structure d'ombrage centrale (ou de plusieurs) au sein d'un terrain de jeu, qu'elle soit autonome ou intégrée à une structure de jeu. Tenez compte de l'emplacement de l'ombre naturelle des arbres, de l'orientation géographique du terrain de jeu par rapport au soleil, du matériau de la structure (p. ex., tissu, plastique ou métal) et de ses exigences en matière d'entretien. La **Figure 5.16** présente des exemples de structures d'ombrage centrales.

Figure 5.16 - Structures d'ombrage centrales



Sources (gauche à droite) : shadesystemsinc.com, inclusiveplaygrounds.net

- **Autres structures d'ombrage :** Envisagez l'utilisation stratégique de structures d'ombrage supplémentaires pour les éléments de jeu qui ne sont pas couverts par une structure d'ombrage centrale, les points d'entrée/espaces d'attente et le mobilier du terrain de jeu (p. ex., pour les bancs situés en bordure du terrain de jeu). Lorsque vous fournissez de l'ombre au mobilier du terrain de jeu, prévoyez des zones d'ombre adjacentes aux bancs où les personnes en fauteuil roulant peuvent se positionner lorsqu'elles se reposent avec des personnes utilisant des bancs. Pensez également aux structures d'ombrage pour les espaces entourant un terrain de jeu (p. ex., les aires de pique-nique) et à l'intégration d'éléments de brumisation dans les structures d'ombrage. En appuyant sur un bouton situé sur le poteau de la structure d'ombrage, une brume fraîche est diffusée. Il ne s'agit pas d'un jeu d'eau, mais plutôt d'une brumisation rapide d'eau qui peut rafraîchir une personne et faire baisser la température de l'air ambiant. La **Figure 5.17** présente des exemples d'autres structures d'ombrage.
- **L'ombre naturelle :** Selon la situation géographique et l'emplacement d'un terrain de jeu, les arbres existants peuvent offrir une protection contre le soleil. Si ce n'est pas le cas, envisagez de planter des arbres de manière stratégique à côté du terrain de jeu, voire à l'intérieur de celui-ci, pour offrir une ombre naturelle. Lorsque vous plantez des arbres, tenez compte de l'impact que leurs branches, leurs systèmes racinaires, leurs feuilles et leurs fruits peuvent avoir sur le terrain de jeu au fil des saisons et des années.



Figure 5.17 - Autres structures d'ombrage



Source : rangée 1 Littletikescmercial.com, playlsi.com ; rangée 2: Pacificplayinc.com ; Shadesystemsinc.com;

- **Effet albédo** : En évitant d'utiliser des couleurs sombres pour les équipements et les surfaces, le matériel reste plus frais plus longtemps et peut contribuer à réduire la température sur un terrain de jeu.
- **Éléments de jeu aquatiques** : Dans les climats humides et/ou chauds, l'intégration d'éléments de jeu aquatiques sur un terrain de jeu ou à proximité peut aider les enfants et les personnes s'occupant d'eux à se rafraîchir les jours de grande chaleur.

5.5.2 Les précipitations

La pluie, la neige et d'autres formes de précipitations représentent une autre considération météorologique et climatique importante lors de la conception d'un terrain de jeu inclusif. Les stratégies permettant de se protéger des précipitations et d'assurer une utilisation sécuritaire du terrain de jeu après des événements de précipitation comprennent :

- **Des structures d'ombrage servant également d'abris contre les précipitations** : Selon la façon dont les structures d'ombrage sont construites et les matériaux utilisés, elles peuvent également servir d'abris contre les précipitations, et les pluies ou grêles soudaines. Construisez des structures d'ombrage entièrement accessibles qui servent également d'abris contre les précipitations et veillez à ce que personne ne soit exclu de l'abri pendant un événement météorologique.
- **Accessibilité des surfaces pendant et après les précipitations** : Les surfaces du terrain de jeu et les voies d'accès à tout espace d'abri sur le terrain de jeu et en dehors de celui-ci doivent être faciles d'accès et de manœuvre pour tous pendant les événements météorologiques. Veillez à ce que les surfaces des terrains de jeu et des chemins soient dotées de pentes, de couronnes et/ou de drains adéquats afin que l'eau ne s'accumule pas et ne présente pas de risques pour la sécurité pendant et après les précipitations. Pour en savoir plus sur les pentes des chemins, voir la section 4.3.2.
- **Revêtement** : Envisagez d'utiliser des matériaux de revêtement antidérapants pour le terrain de jeu et les chemins environnants. Cependant, même les matériaux les plus antidérapants peuvent être glissants en



cas de fortes pluies, de neige et de glace. Renforcez la sécurité en mettant en place une signalisation et des avertissements à ce sujet.

- **Entretien des surfaces et des chemins :** Si les surfaces d'un terrain de jeu et de ses chemins intérieurs et environnants sont entretenus pendant les mois d'hiver, cet entretien doit être effectué avec soin avec des outils qui n'endommageront pas le revêtement. Les dommages causés aux revêtements des terrains de jeu (p. ex. perforations, séparation des matériaux) peuvent être exacerbés par les précipitations (p. ex. l'eau qui s'infiltré sous la surface et la soulève). Tous les matériaux ou solutions appliqués sur la surface du terrain de jeu ou les zones environnantes pour le déneigement (p. ex., le sel) doivent être vérifiés par le fabricant du revêtement pour s'assurer qu'ils peuvent être utilisés sans causer de dommages.
- **Utilisation des meubles pendant et après les précipitations :** Protégez les meubles sur ou près d'un terrain de jeu avec des abris qui servent également d'abri contre les précipitations. Si cela n'est pas possible, assurez-vous que les matériaux et/ou les angles du mobilier favorisent le drainage afin que le mobilier puisse sécher et être utilisé peu de temps après les événements météorologiques. Il s'agit d'un aspect important pour rendre les terrains de jeu accessibles aux enfants ayant un handicap, à leurs soignants et aux personnes âgées.

5.5.3 Le vent

Si un terrain de jeu se trouve dans un environnement où les vents sont forts (p. ex., un environnement côtier), l'atténuation du vent est importante pour l'inclusion. Pour les enfants portant des appareils auditifs, les vents forts peuvent produire des interférences auditives qui créent une barrière à leur communication avec les autres enfants et peuvent les empêcher de détecter des menaces potentielles autour d'eux (p. ex., entendre un avertissement d'un autre enfant ou d'une gardienne) (Bureau du vice-premier ministre, 2003). Les considérations et stratégies suivantes sont utiles si les vents forts sont une préoccupation :

- **Modification du terrain :** Le paysage environnant d'un terrain de jeu peut être modifié pour servir de barrière au vent (Ville de Calgary, 2010). Par exemple, on peut créer une berme ou un talus paysager du côté du terrain de jeu où se trouve la source du vent.
- **Plantation d'arbres et d'arbustes :** La plantation de deux ou trois rangées en quinconce d'arbres et/ou d'arbustes à feuilles persistantes peut contribuer à créer un coupe-vent en toute saison. Évitez d'utiliser des arbres et/ou des arbustes à feuilles caduques, car ils perdent leurs feuilles à l'automne, n'ont pas de feuilles pendant l'hiver et peuvent n'avoir que des bourgeons au printemps. Le fait d'échelonner les rangées de plantation permettra d'obtenir une couverture plus complète et de créer une apparence plus naturelle.
- **Pare-vent ou mur :** Dans certains cas, l'érection d'une clôture avec pare-vent ou d'un mur peut s'avérer plus pratique pour atténuer les vents violents. Ces clôtures et murs pare-vent peuvent être colorés et/ou intégrer des jeux éducatifs ou des murs de jeux sensoriels dans leurs surfaces du côté du terrain de jeu. Veillez à ce que tous les facteurs de jeu intégrés dans une clôture ou un mur pare-vent soient accessibles à tous les enfants.
- **Brise-vent/abris dans le terrain de jeu :** L'accès à de petits espaces (p. ex., des renforcements, des alcôves, des murs) au sein même du terrain de jeu peut permettre aux utilisatrices et utilisateurs de se protéger des vents violents sans avoir à quitter le terrain de jeu. Cela peut contribuer à améliorer le rythme et la continuité du jeu dans un environnement de vents forts. Lorsque vous créez ces espaces, veillez à les répartir horizontalement (c'est-à-dire sur la surface du terrain de jeu) et verticalement (c'est-à-dire au niveau du sol et dans les structures élevées). Veillez à ce que les enfants utilisant des dispositifs de mobilité puissent accéder facilement à ces espaces et puissent se retourner à l'intérieur de l'abri.



5.6 Programmation des jeux

« Je ne pense pas que l'espace physique [du terrain de jeu] soit le seul facteur permettant de promouvoir les interactions. L'environnement social et émotionnel doit être mis en place en collaboration avec l'environnement physique pour le rendre inclusif. »

– Parent d'un enfant atteint d'un trouble du spectre autistique

Un terrain de jeu inclusif peut servir d'excellent espace pour la prestation de programmes intentionnels. En effet, la conception accessible et les divers éléments de jeu d'un terrain de jeu inclusif, combinés à la proximité d'installations et de commodités accessibles, peuvent offrir aux enfants (et aux adultes) des occasions de socialiser, de s'engager et de participer à des jeux individuels et collectifs significatifs. Cette section se concentre sur les considérations et les stratégies pour créer des options de programme qui peuvent améliorer la participation de tous les enfants au jeu. Les sujets abordés comprennent des stratégies pour favoriser des expériences de qualité sur les terrains de jeu, le besoin d'idées de programmation et le renforcement des capacités en matière de programmation de jeu.

5.6.1 Éléments de base pour favoriser des expériences de jeu de qualité

Nous savons que les premières expériences de jeu des enfants sont importantes pour leur santé et leur bien-être à long terme (Ginsburg, 2007), et que les enfants qui ont des expériences de jeu agréables sont plus susceptibles de vouloir continuer à s'engager et à participer. Par conséquent, il est important d'identifier des stratégies et de mettre en œuvre des options de programmation qui contribuent à garantir que tous les enfants bénéficient d'une participation de qualité dans les espaces de jeu. La participation de qualité implique l'auto-perception que des résultats satisfaisants, agréables et personnellement valorisés sont obtenus grâce à l'implication d'une personne dans le jeu (Evans et al., 2018).

Le Plan directeur pour une participation de qualité au sport pour les enfants, les jeunes et les adultes ayant un handicap (Projet canadien sur la participation des personnes en situation de handicap, 2020) est un outil fondé sur des données probantes qui fournit des conseils sur la façon d'améliorer la participation de qualité au sport et à l'activité physique pour les personnes ayant un handicap. Cette ressource a été élaborée dans le cadre du Projet canadien sur la participation des personnes en situation de handicap, une alliance de partenaires des secteurs universitaire, public, privé et gouvernemental qui travaillent ensemble pour améliorer la participation communautaire des Canadiennes et Canadiens ayant un handicap physique. Bien que le Plan d'action ait été créé dans l'optique de la participation sportive, bon nombre de ses principes peuvent être appliqués au jeu et aux espaces de jeu. Plus précisément, ce Plan directeur utilise six éléments constitutifs d'une participation de qualité dans le domaine du sport et de l'activité physique :

1. **L'autonomie** fait référence à la capacité de faire des choix. Ce principe met l'accent sur l'indépendance, le contrôle et les options qui permettent aux participant(e)s de naviguer dans l'environnement avec confiance et en toute sécurité.



- 2. L'appartenance** fait référence au sentiment de faire partie d'un groupe. Ce principe dépend des liens, des rôles adaptés à chacun, de la composition du groupe, du soutien, de la prise en compte des capacités des participant(e)s et de l'accès au mentorat ou à la modélisation des rôles.
- 3.** Le **défi** consiste à s'engager dans des activités présentant un niveau de difficulté approprié. Ce principe recoupe la sécurité, la possibilité de se dépasser dans l'environnement et avec un équipement approprié, ainsi que le choix et l'adaptabilité de la difficulté.
- 4. L'engagement** consiste à se sentir le point de mire et impliqué(e) dans les activités. Soutenir l'engagement signifie offrir un large éventail d'options, réduire les distractions liées à la sécurité et à l'accessibilité.
- 5.** La **maîtrise** fait référence à l'expérience du succès. Elle est déterminée par la possibilité d'explorer ses limites personnelles, l'accès à des variations de mouvement et des options multiples en dehors/à l'intérieur des zones de confort individuelles.
- 6.** Le **sens** renvoie à la pertinence personnelle. Le sens que l'on attribue aux activités ludiques est cultivé par le fait d'avoir des liens et de bâtir des relations, de travailler vers des objectifs collectifs et de résoudre des problèmes, de recevoir des instructions appropriées et de se sentir valorisé(e) dans l'espace.

Ces six éléments constitutifs peuvent contribuer à la réalisation d'expériences positives et agréables pour tous les enfants concernés par un espace de jeu et un programme de jeu. Il n'est pas nécessaire que chaque partie d'un programme atteigne les six éléments constitutifs. Cependant, le terrain de jeu et la programmation ludique peuvent, dans leur ensemble, viser à les atteindre pleinement. Les six éléments constitutifs servent également à rappeler que, par le biais du jeu, les enfants doivent :

- se sentir autonomes et contrôler leurs expériences de jeu
- avoir un sentiment d'appartenance au jeu
- se sentir stimulés et engagés de manière appropriée
- faire l'expérience de la maîtrise
- trouver un sens et se sentir valorisés dans le cadre du jeu.

Les environnements physiques et sociaux d'un terrain de jeu inclusif, ainsi que la programmation intégrée, peuvent constituer une excellente base pour ces éléments constitutifs.

5.6.2 Le besoin de programmation

Lors de la recherche et de la préparation de ce guide, les auteurs ont entendu un message important de la part des familles d'enfants ayant un handicap : l'inclusion ou le sentiment d'appartenance ne se produisent pas simplement parce qu'un environnement est décrit comme accessible ou inclusif. Au cours d'une séance d'engagement des parties prenantes, un parent a déclaré ce qui suit en décrivant les expériences passées de son enfant dans les terrains de jeu communautaires :

« L'inclusion n'existe pas d'après ce que j'ai vu et ce que nous avons vécu. L'inclusion, c'est qu'aucun enfant ne se sente moins bien, ou différent, ou mis à l'écart. Il ne s'agit pas simplement de créer un cadre où les enfants neurodivergents interagissent avec les neurotypiques. »



Une programmation ludique intentionnelle et inclusive est un moyen de faciliter les expériences d'inclusion et d'appartenance pour les enfants de toutes capacités. En plus d'améliorer la qualité des expériences de jeu pour les enfants vivant avec (ou sans) un handicap, la programmation de jeu peut favoriser une sensibilisation accrue à la diversité pour les jeunes qui ne connaissent pas ou peu le handicap. Selon un parent d'un enfant handicapé, il s'agit là d'une étape cruciale vers l'inclusion :

« Les enfants n'ont aucune idée (...) qu'il y a des enfants qui ne peuvent pas leur répondre. Alors comment le jeu inclusif peut-il se produire, si les enfants ne savent pas comment jouer avec d'autres enfants ? »

Au-delà des possibilités inestimables qu'offre une programmation intentionnelle de jeu inclusive pour améliorer la compréhension du handicap et de ses contributions à la diversité (qui peuvent se prolonger à l'âge adulte), la programmation tire parti de l'infrastructure des terrains de jeu inclusifs. En d'autres termes, l'utilisation d'un terrain de jeu inclusif pour des programmes inclusifs peut donner à un plus grand nombre d'enfants la possibilité de socialiser, de s'engager et de participer à des jeux significatifs.

Les collectivités qui investissent dans cette infrastructure peuvent mettre en place des programmes pour s'assurer que les familles vivant avec un handicap puissent profiter des possibilités de jeu qu'offre cette infrastructure. Les programmes de jeu en milieu scolaire, les programmes communautaires de sport et d'activités sous forme de halte et les programmes structurés de camps d'été sont autant d'options à envisager.

5.6.3 Idées de programmation de jeux

Une programmation ludique intentionnelle et inclusive dans un environnement de terrain de jeu inclusif ne signifie pas nécessairement des activités structurées, avec inscription ou dirigées par des adultes (bien que cela puisse être le cas, si cela fonctionne pour votre communauté). Il est préférable d'aborder la programmation de jeu comme une occasion d'être créatifs et de réfléchir à la façon dont le jeu peut être amélioré ou facilité pour encourager la participation de tous ceux qui sont intéressés.

Étant donné l'accent mis sur le jeu libre dans les terrains de jeu, une option de programmation pratique à envisager est l'introduction d'animatrices et d'animateurs formés qui peuvent être disponibles pour accueillir et faire participer les enfants dès leur arrivée sur le terrain de jeu. Les animatrices et animateurs peuvent faciliter l'accès au jeu, proposer des idées d'activités (p. ex., cache-cache, voir la **Figure 5.18**), faciliter les liens entre les enfants et être disponibles pour aider au besoin. Les animatrices et

Figure 5.18 - L'animatrice anime une partie de cache-cache.



Source : The Steadward Centre for Personal & Physical Activity



animateurs ne sont pas nécessairement des adultes ! Ces rôles peuvent être assumés par des jeunes ou de jeunes adultes de la communauté.

Les clubs de jeu sont une autre option de programmation souhaitable. Les clubs de jeu peuvent améliorer les expériences de jeu inclusives des enfants, renforcer les relations entre pairs et améliorer la sensibilisation de la communauté. Par exemple, « Inclusion Matters » par Shane's Inspiration (un réseau de 75 terrains de jeu inclusifs, riches au niveau sensoriel et en littérature à travers le monde) propose un programme intitulé « My PlayClub® » qui rassemble des familles de différents milieux et aptitudes sur le terrain de jeu par le biais de rendez-vous ludiques (voir inclusionmatters.org pour en savoir plus).

Les programmes de type « halte » (p. ex., dans le cadre des programmes de loisirs municipaux) constituent une autre option de programmation permettant aux enfants de se rencontrer au sein d'une communauté et d'encourager les choix de jeu dirigés par les enfants. Ces programmes peuvent être intégrés aux programmes Play Leader. Par exemple, à Edmonton, au Canada, le programme Green Shack (Ville d'Edmonton, 2021) assure la présence d'animatrices et d'animateurs formés dans les parcs communautaires afin de superviser et d'animer les activités de jeu sans rendez-vous. La ville d'Edmonton a placé des Green Shacks (c.-à-d. des cabanes) près des terrains de jeu de la ville et les a remplis d'équipement pour le jeu actif et créatif. Les Green Shacks, désormais symboles du jeu à Edmonton, affichent généralement des activités programmées pour que les familles puissent planifier leurs visites à l'avance. Les animatrices et animateurs embauchés et formés par la ville travaillent avec les enfants du quartier pour choisir des activités actives, créatives, coopératives, sécuritaires et amusantes. Les animatrices et animateurs sont certifiés en premiers soins et s'engagent à créer des environnements de jeu sécuritaires pour tous ceux qui se joignent à elles et eux durant chaque période d'activité.

Il existe toute une série d'autres moyens de proposer des activités programmées intentionnelles qui sont à la fois inclusives pour les enfants ayant un large éventail de capacités et suffisamment flexibles pour répondre à l'accent mis sur le jeu libre. Voici quelques considérations et stratégies pour la programmation de jeux :

- **Activités pour apprendre à connaître le terrain de jeu :** La conception d'activités visant à apprendre à connaître le terrain de jeu peut être utile à tout enfant (ou adulte) qui n'a pas encore utilisé le terrain de jeu — et même à ceux qui l'ont fait. Ces activités peuvent consister à se renseigner sur les caractéristiques uniques ou locales, sur la façon dont les différents éléments de jeu peuvent être utilisés, sur les types de jeux qui peuvent être joués en fonction des différents équipements et sur les considérations de sécurité (p. ex., apprendre comment les différentes couleurs de la surface du terrain de jeu ou les marques tactiles favorisent la sécurité). Ces activités peuvent prendre la forme de visites guidées, de chasses au trésor (p. ex., « trouve un élément de jeu sur lequel tu peux glisser/grimper » ou « trouve un équipement qui fait du bruit ») ou peuvent être guidées par la curiosité des enfants (p. ex., « Quels éléments de jeu aimerais-tu connaître ? »). Ces activités peuvent également servir d'opportunités d'éducation au handicap dans les terrains de jeu inclusifs (p. ex., en discutant des éléments de jeu accessibles et de tout panneau d'éducation au handicap/jeux sur les structures de jeu).
- **Trouver de nouvelles façons de jouer :** Collaborez avec les enfants pour en savoir plus sur la façon dont les différents éléments de jeu peuvent être utilisés. Les animatrices et animateurs (ou d'autres personnes) peuvent mettre les enfants au défi de créer de nouvelles façons d'utiliser des pièces familières et de



dresser la liste de toutes les façons dont des éléments de jeu non familiers pourraient être utilisés dans le cadre de jeux de cour de récréation bien connus. Insistez sur la sécurité lorsque vous discutez des façons créatives d'utiliser les éléments de jeu.

- **Trouver des moyens de rendre le jeu plus inclusif :** Explorez les éléments de jeu et les espaces du terrain de jeu avec les enfants dans le but de trouver des moyens de rendre le jeu plus inclusif et offrez des suggestions et des questions directrices pour les aider à réfléchir de manière critique à l'inclusion. Par exemple, les participant(e)s peuvent travailler ensemble pour créer une course d'obstacles que tout le monde peut terminer ou trouver des moyens uniques d'inclure les enfants ayant un handicap dans des éléments de jeu auxquels ils n'ont généralement pas accès et qu'ils ne peuvent pas utiliser (p. ex., par le biais de jeux qui ne nécessitent pas que l'enfant accède à l'équipement). Insistez sur la sécurité lors de ces activités.
- **Activités thématiques :** L'intégration de thèmes (p. ex., vacances, animaux, aliments) dans les activités peut favoriser et améliorer le jeu imaginaire et créatif des enfants.
- **Langage d'instruction :** Lors de la réalisation des activités, il peut être inclusif et amusant d'utiliser des instructions qui emploient des termes généraux de mouvement tels que « bouger » ou « se déplacer », plutôt que des termes spécifiques tels que « marcher », « courir » ou « sauter ». Cela favorise les choix et encourage la diversité des mouvements pour les participant(e)s, puisqu'elles et ils peuvent choisir leur façon préférée de bouger. Des termes descriptifs peuvent également être intégrés pour le plaisir (p. ex., « se déplacer d'une manière loufoque », « se déplacer très lentement »). Cela encourage les enfants à être créatifs, permet un choix individuel en fonction des capacités et des compétences, et peut offrir des occasions de s'amuser tout en se déplaçant entre les éléments de jeu.
- **L'entrée dans le jeu :** Introduire des jeux qui aident les enfants à se connaître est une stratégie qui favorise l'entrée dans le jeu. De tels jeux peuvent favoriser un sentiment d'appartenance et peuvent mener à des amitiés ou à des jeux plus spontanés à d'autres occasions. Par exemple, si au cours d'une visite de terrain de jeu non programmée, un enfant rencontre d'autres enfants qu'il a déjà rencontrés lors d'un programme de jeu intentionnel, ils peuvent s'engager dans un jeu ensemble en dehors du programme.

La programmation ludique intentionnelle pour un terrain de jeu inclusif aura des objectifs différents de ceux généralement poursuivis par la programmation traditionnelle de l'activité physique/éducation et des sports. Les municipalités locales, les organisations de loisirs et les autres organismes impliqués dans la programmation de jeux sont encouragés à réfléchir à la participation de qualité et à ses éléments constitutifs, aux principes d'inclusion et à la possibilité de donner aux enfants un rôle actif par le biais d'activités dirigées par eux. Grâce à cette réflexion, ainsi qu'à la prise en compte des besoins et des souhaits locaux, la programmation de jeux peut être utilisée pour tirer parti d'une infrastructure de terrain de jeu inclusive et pour créer des occasions pour les enfants d'être créatifs, de nouer des relations et de faire l'expérience d'un jeu enrichi.

5.6.4 Renforcement des capacités pour la programmation des jeux

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les animatrices et animateurs ont un rôle important à jouer pour créer une participation de qualité pour tous les enfants et favoriser un environnement de jeu inclusif. Elles et ils peuvent également aider les communautés à améliorer l'inclusion vécue par les enfants et leurs familles sur les terrains de jeu existants qui ne sont pas conçus spécifiquement pour l'inclusion. Cela peut être important lorsque le financement n'est pas disponible pour modifier la structure physique d'un terrain de jeu.



La formation et la préparation des animatrices et animateurs sont essentielles. Dans le cadre de la recherche que les auteurs menaient au moment de la préparation de ce guide, les parents ont indiqué que de nombreux animateurs et animatrices n'ont pas les connaissances, la sensibilisation et les compétences nécessaires pour être inclusifs dans leur enseignement/animation du jeu sur les terrains de jeu. Un parent d'un enfant vivant avec un handicap a fait remarquer que « l'animateur n'a pas la moindre idée des besoins spéciaux ». Cela a eu une incidence sur la participation infructueuse de leur enfant à un programme de halte-accueil sur un terrain de jeu. Pour réussir, il est essentiel de veiller à ce que les animatrices et animateurs soient correctement formés et préparés à offrir des programmes inclusifs qui tiennent compte des handicaps de l'enfant. Il existe des programmes de formation en ligne pour l'animation (p. ex., voir Pop-Up Adventure Play, 2021).

5.6.4.1 Rôles et responsabilités

En plus de diriger des jeux amusants et actifs, les animatrices et animateurs, comme ceux qui participent au programme Green Shack à Edmonton, peuvent servir de liaison pour aider les enfants à établir des liens avec les autres sur le terrain de jeu. Ce rôle de facilitateur est important pour les enfants qui ne savent pas toujours comment entrer dans le jeu avec les autres. Comme l'a dit le parent d'un enfant ayant un handicap, l'initiation au jeu avec les autres enfants était la partie la plus difficile pour leur enfant :

« Une autre chose importante pour nos enfants est l'initiation. Les gens pensent qu'ils ne veulent pas jouer parce qu'ils ne savent pas comment initier. Le problème, c'est qu'il est très difficile pour eux d'initier... pour mon fils, c'est très difficile parce que personne ne fait les premiers pas vers lui. Personne ne prend l'initiative de jouer, alors c'est difficile pour lui de jouer. Donc, si les autres enfants sont prêts à venir, à le regarder, à lui dire bonjour, vous savez, à lui dire "Viens, on va glisser", il va venir et jouer avec eux ! »

– Parent d'un enfant vivant avec un handicap

Les animatrices et animateurs doivent être pleinement conscients des différents rôles et responsabilités qui leur incombent en matière de soutien au jeu inclusif. En leur offrant une formation et un soutien, elles et ils seront mieux préparés à ce travail important.

5.6.4.2 Formation

De nombreux animateurs et animatrices potentiels sont habitués à animer des jeux et des activités ou ont déjà reçu une formation dans ce domaine. Pour s'assurer qu'elles et ils sont prêts à faciliter le jeu inclusif parmi les enfants avec et sans handicaps, il est recommandé qu'elles et ils reçoivent une formation supplémentaire relative au handicap et à l'inclusion. Il peut s'agir d'une formation sur les différentes stratégies de communication, sur la manière de favoriser les interactions entre des enfants ayant des capacités différentes et sur la manière de faciliter l'accès au jeu. Il existe diverses ressources disponibles dans le monde entier qui peuvent inspirer la programmation de jeux dans



votre communauté. Par exemple, Play Scotland (2021) offre une variété d'idées de programmation ludique qui pourraient être utilisées pour soutenir la formation à l'animation de jeux inclusifs pour les responsables de l'animation. Les programmes spécifiques qui méritent d'être pris en considération comprennent, entre autres, le programme « Together, We Are Able® » de Inclusion Matters par Shane's Inspiration (2021) et le « Playworker Development Course » de Pop-Up Adventure Play (2021). Une autre option de formation, qui s'adresse spécifiquement aux jeunes, est le certificat de leadership en matière de jeu inclusif :

Certificat de leadership en matière de jeu inclusif

Développé en partenariat avec la Fondation Bon départ de Canadian Tire, le Certificat de leadership en matière de jeu inclusif est un outil d'apprentissage en ligne qui vise à doter les gens des connaissances et des outils nécessaires pour rendre les jeux plus inclusifs afin que tous les enfants puissent bénéficier d'une participation de qualité. De plus amples informations sur cette possibilité de formation sont disponibles au Centre Steadward pour l'accomplissement physique et personnel. Contactez Dre Jennifer Leo (co-auteure de ce guide) pour plus de détails sur ce certificat.



THE STEADWARD CENTRE
for Personal & Physical Achievement



6 Est-ce que je peux rester ?



6

Est-ce que je peux rester ?

En plus de demander si les familles dont des membres ont un handicap peuvent se rendre sur un terrain de jeu et y jouer, il est tout aussi important de demander si elles peuvent y rester aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Pour aider les familles à rester aussi longtemps qu'elles le souhaitent, il est important de concevoir l'environnement d'un terrain de jeu inclusif avec le même soin et la même attention que l'aire de jeux elle-même. Un environnement inadéquat peut rendre le terrain de jeu inaccessible à certains, écourter les expériences de jeu ou dissuader certains enfants et responsables d'enfants de visiter le terrain de jeu. Par exemple, s'il n'y a pas de toilettes accessibles à proximité (ou si le chemin menant aux toilettes accessibles est dangereux ou inaccessible), les enfants handicapés ne pourront peut-être pas rester aussi longtemps qu'ils le souhaiteraient.

Les sous-sections suivantes traitent des éléments des espaces environnants dont il faut tenir compte lors de la conception et de l'aménagement de terrains de jeu inclusifs. Toute mesure technique est uniquement prise en considération, car les spécifications techniques de tout terrain de jeu inclusif devront répondre aux politiques, réglementations et normes de sécurité locales. Les sujets abordés dans cette section sont les installations et les équipements (section 6.1), l'aménagement paysager et les risques pour la sécurité (section 6.2), ainsi que la réparation et l'entretien (section 6.3). Les sujets relatifs à la conception de l'environnement d'un terrain de jeu se trouvent ailleurs dans ce guide. Pour des informations sur le stationnement et les chemins, voir les sections 4.2 et 4.3. Pour des informations sur la signalisation et l'orientation, voir la section 5.4.

La **Figure 6.1** présente une infographie qui offre un aperçu des considérations et des stratégies pour concevoir un environnement inclusif pour un terrain de jeu. Voir la **Figure 5.1** pour une infographie similaire qui montre les éléments d'un terrain de jeu inclusif.

6.1 Installations et commodités

L'absence de toilettes ou de vestiaires accessibles à proximité peut faire de la fréquentation d'un terrain de jeu inclusif une expérience inquiétante ou angoissante pour certains enfants et leurs familles. Cela peut nuire à l'expérience de jeu des enfants ou les empêcher



Figure 6.1 - Éléments d'un environnement de terrain de jeu inclusif



CARACTÉRISTIQUES

- | | |
|--|--|
| 1. toilettes et vestiaires accessibles | 10. entrepôt fermé à clé |
| 2. stationnement accessible | 11. boîte d'appel d'urgence |
| 3. chemins accessibles | 12. poteaux d'éclairage |
| 4. aire de pique-nique | 13. arbres pour l'ombre naturelle/brise-vent |
| 5. orientation | 14. possibilités de jeu hors du terrain de jeu |
| 6. clôtures et barrières de sécurité | 15. espace vert pour la programmation de jeux et de sports |
| 7. fontaine à boire/station de remplissage de bouteilles | 16. supports à vélos |
| 8. poubelles et récipients de recyclage accessibles | 17. entrée du terrain de jeu |
| 9. gazebo ou abri structuré pour l'ombre et/ou les intempéries | |



(ou les personnes qui s'occupent d'eux) de vouloir se rendre dans un terrain de jeu inclusif. Une enquête récente menée en Australie a révélé que près des trois quarts des 482 personnes interrogées ont déclaré que des toilettes accessibles constitueraient la plus grande amélioration de leurs expériences d'espace de jeu inclusif (suivies par des balançoires pour tous les niveaux d'aptitude, 68 %, et plus d'ombre, d'arbres et de nature, 66 %) (Australian Local Government Association, 2020).

L'absence d'installations et de commodités peut faire en sorte que les visites sur un terrain de jeu inclusif soient écourtées bien avant que l'enfant ou la famille ne souhaite partir. Le besoin d'aller aux toilettes, de boire de l'eau ou de changer de vêtements ne devrait pas mettre fin à l'expérience d'un terrain de jeu. C'est pourquoi les installations et les commodités doivent être systématiquement intégrées dans le processus de conception initiale d'un terrain de jeu inclusif, dans les activités d'engagement communautaire, dans les budgets de développement du projet, ainsi que dans les futurs budgets de réparation et d'entretien des terrains de jeu. Voici quelques installations et équipements spécifiques à prendre en compte :

- **Des fontaines à boire et des stations de remplissage de bouteilles** faciles d'accès et d'utilisation pour toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs du terrain de jeu. Il est préférable d'installer ces fontaines/stations le long d'un chemin accessible et dans un espace ombragé. Voir la **Figure 6.2** pour des exemples de fontaines à boire et de stations de remplissage de bouteilles accessibles.
- **Des abreuvoirs/bassins pour les animaux de compagnie et les animaux d'assistance** qui sont faciles d'accès et d'utilisation pour toutes les personnes qui utilisent le terrain de jeu. Il est pratique de les placer à proximité des fontaines à boire/stations de remplissage de bouteilles d'eau. Voir la **Figure 6.2** pour un exemple d'abreuvoir pour animaux.

Figure 6.2 - Fontaines d'eau et stations de remplissage de bouteille accessibles, abreuvoirs pour animaux



Sources (gauche à droite) : Touringplans.com, Elkay.com, mostdependable.com, thprd.org

- **Des stations de désinfection des mains automatisées, sans contact**, situées à l'extérieur des toilettes, près des fontaines à boire/stations de remplissage de bouteilles d'eau, et/ou autour du périmètre d'un terrain de jeu.
- **Des toilettes publiques accessibles** (c'est-à-dire avec des entrées, des cabines de toilettes, des toilettes, des barres d'appui, des lavabos, des mécanismes de verrouillage des portes et des rayons de braquage accessibles). Envisagez de dépasser les exigences minimales en matière de rayon de braquage pour les utilisateurs de fauteuils roulants, car les exigences minimales ne permettent généralement pas de naviguer et de se déplacer facilement dans les toilettes.
- **Des stations/installations à langer pour les bébés, les enfants et les adultes** dans les toilettes accessibles. Casey & Harbottle (2018) préconisent la mise en place de toilettes à langer, qui diffèrent des toilettes accessibles typiques. Les toilettes à langer fournissent un banc à langer réglable en hauteur, de taille adulte, et un palan de suivi. Elles offrent également un espace suffisant pour une personne vivant



avec un handicap et jusqu'à deux aidants, une toilette centrale avec de la place de chaque côté, et un écran/rideau d'intimité. Elles sont également sécuritaires et propres (Casey et Harbottle, 2018, p. 44). Un banc à langer universel qui ne comporte pas de pièces mobiles (et ne se casse donc pas) et qui peut être utilisé par différents membres de la famille peut servir d'alternative à un banc à langer réglable en hauteur. La **Figure 6.3** présente un banc à langer universel sans pièces mobiles.

Figure 6.3 - Banc à langer universel



Source : kizz.org

- **Des vestiaires accessibles** (p. ex., si des vestiaires sont prévus pour les jeux d'eau).
- **Des boîtes d'appel d'urgence** clairement identifiées, situées à proximité du terrain de jeu et accessibles à toutes les personnes qui utilisent le terrain de jeu (c'est-à-dire les adultes et les enfants avec et sans handicap). Tout le monde n'a pas de téléphone cellulaire (et les piles des téléphones cellulaires se déchargent). Il est donc nécessaire de disposer de ces boîtes d'appel en cas d'urgence médicale sur un terrain de jeu inclusif ou à proximité. Placer une carte indiquant les lieux d'arrivée des ambulances sur la boîte d'appel d'urgence ou à proximité peut être utile en cas d'urgence.
- **Une aire de pique-nique avec tables de pique-nique accessibles.** L'espace et le nombre de tables doivent correspondre à l'échelle et à l'utilisation du terrain de jeu et à tout autre aménagement voisin susceptible d'attirer les gens vers l'aire de pique-nique (p. ex. terrains de sport, pistes cyclables ou de randonnée adjacentes, etc.)
- **Des barbecues ou grils extérieurs** près de l'aire de pique-nique.
- **Des installations de rafraîchissement** (p. ex. cantine, restaurant ou café).
- **Des supports à bicyclettes** soigneusement placés de façon à ce que les guidons et les pneus arrière des bicyclettes n'empiètent pas sur les voies accessibles.
- **Un « stationnement » pour les appareils de mobilité** à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entrée d'un terrain de jeu. Cet espace pourrait permettre aux utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu de garer/stocker des fauteuils roulants, des déambulateurs, des cannes et des poussettes comme ils le souhaitent.
- **Des réceptacles à déchets/recyclage** convenablement situés (p. ex., aux sorties/bords des aires de pique-nique, le long d'un chemin accessible) et utilisables par tous. Les réceptacles doivent être utilisables d'une seule main (p. ex., couvercle ouvert, fente, porte à pousser) (Playworld, 2015). Les réceptacles ne doivent pas être situés dans les espaces libres à côté des bancs, car ces espaces peuvent être nécessaires aux personnes en fauteuil roulant pour se rapprocher des personnes utilisant le banc (Playworld, 2015). Envisagez l'utilisation de réceptacles à déchets sous terre étant donné leur capacité à stocker davantage de déchets, à éviter les mauvaises odeurs susceptibles d'attirer les animaux et à réduire la fréquence et le coût de l'entretien des réceptacles.
- **Des récipient à déchets d'animaux** pour l'élimination des déchets d'animaux de compagnie et d'animaux d'assistance. La poubelle doit être placée près d'une route accessible et doit être utilisable d'une seule main (p. ex. couvercle ouvert, fente, porte à pousser).
- **Des bancs variés avec dossiers/accoudoirs autour du périmètre** du terrain de jeu, ainsi que des installations/équipements à proximité et des éléments de jeu hors du terrain de jeu. Ces bancs permettent aux responsables de surveiller confortablement les enfants. Les sièges sans dossier peuvent être inutilisables pour certains enfants et personnes s'occupant d'enfants qui ont besoin d'un appui dorsal.



- **Des bancs de types variés avec des dossiers/accoudoirs à intervalles réguliers le long des chemins** vers, depuis et autour du terrain de jeu afin que les gens puissent se reposer si nécessaire. Prévoir un espace de stationnement pour les fauteuils roulants, les scooters et les poussettes à côté des bancs est une bonne pratique qui permet aux personnes utilisant des appareils de mobilité de se trouver à côté des bancs sans bloquer la circulation des piétons. L'ajout de bancs peut également rendre les espaces de parc autour d'un terrain de jeu inclusif plus accueillants pour les adultes plus âgés.
- **Des panneaux d'information** abrités offrant une carte d'orientation de l'espace de parc au tour du terrain de jeu, une carte du terrain de jeu lui-même, des informations sur les caractéristiques d'accessibilité du terrain de jeu, des liens vers des sites Web, des coordonnées de personnes-ressources en cas de problèmes sur le terrain de jeu et/ou d'autres communications nécessaires. Voir la section 4.1.1 pour en savoir plus sur les pratiques de communication accessibles. Les communications nécessaires peuvent inclure les heures de service (p. ex., verrouillage/déverrouillage des toilettes, des vestiaires, etc.), les questions de réparation (p. ex., équipement brisé, calendrier de réparation et/ou liens vers des sites Web connexes) et les dates et heures de toute programmation associée au terrain de jeu inclusif.
- **Des stations de recharge à l'épreuve des intempéries** (p. ex. pour les appareils mobiles, les appareils de mobilité) incorporées à d'autres installations et commodités (p. ex. des panneaux d'information abrités ou des aires de pique-nique). Envisagez de mettre en œuvre des technologies de recharge à l'énergie solaire. Voir la **Figure 6.4** pour des exemples de stations de recharge.
- **Un éclairage adéquat** est fourni pour les chemins et les espaces autour du terrain de jeu afin de s'assurer que l'espace de jeu est visible et que l'on se sent en sécurité à différents moments de la journée.
- **Des espaces ombragés par des arbres ou abrités par des structures** (p. ex., des gazebos, des pavillons) où les gens peuvent se mettre à l'abri du soleil (ou, dans le cas d'un espace abrité par une structure, attendre le mauvais temps). Des espaces ombragés sont nécessaires, tant sur le terrain de jeu qu'à l'extérieur, pour les adultes et les enfants souffrant d'allergies au soleil et ceux qui sont sensibles aux coups de soleil/à l'intoxication solaire (Playworld, 2015).
- **Des dispositifs de rafraîchissement** (p. ex., brumisateurs d'eau, une aire de jets ou de jeux d'eau) utilisables par un enfant ou un adulte, quel que soit son dispositif de mobilité (Playworld, 2015). Voir la section 5.5.1 pour plus d'informations sur les brumisateurs d'eau.
- **Des structures d'entreposage** qui peuvent être utilisées pour soutenir les options de programmation des terrains de jeu inclusifs (p. ex. un programme de jeu avec des pièces détachées, voir la section 5.2.4). Par exemple, des structures d'entreposage verrouillées peuvent être utilisées par des groupes de santé ou d'éducation inclusive pour entreposer des lève-personnes mobiles (c.-à-d. pour faciliter les transferts vers l'équipement du terrain de jeu), des bancs à langer portatifs ou l'équipement médical nécessaire pour faciliter les visites d'un établissement ou d'une organisation au terrain de jeu. L'entreposage destiné à soutenir la programmation du terrain de jeu pourrait être intégré ou ajouté à d'autres structures à proximité.

Figure 6.4 - Bornes de recharge



Sources (gauche à droite) : eastoregonian.com, whirlix.com, gosunbolt.com



Ces installations et équipements ne sont en aucun cas exhaustifs. Les défis, les besoins et les souhaits locaux exigeront souvent des installations et des équipements spécifiques aux contextes et aux programmes locaux. Dans tous les cas, le processus de conception d'un terrain de jeu inclusif, les activités d'engagement communautaire et les budgets associés doivent prendre en compte les installations et les équipements nécessaires à proximité, car ils peuvent être essentiels pour permettre aux enfants ayant un handicap et à leurs familles de jouer et de rester sur le terrain de jeu.

6.1.1 Possibilités de jeu en dehors du terrain de jeu

Les éléments de jeu hors du terrain de jeu (c.-à-d. autour ou à proximité d'un terrain de jeu) enrichissent les aspects de jeu inclusif d'un terrain de jeu. Le fait de placer certains éléments de jeu à courte distance d'un terrain de jeu inclusif peut contribuer à atténuer la surpopulation des terrains de jeu pendant les périodes de pointe (p. ex., les fins de semaine d'été). De plus, certains enfants (p. ex., ceux ayant une déficience intellectuelle) peuvent bénéficier d'options de jeu plus tranquilles à l'extérieur du terrain de jeu. Bien qu'il soit préférable que les éléments de jeu hors du terrain de jeu soient directement adjacents aux chemins pour favoriser l'accessibilité, il peut être sage de ne pas les situer le long des chemins principaux entre le terrain de jeu et le stationnement ou les points d'entrée des piétons. En effet, il est préférable de réduire les stimuli visuels ou auditifs le long de ces voies pour faciliter les transitions des enfants vers et depuis les terrains de jeu inclusifs en leur donnant l'occasion de s'orienter avant d'être propulsés dans l'excitation des activités du terrain de jeu (Playworld, 2015).

Les exemples d'éléments de jeu hors terrain qui méritent d'être pris en considération comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- **Des structures de coin lecture** offrant des espaces confortables et ombragés pour la lecture, éventuellement avec une boîte de « petite bibliothèque gratuite » approvisionnée par la communauté.
- **Des murs de jeux sensoriels accessibles** pouvant inclure toute une série d'éléments de jeu sensoriels, notamment des labyrinthes de doigts, des panneaux tactiles, des jeux d'eau, des bruiteurs, des jeux musicaux, etc. La **Figure 6.5** présente des exemples de murs de jeu.

Figure 6.5 - Murs de jeu sensoriels hors du terrain de jeu



Source : senteqdirect.co.uk, lpda.net



- **Des tables d'activités accessibles :**

- Les familles peuvent emprunter des clés pour accéder à des LEGO® conservés sous clé à proximité et les utiliser sur une table avec une surface LEGO® (ou n'importe quelle table). Les communautés peuvent créer des programmes/bacs de dons de LEGO® pour soutenir l'approvisionnement en LEGO®. La même chose peut être faite avec les blocs.
- Des tables de casse-tête, de jeux et d'art où les enfants peuvent apporter leurs propres casse-tête, jeux et matériel d'art pour les utiliser pendant les pauses
- Des tables de jeu de sable qui peuvent être utilisées par toutes les personnes qui utilisent le terrain de jeu. Comme le sable des tables de jeu de sable peut endommager la surface du terrain, il est préférable de les mettre à part. Les tables de jeu de sable accessibles près des chemins offrent aux enfants la possibilité de construire et d'être créatifs.
- **Les salles multisensorielles Snoezelen** contribuent à réduire l'agitation et l'anxiété, ainsi qu'à ravir et à stimuler l'utilisatrices ou l'utilisateur. Une salle Snoezelen fermée à clé pourrait être conçue pour soutenir la programmation locale, et des composants Snoezelen peuvent être incorporés dans des structures extérieures sur et à proximité du terrain de jeu (p. ex., un mur de jeux sensoriels).
- **Des murs de jeu** avec des pièces tournantes, comme le tic-tac-toe, ou Puissance quatre.

Ces options de jeu hors terrain de jeu peuvent être conçues en tandem et en alignement avec un terrain de jeu inclusif, ou indépendamment après la construction d'un terrain de jeu à des fins d'économie. Par exemple, une communauté (groupe) pourrait construire à faible coût une simple table de jeu de construction accessible et/ou un mur de jeu sensoriel à côté d'un chemin si elle constate qu'il y a un besoin pour de tels éléments de jeu après la construction d'un terrain de jeu inclusif. Si un terrain de jeu inclusif ne permet pas un certain type de jeu (p. ex., le jeu constructif), un élément de jeu hors du terrain de jeu (p. ex., une table de sable ou une table à blocs accessible) qui offre le type de jeu identifié peut constituer un moyen pratique et rentable d'améliorer le jeu et l'inclusion.

Les éléments de jeu hors du terrain de jeu (ou « satellites ») considérés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Ils attirent plutôt l'attention sur certaines options que les concepteurs, les constructeurs et les communautés peuvent souhaiter envisager pour aider les enfants à jouer et à rester sur un terrain de jeu inclusif. Il convient d'encourager les praticiens à envisager ces options et d'autres qui pourraient répondre aux défis, besoins et souhaits locaux. Les éléments de jeu ne doivent pas nécessairement être limités à la surface principale d'un terrain de jeu. En fait, l'ajout d'éléments de jeu hors de l'aire de jeu, mais à proximité de celle-ci, peut aider les enfants souffrant d'hypersensibilité sensorielle à s'engager pleinement dans le jeu. L'ajout d'éléments de jeu peut favoriser des possibilités de jeu de construction ou de jeu sensoriel, et présenter des espaces de jeu plus calmes et moins encombrés, tout en atténuant l'encombrement d'un terrain de jeu inclusif.

6.2 Aménagement paysager et risques pour la sécurité

Une conception soignée du paysage entourant un terrain de jeu inclusif peut offrir aux utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu une protection contre le soleil (p. ex., en utilisant des arbres pour ombrager un terrain de jeu ou une aire de pique-nique), dissuader les enfants des risques de sécurité à proximité, et aider les enfants à apprécier leur environnement local.



Parmi les considérations et les stratégies qui permettent de s'assurer que le paysage environnant contribue positivement à des expériences de jeu inclusives, citons les suivantes :

- **Consultez un(e) architecte paysagiste** au sujet de l'emplacement d'un terrain de jeu inclusif, en maintenant/créant des vues clés et en tirant parti des éléments paysagers existants (p. ex. arbres, bermes, rochers, etc.) pour la protection contre le soleil et les risques pour la sécurité. Réfléchissez également à la façon dont l'emplacement peut être utilisé pour créer un fort sentiment d'appartenance et pour atténuer les risques pour la sécurité. Cette consultation est particulièrement importante pour les grands projets de terrains de jeu.
- **Plantez des arbres de façon stratégique** autour des bords de la surface du terrain de jeu et des installations et commodités (p. ex., les aires de pique-nique) afin de fournir ou d'empêcher l'ombre pendant les heures d'ensoleillement maximal. Plantez des arbres qui ne portent pas de fruits à proximité du terrain de jeu pour éviter les dégâts sur les surfaces du terrain.
- **Préservez les couloirs de vue** : Lorsque vous décidez de l'emplacement des plantes et des arbres, évitez d'obstruer les couloirs de vue entre le terrain de jeu et ses principaux points d'accès (p. ex., l'accès au trottoir, l'accès au stationnement) afin de permettre la supervision par le personnel soignant pendant les transitions. De même, placez les plantes et les arbres de manière à ce que le terrain de jeu puisse être observé passivement par les passants ou les maisons et bâtiments voisins.
- **Espace vert à proximité** : Le terrain de jeu doit être situé à proximité d'un espace gazonné ouvert, plat et bien drainé, permettant des jeux non structurés et un lien avec l'environnement local. Si un espace gazonné doit être aménagé à une certaine distance du terrain de jeu, assurez-vous que la ligne de vue est dégagée pour permettre la surveillance par un adulte.
- **Palette de plantes** : Choisissez une palette de plantes bien réfléchie, spécifique à l'environnement local et au contexte du terrain de jeu (c'est-à-dire son orientation, l'ombre, le vent et les précipitations). Cela permettra de tenir compte des variations saisonnières et d'en profiter toute l'année. Pour plus d'informations sur la plantation autour d'un terrain de jeu, voir Moore (1993).
- **Évitez de planter des plantes/arbustes épineux**, même si leur but est de dissuader l'accès aux espaces dangereux. Bien qu'ils puissent dissuader l'accès, ils peuvent causer des blessures lors de la récupération de balles ou de frisbees. Des buissons denses et difficiles à traverser peuvent servir de dissuasion naturelle pour accéder à des espaces potentiellement dangereux (p. ex., de l'eau en mouvement rapide, des pentes raides, la circulation routière).
- **Évitez les plantes/fleurs qui attirent les abeilles**, comme la lavande (pour en savoir plus, voir Moore, 1993).
- **Structures d'ombrage** : Si planter des arbres n'est pas une option viable pour une zone qui a besoin d'ombre (p. ex., en raison des matériaux de surface), fournissez des structures d'ombre durables.
- **Évitez d'utiliser les rochers pour bloquer/empêcher l'accès aux dangers**, car certains enfants pourraient choisir de les escalader et s'exposer davantage aux dangers. Si les rochers peuvent être utilisés pour favoriser l'engagement dans le paysage naturel, ils ne doivent pas servir d'outils pour empêcher l'accès à des dangers naturels ou d'origine humaine (p. ex., de l'eau qui coule rapidement, des pentes raides, la circulation routière).
- **Évitez de suspendre des câbles ou des fils de signalisation** : Le fait de suspendre des câbles/fils entre des poteaux sur lesquels est apposée une signalisation peut provoquer des accidents, car les câbles/fils peuvent être difficiles à voir, surtout lorsque l'éclairage est faible. Cette pratique ne doit pas être utilisée pour obstruer l'accès à des espaces dangereux (ou autres).



- **Murs et clôtures :** Lorsque des barrières de sécurité sont nécessaires et que les barrières naturelles ne sont pas réalisables, envisagez de mettre en place des murs ou des clôtures durables et difficiles à escalader pour assurer la sécurité des enfants. Envisagez des conceptions qui font du mur ou de la clôture un élément ludique.

6.3 Entretien et réparation

La conception d'un terrain de jeu inclusif et de son environnement sans tenir compte des besoins en matière de réparation et d'entretien risque d'entraîner des problèmes et des coûts inattendus et inutiles. Des équipements ou des surfaces de terrain de jeu non sécurisés, des aires de pique-nique malpropres ou des poubelles qui débordent peuvent être à l'origine de graves problèmes d'accessibilité et de sécurité, ainsi que d'expériences de jeu excluantes. Un entretien médiocre peut décourager les visites répétées sur le terrain de jeu et le bouche-à-oreille sur l'état du terrain de jeu peut dissuader d'autres personnes de s'y rendre. La mise en place d'un plan de réparation et d'entretien clair et bien financé permet de garantir des environnements de jeu sécuritaires et inclusifs, et de protéger l'investissement considérable (temps et argent) de la communauté dans la création d'une aire de jeu inclusive.

Il n'existe pas d'approche unique pour l'entretien et la réparation d'un terrain de jeu inclusif. Les besoins varieront en fonction des éléments de jeu, du matériau de surface, du temps et du climat, de la fréquence d'utilisation du terrain (et de l'équipement spécifique) et de divers autres facteurs. Penser à l'entretien dès le début du processus de conception peut aider à garantir la sélection de matériaux et d'équipements durables et adaptés au climat, et à identifier et prendre en compte de manière proactive les problèmes de réparation et d'entretien dans les budgets d'exploitation et les plans de réparation et d'entretien. Cette section examine ce qu'il faut inclure dans un plan d'entretien et de réparation d'un terrain de jeu (section 6.3.1) et d'autres considérations pour réduire la demande de services (et leur coût) (section 6.3.2).

6.3.1 Plan d'entretien et de réparation

Il est important de disposer d'un plan de réparation et d'entretien avant d'ouvrir un terrain de jeu. Bien que ce document puisse être conçu pour traiter uniquement du terrain de jeu lui-même, réfléchissez soigneusement à l'utilité d'inclure dans le plan les besoins d'entretien des environs du terrain de jeu. Dans le plan, identifiez clairement les parties responsables des questions de réparation et d'entretien, les calendriers d'entretien de chaque partie, et ajoutez leurs coordonnées ainsi que les protocoles pour les problèmes imprévus (p. ex., vandalisme, équipement brisé). Réexaminez et mettez à jour le plan chaque année pour refléter les changements d'exigences (p. ex., si l'utilisation d'un terrain de jeu augmente et nécessite un entretien plus fréquent).

Ce plan doit être préparé en consultation avec toutes les parties impliquées dans la conception, le développement, la budgétisation, la programmation, la réparation et l'entretien du terrain de jeu. En particulier, les personnes qui seront responsables des réparations et de l'entretien doivent être consultées (p. ex., le personnel du terrain de jeu/du parc, les fabricants d'équipements de terrains de jeu, les prestataires de services sous contrat). Leur contribution permettra d'identifier les problèmes et les possibilités de réparation et d'entretien qui pourraient autrement passer inaperçus (p. ex., les façons dont les réparations et l'entretien liés aux terrains de jeu pourraient être intégrés



dans le plan/les opérations de réparation et d'entretien existants d'un parc ou d'une école). Leur contribution renforcera l'efficacité du fonctionnement d'un terrain de jeu et améliorera les visites sur celui-ci. Idéalement, incluez les personnes chargées du service et de l'entretien dans tout comité de planification/conseil impliqué dans la planification et la conception d'un projet de terrain de jeu inclusif. Leur contribution doit être considérée comme essentielle et non comme supplémentaire.

Les éléments qui méritent d'être inclus dans un plan de réparation et d'entretien des terrains de jeu sont, entre autres, les suivants :

- **Calendrier** : Établissez un calendrier clair détaillant les tâches quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, saisonnières et/ou annuelles d'entretien, ainsi que la partie responsable de chacune d'elles. Conservez un calendrier de programmation du terrain de jeu à côté du calendrier d'entretien. Cela aidera les personnes chargées des tâches d'entretien et de réparation à planifier leur travail en dehors des programmes prévus.
- **Programme d'inspection des équipements/audits environnementaux** : Les inspections sont nécessaires pour évaluer les équipements cassés/fissurés ; les pièces usées, desserrées ou manquantes ; les vitres/débris cassés ; les ancrages d'équipement desserrés ; les perforations ou séparations de surface ; les dommages causés par les insectes ; les modifications apportées par les utilisateurs ; le vandalisme ; les matériaux rouillés/corrodés, et tout problème spécifique à l'équipement qui doit être vérifié (U.S. Consumer Product Safety Commission, 2015). Il est utile de vérifier également les éléments dans l'environnement du terrain de jeu pour s'assurer de leur propreté et de leur sécurité. Tout programme d'inspection/audit doit tenir compte des normes locales, nationales ou fédérales concernant l'inspection et l'entretien, et être adapté à chaque terrain de jeu et à son environnement. Le calendrier du plan d'entretien pourrait présenter des inspections de routine de l'équipement et/ou des audits environnementaux.
- **Budget** : Élaborez un budget de réparation et d'entretien pour les tâches, les inspections et les remplacements périodiques d'équipements, ainsi que pour les consultations/audits périodiques sur l'accessibilité afin de garantir que le terrain de jeu et ses environs restent accessibles et inclusifs.
- **Registre d'entretien** : Conservez un registre détaillé de tous les problèmes d'entretien antérieurs et des actions entreprises pour les résoudre. Lorsqu'une tâche ou une inspection est effectuée, la personne qui s'en charge signe et date un formulaire qui fait ensuite partie du registre d'entretien.
- **Registre des accidents** : Conservez un registre détaillé de tous les accidents et blessures afin d'aider à identifier les dangers potentiels ou les caractéristiques de conception dangereuses qui doivent être pris en compte.
- **Registre d'inaccessibilité** : Le fait de disposer d'un registre des problèmes d'inaccessibilité rencontrés sur le terrain de jeu (p. ex., par le biais de plaintes ou d'observations) peut aider à corriger la conception du terrain de jeu existante et à orienter la conception des futurs terrains de jeu.
- **Entretien à long terme** : Dressez une liste des projets d'entretien à long terme qui doivent être budgétisés pour les années à venir (p. ex., le retrait et le remplacement de l'équipement ; le resurfaçage du terrain de jeu). Il peut être pratique d'inclure des projets d'entretien à long terme concernant les environs du terrain de jeu (p. ex., la réparation et le pavage des chemins, le remplacement des tables, des bancs et de la signalisation).
- **Garanties** : Disposer d'un registre des informations relatives à la garantie des matériaux de surface des terrains de jeu, des éléments de jeu et de leur installation est utile lorsque des réparations et des remplacements sont nécessaires. Assurez-vous que les périodes de garantie sont clairement détaillées. Une garantie à vie peut varier (c'est-à-dire être réduite) en fonction de la situation géographique. Notez la date d'expiration de la garantie d'un élément de jeu majeur afin d'informer le budget et le calendrier d'entretien, de réparation et de remplacement.



- **Services du fabricant/vendeur :** Incluez un relevé des services offerts par chaque fabricant/vendeur. Dans certains cas, des inspections annuelles gratuites peuvent être proposées. Certains peuvent proposer des plans de paiement pour les inspections et un plan de service pour le remplacement des éléments qui ont tendance à s'user avec le temps.
- **Coordonnées :** Indiquez les coordonnées de tous les vendeurs, fabricants, constructeurs/installateurs et du personnel des terrains de jeu/parcs afin de faciliter et d'accélérer les communications concernant les problèmes de réparation/entretien.

6.3.2 Autres considérations relatives à l'entretien et à la réparation

Bien qu'un plan d'entretien bien conçu soit essentiel au bon entretien d'un terrain de jeu inclusif, il existe plusieurs autres considérations qui peuvent aider à réduire le besoin de réparation et d'entretien et à faciliter les choses lorsque le besoin s'en fait sentir. Les éléments suivants méritent d'être pris en considération :

- **Conformité en matière de sécurité et d'accessibilité :** Tout l'équipement doit être conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité applicables aux terrains de jeu (p. ex., au Canada, les normes CSA/Annexe H). Demandez à un(e) représentant(e) de l'entreprise d'équipement de jeu et/ou à un inspecteur agréé de procéder à une vérification de sécurité pour s'assurer de la conformité. Cette pratique renforce la sécurité et évite les installations inadéquates et la nécessité de réparations et de remplacements.
- **Prévention du vandalisme :** Situez et concevez un terrain de jeu de manière à ce qu'il soit très visible pour les passants ou les habitants des maisons voisines. Cela peut contribuer à prévenir l'utilisation abusive et le vandalisme sur le terrain de jeu (p. ex., peinture à la bombe, équipement cassé, incendies, déchets insalubres) et, par conséquent, à réduire les coûts de réparation et d'entretien. L'éclairage adéquat d'un terrain de jeu et de ses environs peut améliorer la visibilité nocturne et contribuer à la prévention du vandalisme. On peut également envisager de verrouiller les installations et les équipements et/ou d'installer des caméras de sécurité. Ces mesures peuvent être coûteuses, mais elles peuvent être nécessaires pour atténuer les coûts élevés des dommages réguliers et/ou graves causés par le vandalisme. Le fait de disposer d'un fonds de réserve spécifique pour les actes de vandalisme peut contribuer à garantir que ces actes puissent être traités rapidement sans être retardés par des problèmes de financement.
- **Matériau de surface unitaire :** L'utilisation de remblai lâche pour la surface (p. ex., la fibre de bois d'ingénierie) nécessite un entretien et un remplacement fréquents, en particulier dans les zones achalandées comme les balançoires et les paliers de glissoires. Si les surfaces en remblai lâche ne sont pas entretenues, elles peuvent rapidement devenir inaccessibles. L'utilisation d'une surface de terrain de jeu unitaire peut réduire les exigences d'entretien et de réparation et aider à prévenir les problèmes d'inaccessibilité. Voir la section 5.1 pour en savoir plus sur les surfaces de terrains de jeu.
- **Accès pour les véhicules d'entretien :** S'il y a une clôture autour du périmètre d'un terrain de jeu, incorporez un portail à double largeur qui permet aux véhicules d'entretien d'accéder au site du terrain de jeu pour entretenir, réparer et/ou remplacer l'équipement (Playworld, 2015). Ce portail peut diminuer le temps et les coûts nécessaires à l'entretien et être utilisé par une ambulance en cas d'urgence sur le terrain de jeu.
- **Arbres :** Toute branche surplombant un terrain de jeu doit toujours être maintenue à au moins sept pieds de l'équipement de jeu (Playworld, 2015). Évitez d'avoir des arbres fruitiers à proximité de la surface du terrain de jeu et des chemins environnants pour éviter les dégâts (p. ex., les baies) et/ou les obstructions (p. ex., les pommettes).
- **Réceptacles à déchets sous terre :** L'installation de poubelles sous terre permet de stocker les déchets sous terre, d'éviter les mauvaises odeurs susceptibles d'attirer les animaux et de réduire la fréquence des services de traitement des déchets.



- **Durabilité des achats de structures/mobilier/équipement :** Lors de l'achat de pièces pour les installations et les équipements autour d'un terrain de jeu inclusif, tenez compte du temps et des coûts financiers externes potentiels pour leur entretien, leur réparation et/ou leur remplacement. Par exemple, les parasols typiques des tables de pique-nique peuvent être moins chers que la mise en place d'une structure d'ombrage fixe au-dessus des tables, mais les pièces mobiles et les matériaux de moindre qualité des premiers peuvent signifier qu'ils doivent être fréquemment entretenus et remplacés. Si les structures d'ombrage fixes peuvent être plus coûteuses à l'achat, elles peuvent s'avérer plus efficaces à long terme et nécessiter moins d'entretien et de réparation.
- **Stratégie de communication pour résoudre les problèmes liés aux terrains de jeu :** Envisagez de créer une stratégie de communication qui détaille les protocoles permettant au personnel du terrain de jeu de communiquer les problèmes du terrain de jeu (p. ex., les heures d'ouverture et de fermeture, les équipements cassés, les programmes annulés, les notifications de service/entretien programmé) aux utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu (p. ex., via des panneaux d'information sur le site, des sites Web/liens, des médias sociaux, des listes de diffusion par courriel, des messages SMS). Cette stratégie pourrait également détailler les moyens par lesquels les utilisatrices et utilisateurs du terrain de jeu peuvent faire part de leurs plaintes ou des problèmes qu'ils ont rencontrés sur celui-ci et dans son environnement (p. ex., un numéro de téléphone pouvant être appelé ou contacté par SMS, des options de commentaires sur le site Web, un contact avec le personnel du parc ou du terrain de jeu sur place). La stratégie doit indiquer clairement qui est responsable de l'affichage des communications sur le terrain de jeu et de la révision/de l'enregistrement des communications des personnes qui utilisent le terrain de jeu. Tenez compte de l'accessibilité lors de l'élaboration d'une stratégie de communication afin de vous assurer que toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs du terrain de jeu peuvent facilement exprimer leurs problèmes et être tenus au courant des événements sur le terrain de jeu (voir la section 4.1.1 pour plus d'informations sur les communications accessibles). Par exemple, il est important d'afficher des notifications en gros caractères sur les panneaux d'information, d'avoir des options de commentaires accessibles sur le site Web et d'envoyer des messages électroniques en format accessible. Si les considérations d'accessibilité ne sont pas intégrées dans une stratégie de communication, il est probable qu'elle produise des expériences d'exclusion.

Les exigences en matière de réparation et d'entretien de l'environnement d'un terrain de jeu inclusif varieront d'un terrain de jeu à l'autre. Cependant, certaines questions générales (p. ex., les tâches et les activités d'entretien) méritent une attention particulière :

- Verrouillage/déverrouillage quotidien/saisonnier programmé des installations et des équipements
- Nettoyage quotidien, hebdomadaire, mensuel, saisonnier et/ou annuel programmé des installations et des équipements (p. ex., aires de pique-nique et barbecues/grils extérieurs, toilettes, vestiaires, fontaines et éléments de jeu hors du terrain de jeu)
- Entretien de l'aménagement paysager (p. ex., tonte du gazon, entretien des plantes, élagage des arbres/arbustes le long des chemins pour éviter les empiètements)
- Vider les récipients à déchets, à compost, à recyclage et/ou à déchets animaux
- Entretien des surfaces des chemins et des installations (p. ex., réparation des surfaces, travaux de protection des bords, nettoyage des dégâts et, selon le climat, déneigement/verglas)
- (Re)peindre les marquages sur la chaussée (p. ex., dans un parc de stationnement)
- Nettoyer les stations de lavage des mains et remplir les pompes de désinfectant pour les mains
- Entretien/réparation de l'électricité et de la plomberie
- Entretien/réparation des clôtures/barrières



- Enlever les graffitis.
- Enlever les bicyclettes ou les véhicules garés pendant une longue période afin de libérer de l'espace pour le stationnement quotidien
- Ramasser les déchets et éliminer les dangers (p. ex. bouteilles cassées, aiguilles, excréments)
- Organiser des inspections/audits (p. ex. des surfaces, des joints, des bords et des rampes de trottoir des chemins, de la boîte d'appel d'urgence et de ses lignes de communication, des conduites d'eau des toilettes et des fontaines, de la signalisation, des tables de pique-nique et des barbecues/grils extérieurs, des toilettes, des vestiaires et des cabines d'essayage).

Cette liste n'est pas exhaustive, et il est recommandé aux personnes impliquées dans la conception, le développement et l'entretien d'un terrain de jeu et de ses environs de se demander quels autres problèmes devront être traités sur leur site. Ces questions doivent ensuite être soigneusement prises en compte lors de l'élaboration du plan de d'entretien du terrain de jeu et du budget associé.



7 Bibliographie



7

Bibliographie

Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap. 2021. « The Language of Disability. » <https://ala.ca/resource/the-language-of-disability>

ADA National Network. 2017. « Accessible Parking. » <https://adata.org/factsheet/parking>.

Amirav, I., Vandall-Walker, V., Rasiah, J., and Saunders, L. 2017. « Patient and Researcher Engagement in Health Research: A Parent's Perspective. » *Pediatrics* 140(3): e20164127. <https://doi.org/10.1542/peds.2016-4127>.

Anchorage Park Foundation. ND. « Inclusive Play Map. » <https://anchorageparkfoundation.org/wp-content/uploads/2021/03/2021-Inclusive-Play-Challenge-with-Renovations-FINAL.pdf>

Anchorage Park Foundation. 2015. « Inclusive Play for Anchorage: Play is for All of Us. » <https://anchorageparkfoundation.org/wp-content/uploads/2014/01/APF-Inclusive-Play-Guide-single-page-for-web.compressed.pdf>

Arksey, H. and O'Malley, L. 2005. « Scoping Studies: Towards a Methodological Framework. » *International Journal of Social Research Methodology* 8(1): 19-32.

Association canadienne du stationnement. 2019. « Accessible Parking Enhancements : The New Frontier. » <https://canadianparking.ca/accessible-parking-enhancements-the-new-frontier/>

Association of Registered Graphic Designers. 2019. « Accessibility: A Practical Handbook on Accessible Graphic Design. » [https://www.rgd.ca/database/files/library/RGD_AccessAbility2_Handbook_2019_06_01\(1\).pdf](https://www.rgd.ca/database/files/library/RGD_AccessAbility2_Handbook_2019_06_01(1).pdf)

Australia Local Government Association. 2020. « Inclusive Playgrounds Need Toilets, Swings, Shade: Survey. » <https://alga.asn.au/inclusive-playgrounds-need-toilets-swings-shade-survey/>

Brown, D., Ross, T., Leo, J., Buliung, R., Shirazipour, C., Latimer-Cheung, A., and Arbour-Nicitopoulos, K. 2021. « A Scoping Review of Evidence-Informed Recommendations for Designing Inclusive Playgrounds. » *Frontiers in Rehabilitation Sciences*. <https://doi.org/10.3389/fresc.2021.664595>



- Brussoni, M., Gibbons, R., Gray, C., Ishikawa, T., Beate Hansen Sandseter, E., Bienenstock, A., Chabot, G., Fuselli, P., Herrington, S., Janssen, I., Pickett, W., Power, M., Stanger, N., Sampson, M., and Tremblay, M.S. 2015. « What is the Relationship between Risky Outdoor Play and Health in Children? A Systematic Review. » *International Journal of Environmental Research and Public Health* 12(6): 6423-6454.
- Bureau du vice-premier ministre. 2003. « Developing Accessible Play Space: A Good Practice Guide. »
- Canadian Coalition for Accessible Playspaces (CCAP). ND. A Guidebook for Children's Playspaces that are Accessible to Persons with Disabilities based on CAN/CSA Z614-07 Annex H. http://www.allabilitieswelcome.ca/Playspaces/files/Annex_H_Guidebook.pdf
- Canadian Coalition for Accessible Playspaces (CCAP). ND. A Guidebook for Children's Playspaces that are Accessible to Persons with Disabilities based on CAN/CSA Z614-07 Annex H. http://www.allabilitieswelcome.ca/Playspaces/files/Annex_H_Guidebook.pdf
- Casey, T. and Robertson, J. 2019. « Loose Parts Play: A Toolkit (Second Edition). » Play Scotland. https://www.playscotland.org/resources/print/Loose-Parts-Play-Toolkit-Revised.pdf?plsctml_id=10924
- Charity Village. 2019. « Corporate Funding Programs. » <https://charityvillage.com/corporate-funding-programs/>
- Conseil interprovincial du sport et des loisirs et l'Association canadienne des parcs et loisirs. 2015. « A Framework for Recreation in Canada: Pathways to Wellbeing. » https://cpra.ca/wp-content/uploads/2021/04/FrameworkForRecreationInCanada_2016wcitation.pdf
- Cosco, N. and Moore, R. 2019. « Creating Inclusive Naturalized Outdoor Play Environments. » *Encyclopedia on Early Childhood Development*. <https://www.child-encyclopedia.com/outdoor-play/according-experts/creating-inclusive-naturalized-outdoor-play-environments>
- County of Brant. 2013. « Accessible Public Spaces Design Standards. » County of Brant.
- Department of Justice (United States). 2010. « 2010 ADA Standards for Accessible Design. » <https://www.ada.gov/reg2010/2010ADASTandards/2010ADASTandards.pdf>
- Evans, M.B., Shirazipour, C., Allan, V., Zanhour, M., Sweet, S., Martin Ginis, K., and Latimer-Cheung, A. 2018. « Integrating Pnsights from the parasport Community to Understand Optimal Experiences: The Quality Parasport Participation Framework. » *Psychology of Sport and Exercise*. 37: 79–90.
- Fernelius, C. and Christensen, K. 2017. « Systematic Review of Evidence-Based Practices for Inclusive Playground Design. » *Children, Youth and Environments* 27(3): 78-102.
- Ferrigon, P. 2019. « Person-First Language vs. Identity-First Language: An Examination of the Gains and Drawbacks of Disability Language in Society. » *Journal of Teaching Disability Studies*. <https://jtds.commons.gc.cuny.edu/person-first-language-vs-identity-first-language-an-examination-of-the-gains-and-drawbacks-of-disability-language-in-society/>
- Fondation Christopher & Dana Reeve. ND. « Toolkit for Building an Inclusive Community Playground. » <http://s3.amazonaws.com/reeve-assets-production/Quality-of-Life-Toolkit-2-1.pdf>
- Fondation Rick Hansen. 2019. A Guide to Creating Accessible Play Spaces. Richmond, British Columbia : Rick Hansen Foundation. <https://www.rickhansen.com/sites/default/files/2020-03/sch-35913-guide-creating-accessible-play-spacesen2020web.pdf>



- Fondation Rick Hansen. ND. « Let's Play Toolkit: Creating Inclusive Play Spaces for Children of All Abilities. » <https://www.rickhansen.com/sites/default/files/downloads/letsplaytoolkit.pdf>
- Fonds des nations unies pour l'enfance. 2021. *Seen, Counted, Included: Using Data to Shed Light on the Well-Being of Children with Disabilities*. UNICEF, New York.
- ForeverLawn. 2021. « Playground Grass. » <https://www.foreverlawn.com/playgroundgrass/>
- Gibson, J.L., Cornell, M., and Gill, T. 2017. « A Systematic Review of Research into the Impact of Loose Parts Play on Children's Cognitive, Social and Emotional Development. » *School Mental Health* 9: 295-309.
- Ginsburg, K. R. (2007). « The Importance of Play in Promoting Healthy Child Development and Maintaining Strong Parent-Child Bonds. » *Pediatrics* 119(1): 182–191. <https://doi.org/10.1542/peds.2006-2697>
- Global Alliance on Accessible Technologies and Environments (GAATES). 2019. « Appendix A-2: Checklist for Accessible Parking. » https://gaates.org/DOPS/section_4_0_A_2.php
- Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud (NSW). 2019. *Everyone Can Play: A Guideline to Create Inclusive Playspaces*. Sydney, NSW: Office of Open Space and Parklands.
- Greenwell, P. and Skulski, J.K. 2013. « A Longitudinal Study of Playground Surfaces to Evaluate Accessibility: Final Report. » U.S. Access Board and National Center on Accessibility.
- Groupe CSA. 2020. « CSA Z614:20 Norme, Équipements d'aires de jeu et revêtements de protection. » Sixième édition. <https://www.csagroup.org/store/product/CSA%20Z614%3A20/>
- HAGS. 2020. « Guide to Designing Inclusive Playgrounds. » <https://www.hags.com/en-us/designing-inclusive-playgrounds>
- Harpur, P. 2012. « From Disability to Ability: Changing the Phrasing of the Debate. » *Disability & Society*, 27(3) 325-337.
- Imagination Playground. 2021. « Big Blue Blocks. » <http://www.imaginationplayground.com/product/big-blocks.html>
- Inclusion Matters by Shane's Inspiration. 2021. « My PlayClub®. » <https://inclusionmatters.org/my-playclub/>
- Inclusion Matters by Shane's Inspiration. 2021. « Together, We Are Able®. » <https://inclusionmatters.org/education-program/>
- Institut national canadien pour les aveugles (CNIB). ND. « Clear Print Accessibility Guidelines. » <https://www.cnib.ca/sites/default/files/2020-08/Clear%20Print%20Guidelines%202020.pdf>
- Jeanes, R. and Magee, J. 2012. « "Can We Play on the Swings and Roundabouts?": Creating Inclusive Play Spaces for Disabled Young People and their Families. » *Leisure Studies* 31(2) : 193-210.
- KABOOM! 2021. « Soil Test Guidelines. » <https://kaboom.org/resources/build-playground-toolkit/soil-test-guidelines>
- KABOOM! 2021a. « Surfacing. » <https://kaboom.org/resources/build-playground-toolkit/accessibility/universal-design/surfacing>
- KABOOM! N.d. « Build a Playground Toolkit. » <https://kaboom.org/resources/build-playground-toolkit>
- Kerfield, C., Jirikowic, T., Allyn, K.J., and Maitland, M.E. 2018. « Participation in Active Play of Children Who Use Lower Extremity Prostheses: An Exploratory Questionnaire. » *Prosthet Orthot Int.* 42(4): 437-45.
- Landscape Structures Inc. 2021. « Playground Grants: Connecting You with Funding Partners. » <https://www.playlsi.com/en/playground-planning-tools/playground-funding/playground-grants/>



Lighthouse Guild. 2002. « Effective Color Contrast and Making Text Legible. » <https://www.lighthouseguild.org/healthcare-professionals/elearning/low-vision-resources/effective-color-contrast-and-making-text-legible/>

Lighthouse International. 2002. « Effective Color Contrast : Designing for People with Partial Sight and Color Deficiencies. » https://pages.mtu.edu/~nilufer/classes/cs3611/interesting-stuff/designing-with-colors-1/color_contrast.htm

Lynch, H., Moore, A., Edwards, C., and Horgan, L. 2020. « Advancing Play Participation for All: The Challenge of Addressing Play Diversity and Inclusion in Community Parks and Playgrounds. » *British Journal of Occupational Therapy* 83: 107-17.

March of Dimes. 2017. « Making Community Partnerships Work: A Toolkit. » <https://aapcho.org/wp/wp-content/uploads/2012/02/Giachello-MakingCommunityPartnershipsWorkToolkit.pdf>

Markham Stouffville Hospital Child Development Hospital. 2020. « Stages of Development of Social Play. » https://childdevelopmentprograms.ca/elearning-modules/the-power-of-play/story_content/external_files/Developmental%20Milestones%20of%20Social%20Play%20and%20Sharing.pdf

Moore, A. and Lynch, H. 2015. « Accessibility and Usability of Playground Environments for Children under 12: A Scoping Review. » *Scandinavian Journal of Occupational Therapy* 22: 331-44.

Moore, A., Lynch, H., and Boyle, B. 2020. « Can Universal Design Support Outdoor Play, Social Participation, and Inclusion in Public Playgrounds? A Scoping Review. » *Disability and Rehabilitation*. DOI: 10.1080.09638288.2020.1858353.

Moore, R.C. 1993. *Plants for Play: A Plant Selection Guide for Children's Outdoor Environments*. California: Mig Communications.

Munn, Z., Peters, M.D.J., Stern, C., Tufanaru, C., McArthur, A., and E. Aromataris. 2018. « Systematic Review or Scoping Review? Guidance for Authors when Choosing between a Systematic or Scoping Review Approach. » *BMC Medical Research Methodology* 18(143). DOI: 10.1186/s12874-018-0611-x.

National Children's Office (Ireland). 2019. *READY, STEADY, PLAY! A National Play Policy*. <https://assets.gov.ie/24440/03bb09b94dec4bf4b6b43d617ff8cb58.pdf>

Oldenburg, R. 1989. *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, hangouts and How They get You through the Day*. New York: Paragon House.

Olgan, R. and Kahriman-Öztürk, D. 2011. « An Investigation in the Playgrounds of Public and Private Preschools in Ankara. » *Educ Sci*. 36: 85.

Olsen, H. and Dieser, R. 2012. « "I am hoping you can point me in the right direction regarding playground accessibility": a case study of a community which lacked social policy toward playground accessibility. » *World Leisure Journal* 54: 269-279.

Organisation des Nations Unies (ONU). 2013. *Convention on the Rights of the Child – General Comment No. 17 (2013) on the Right of the Child to Rest, Leisure, Play, Recreational Activities, Cultural Life and the Arts (Article 31)*. <https://www.refworld.org/docid/51ef9bcc4.html>.

Para New Brunswick Sport & Recreation. No date. « PARA NB – Sport & Recreation Playground Accessibility Checklist. » <http://www.recreationnl.com/wp-content/uploads/2013/10/Para-NB-Sport-Recreation-Playground-Accessibility-Checklist.pdf>

Parks and Recreation Ontario. 2014. « Pathways to Recreation: Learning about Ontario's Accessibility Standard for the Design of Public Spaces – Guidebook. » <https://accessibilitycanada.ca/wp-content/uploads/2016/01/Pathways-to-Recreation.pdf>



Parten, M.B. 1932. « Social Participation among Preschool Children. » *Journal of Abnormal and Social Psychology* 27(3): 243-269.

Peaceful Playgrounds. 2020. « School Playground Grants. » <https://peacefulplaygrounds.com/playground-and-garden-grants/>

Pellegrini, A.D. 2009. 2009. *The Role of Play in Human Development*. New York : Oxford University Press.

Pivik, J. 2010. « The Perspective of Children and Youth: How Different Stakeholders Identify Architectural Barriers for Inclusion in Schools. » *Journal of Environmental Psychology* 30: 510-517.

Play Scotland. 2021. « Learning. » <https://www.playscotland.org/play/playful-learning/>

Play Wales. 2017. « Creating Accessible Play Spaces: A Toolkit. » Play Wales, Cardiff, UK. <https://orca.cardiff.ac.uk/107514/1/Creating%20accessible%20play%20spaces.pdf>

Play Wales. 2016. « Developing and Managing Play Spaces. » Play Wales, Cardiff, UK. <https://www.playwales.org.uk/eng/publications/communitytoolkit>

Play Wales. 2012. « Play Sufficiency Assessment Toolkit. » Play Wales, Cardiff, UK. <https://www.playwales.org.uk/login/uploaded/documents/Play%20sufficiency/Play%20Sufficiency%20Assessment%20Toolkit.pdf>

Playworld. 2020. « Playground Grant Guide. » <https://playworld.com/grant-guide>

Playworld. 2015. « Inclusive Play Design Guide. » Playworld Systems Inc.

Pop-Up Adventure Play. 2021. « Playworker Development Course. » <https://www.popupadventureplay.org/playworker-development-course/>

Prellwitz, M. and Tamm, M. 1999. « Attitudes of Key Persons to Accessibility Problems in Playgrounds for Children with Restricted Mobility: A Study in a Medium-Sized Municipality in Northern Sweden. » *Scand J Occup Ther.* 1999 Jan;6(4):166–73.

Prellwitz, M. Tamm, M., and Lindqvist, R. 2001. Are Playgrounds in Norrland (Northern Sweden) Accessible to Children with Restricted Mobility? *Scand J Disabil Res.* 3(1) : 56-68.

Projet canadien sur la participation des personnes en situation de handicap (CDPP). 2020. « The Blueprint for Building Quality Participation in Sport for Children, Youth, and Adults with a Disability including Quality Participation Checklist Audit Tool. » <https://cdpp.ca/resources-and-publications/blueprint-building-quality-participation-sport-children-youth-and-adults>

Ripat, J. and Becker, P. 2012. « Playground Usability: What do Playground Users Say? » *Occup Ther Int.* 19(3) : 144-53.

Ross, T. 2013. « Advancing Ontario's Accessibility: A Study of Linguistic, Discursive, and Conceptual Barriers. » *Canadian Journal of Urban Research* 22(1): 126-144.

Ross, T. and Buliung. R. 2019. « Access Work: Experiences of Parking at School for Families Living with Childhood Disability. » *Transportation Research Part A* 130 : 289-299.

Shackell, A., Butler, N., Doyle, P., and Ball, D. 2008. « Design for Play: A Guide to Creating Successful Play Spaces. » Department for Children, Schools and Families and Department for Culture, Media and Sport. <http://www.playscotland.org/wp-content/uploads/Design-for-Play-a-guide-to-creating-successful-place-spaces.pdf>

Spencer, R.A., Joshi, N., Branje, K., Mclsaac, J-L.D., Cawley, J., Rehman, L., Kirk, S.F.L., and Stone, M. 2019. « Educator Perceptions on the Benefits and Challenges of Loose Parts Play in the Outdoor Environments of Childcare Centres. » *AIMS Public Health* 6(4): 461-476.



The Lighthouse Guild. 2002. « Effective Color Contrast and Making Text Legible. » <https://lighthouseguild.org/effective-color-contrast-and-making-text-legible/>

Titchkosky, T. 2001. « Disability: A Rose by any Other Name? "People-First" Language in Canadian Society. » *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 38(2), 125–140.

Touched by Olivia. 2021. « Inclusive Playspace Guidelines. » <http://touchedbyolivia.com.au/inclusiveplayspace/>

United Nations. 2006. *Convention on the Rights of Persons with Disabilities*. <https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-2.html>

United Nations High Commission for Human Rights. 1989. *Convention on the Rights of the Child*. Geneva: UNCHR.

Université Queen's. ND. « Social Media Accessibility. » <https://www.queensu.ca/accessibility/tutorials/social-media-accessibility>

U.S. Access Board. 2005. *U.S. Access Board Summary of Accessibility Guidelines for Play Areas*. Washington, DC: U.S. Access Board.

U.S. Access Board and the National Center on Accessibility. 2014. « 7 Things Every Playground Owner Should Know About the Accessibility of their Playground Surfaces. »

U.S. Consumer Product Safety Commission. 2015. *Public Playground Safety Handbook*.

Van Melik, R. and Althuisen, N. 2020. *Inclusive play Policies: Disabled Children and their Access to Dutch Playgrounds*. *Tijdschr Voor Econ En Soc Geogr*. 0(0):1–14.

Ville de Calgary. 2010. « *Universal Design Handbook : Building Accessible and Inclusive Environments*. » Calgary, Canada.

Ville d'Edmonton. 2021. « *Green Shack Programs*. » https://www.edmonton.ca/activities_parks_recreation/green-shacks.aspx

Ville de Toronto. 2021. *Toronto Accessibility Design Guidelines*. Toronto, Ontario : City of Toronto. <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2021/08/8ee5-Revised-TADG.pdf>

W3C. 2018. « *Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.1*. » Eds. Kirkpatrick, A., O Connor, J., Campbell, A., and M. Cooper. <https://www.w3.org/TR/WCAG21/>

Willenberg, L.J., Ashbolt, R., Holland, D., Gibbs, L., MacDougall, C., Garrard, J., Green, J.B., Waters, E. 2010. « *Increasing School Playground Physical Activity: A Mixed Methods Study Combining Environmental Measures and Children's Perspectives*. » *J Sci Med Sport* 13(2): 210-6.

Wooley With, H., Armitage, M., Bishop, J., Curtis, M., and J. Ginsborg. 2006. « *Going Outside Together: Good Practice with Respect to the Inclusion of Disabled Children in Primary School Playgrounds*. » *Children's Geographies* 4(3): 303-318.



8 Annexes



Annexe A :

Sommaire des documents examinés

Remarque concernant la source des documents : G = Google ; P = Praticien(ne) ; L = revue de littérature

Table A.1 - Sommaire des documents examinés

#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
1	AAStateofplay.com Kim Hart	A Guide to Inclusive Playground Design	ND	Guide, principes	G
2	Activelivingresearch.org	The Potential of Safe, Secure and Accessible Playgrounds to Increase Children's Physical Activity	2011	Rapport de recherche	P
3	Gouvernement de l'Alberta	Everyone Belongs Outside: Alberta's Plan for Parks: Inclusion Plan	2005	Plan d'inclusion	P
4	Architectural and Transportation Barriers Compliance Board	Americans with Disabilities Act (ADA) Accessibility Guidelines for Buildings and Facilities: Play Areas	2000	Règlements/ réglementation	L
5	Architectural Services, Government of the Hong Kong Special Administrative Region	Universal Accessibility for External Areas, Open Spaces & Green Spaces	ND	Pratiques exemplaires et lignes directrices	G
6	Assistive Technology Partners	Playground Accessibility - ADA Compliance	ND	Pratiques exemplaires et critique	G
7	Blue Imp Recreational Products of Canada	Designing Playgrounds for "Every Body"	ND	Document d'orientation d'une page	G
8	Burlington Parks Recreation Waterfront	Oakledge Accessible Playground: Let's Create Vermont's First Inclusive Playspace!	2019	Blogue	G
9	California State Parks	Accessibility Guidelines	2015	Lignes directrices	P
10	Canadian Playground Advisory	Vertical Change in Level Gauge	2017	Tableau de référence	P



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
11	Association canadienne de santé publique	L'accessibilité et l'utilisabilité des aires de jeu	ND	Fiche de recherche/ d'information de 4 pages	G
12	Association canadienne de normalisation	CSAZ614-14 : Aires et équipements de jeu	2015	Normes	G
13	Association canadienne de normalisation	CSA Z614 Annexe H : Aires et équipements de jeu accessibles aux personnes handicapées	2014	Normes	G
14	Association canadienne de normalisation	CSA B651 (Normes de bâtiment couvrant les éléments extérieurs tels que les voies d'accès)		Normes	P
15	Casey, T. and Harbottle, H.; Inspiring Scotland, Nancy Ovens Award for Play, Scotland's Play Strategy, Play Scotland	Free to Play: A Guide to Creating Accessible and Inclusive Public Play Spaces	2018	Guide - de la planification initiale à la mise en service de la conception, en passant par la construction d'un espace de jeu de qualité	P
16	Centre for Excellence in Universal Design; National Disability Authority; Lynch, H., Moore, A., Edwards, C., and Horgan L.	Community Parks and Playgrounds: Intergenerational Participation through Universal Design	2018	Rapport	P
17	Cerebralpalsyguidance.com	Cerebral Palsy and Inclusive Playgrounds	2019	Blogue/conseils	G
18	Children's Play Council (UK)	Planning for play: Guidance on the Development and Implementation of a Local Play Strategy	2006	Conseils	P
19	Fondation Christopher & Dana Reeve	Toolkit for Building an Inclusive Community Playground	2017	Boîte à outils	G



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
20	Ville de Calgary, Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) Sous-comité de conception de l'accessibilité	Universal Design Handbook: Building Accessible and Inclusive Environments	2010	Manuel de conception universelle	G
21	Ville de Copenhague	Garden of Senses, Falledparken	ND	Graphique/carte	P
22	Ville d'Edmonton	Play Area Accessibility	ND	Informations sur les normes	G
23	Ville de Hamilton	Summary of Park Development Standards (Appendix I)	ND	Normes	G
24	Ville de Hamilton, services d'architecture paysagère	Park and Open Space Development Guide	2015	Guide sur le processus et les options de développement	G
25	Ville d'Ottawa	Accessibility Design Standards, 2nd Edition	2015	Normes	P
26	Villes de Pitt Meadows et Maple Ridge, C.-B.	Universal Design Guidelines for Outdoor Spaces: Plan and Design for Choice	2010	Directives	P
27	Ville de Toronto	1.0 Exteriors (DRAFT) - check for final	2016	Document de politique sur les extérieurs	P
28	Ville de Toronto	Accessibility Design Guidelines DRAFT	2016	Lignes directrices	P
29	Ville de Toronto	City of Toronto Accessibility Design Guidelines	2004	Lignes directrices	G
30	Ville de Toronto	Playgrounds: Design and Construction Guidelines	2015	Lignes directrices	P
31	Cosco, N. and Moore, R.	Creating Inclusive Naturalized Outdoor Play Environments	2019	Entrée de l'encyclopédie sur le développement de la petite enfance	P



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
32	Conseil des gouvernements australiens	2010-2020 National Disability Strategy	2011	Stratégie	P
33	Comté de Brant	Accessible Public Spaces Design Standards	2013	Normes	G
34	Daniel, K. & Strickland, E.; Healthbridge	Policies that Support Parks and Open Public Spaces: Global Examples	2017	Politique/étude de cas	P
35	Department for Children, Schools and Families (UK)	The Children's Plan: Building Brighter Futures	2007	Plan	P
36	Department for Culture, Media and Sport (UK)	Fair Play: A Consultation on the Play Strategy	2008	Rapport de consultation	P
37	Department of Justice and Equality (Ireland)	National Disability Inclusion Strategy, 2017-2021	2017	Stratégie	P
38	Discoveryacton.com	Discovery Treehouse	ND	Conception et programmation de jeux accessibles dans les musées	P
39	Commission européenne	European Disability Strategy 2010-2020: A Renewed Commitment to a Barrier-Free Europe	2010	Stratégie	P
40	Fernelius, Courtney L., Utah State University	Evidence-Based Practices for the Design of Inclusive Playgrounds that Support Peer Interactions among Children with All Abilities	2017	Thèse/mémoire	G
41	Flemming, S.	Envisioning Inclusion: Creating a Design Plan for Inclusive Playgrounds for Buddy Break	ND	Affiche de recherche	G
42	Forestry Commission England (Lindsey Houston, Roger Worthington, Paddy Harrop)	Design Guidance for Play Spaces	2006	Conseils	G



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
43	Frost, Joe L.	Playground Development Guidelines for School Systems	1992	Guides	L
44	Goodridge, C., Douche, P.; KIDS with Department for Culture Media and Sport and Playwork Inclusion Project	Inclusion by Design: A Guide to Creating Accessible play and Childcare Environments.	2008	Livre/guide	L
45	Gouvernement de l'Ontario	Norme de conception des espaces publics au sein des normes d'accessibilité intégrées (Règl. De l'Ont. 191/11)	2016	Normes de conception	P
46	Growing Up Boulder and Whittier Teachers	Growing Up Boulder's Report on Child Involvement in Designing Universal Access Playgrounds	2017-18	Rapport	G
47	Huber, Rolf, and Skulski, Jennifer	In Search of the (Almost) Perfect Playground Surface	2010	Article de revue sur les terrains de jeu	P
48	Indiana Dept. of Natural Resources (IDNR) Division of Outdoor Recreation	Accessible Playground Toolkit: Ideas and Information to Help Indiana Communities Create Accessible Playgrounds for All Users	2016	Boîte à outils	G
49	International Organization for Standardization (ISO)	ISO 21542:2011 Building Construction - Accessibility and Usability of the Built Environment	2011	Aperçu des exigences et des recommandations pour les éléments de l'environnement bâti	P
50	International Play Association and Canadian Playground Safety Institute	Accessible Playspaces in Canada: A Guidebook for Children's Playspaces that are Accessible to Persons with Disabilities based on CAN/CSA Z614-07	2007	Conseils	G
51	Irish Wheelchair Association	Best Practice Access Guidelines: Designing Accessible Environments	2014	Directives sur l'environnement accessible	P



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
52	Jayarajan, S.	Let's All Play: Chennai's First Inclusive Park for Kids with Disabilities Opens	2018	Billet de blogue	P
53	John, A. and Wheway, R.	Can Play Will Play: Disabled Children and Access to Outdoor Playgrounds	2005	Rapport	P
54	Kaboom.org	Build a Playground Toolkit	ND	Site Web	G
55	Kompan Play Institute	Play for All: The Newest developments in Universal Design, Accessibility, and Inclusion in Playgrounds	ND	Rapport	P
56	Landscape Structures	Inclusive Playspace Design Planning Guide	2018	Conseils	G
57	Lappset	Inclusive Design Makes a Good Starting Point for Planning	ND	Billet de blogue sur les pratiques exemplaires	G
58	Little Tikes	Inclusive Play Special Needs ADA Accessible Playgrounds - We've got Inclusive Play Covered	ND	Site Web sur les pratiques exemplaires en matière d'équipement et de conception	G
59	Little Tikes - Commercial	Unlimited Play: Purposeful Design Principles for Inclusive Playgrounds	ND	Rapport sur les principes de conception	G
60	Lynch, H. and Moore, A.	Participation and Play: Outdoor Playspaces as Sites of Social Exclusion: A European Play Policy Perspective	ND	Affiche de recherche	P
61	Lynch, H., Moore, A., Edwards, C., and Horgan, L.	From Policy to Play Provision: Inclusive by Design - Design by Inclusion	2018	Présentation	G
62	Magical Bridge Foundation; Villarreal, O. and Asher, J.	Innovative Design	2019	Fiche de référence	P
63	Mara Kaplan, Let Kids Play; Design for All Institute of India	Design for All: Inclusive Playgrounds	2015	Bulletin d'information	G



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
64	Markham, SPH Planning & Consulting	Markham Accessibility Design Guidelines	2011	Lignes directrices	P
65	May Recreation	Inclusive Play Design Guidelines	ND	Lignes directrices	G
66	Mayor of London	Shaping Neighbourhoods Accessible London: Achieving an Inclusive Environment - Supplementary Planning Guidance	2014	Directives de planification	P
67	Mayor of London	Shaping Neighbourhoods: Play and Informal Recreation - Supplementary Planning Guidance	2012	Directives de planification	P
68	Mayor of London	The London Plan: The Spatial Development Strategy for London Consolidated with Alterations Since 2011	2016	Plan	P
69	Michigan.gov	Appendix C: Guidance on Designing Specific Types of Recreation and Support Facilities that Exceeds ADA for Universal Accessibility	2011	Conseils	G
70	Miracle Recreation	Inclusive Playground Equipment	ND	Site Web	G
71	National Center on Accessibility, Indiana University, Bloomington	Designing for Inclusive Play: Applying the Principles of Universal Design to the Playground	2007	Site Web	G
72	National Children's Office (Ireland)	Ready, Steady, Play! A National Play Policy	2005	Politique nationale en matière de jeux	P
73	ncb.org (National Children's Bureau)	Designing a Playground: A Student's Guide	2004	Guide	G
74	New England ADA Center	ADA Checklist for Existing Facilities	ND	Liens vers les listes de contrôle	P
75	New South Wales Government	Everyone Can Play: A Guideline to Create Inclusive Playspaces	2019	Lignes directrices	G



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
76	New South Wales Government	Everyone Can Play: Consultation Report	2019	Rapport	P
77	Norfolk County	Access Norfolk: Multi-Year Accessibility Plan 2018-2022	2018	Plan d'accessibilité	P
78	Norfolk County	Accessibility Design Guidelines	2019	Lignes directrices	P
79	NYC Parks	Accessible Playground Definitions	ND	Site Web	G
80	Bureau du vice-premier ministre (R.-U.)	Developing Accessible Play Space: A Good Practice Guide	2005	Guide sur les pratiques exemplaires	G
81	Ofiesh, N. and Poller, L.	A Playground for the Entire Community: The Design of Magical Bridge Playground	2005	Livre blanc	P
82	Ollerton, J. and Black, R.S.; Institute for Land, Water and Society, Charles Sturt University	Planning for Social Inclusion in Play-Spaces: An Evaluation of Livivi's Place, Port Macquaire - Report No. 109	2005	Évaluation	P
83	PAM Assistance Centre	Universal Playground Design	1993	Article	G
84	Para New Brunswick: Sport & Recreation	PARA NB - Sport & Recreation Playground Accessibility Checklist	ND	Liste de contrôle	G
85	Parks and Recreation Ontario	Pathways to Recreation: Learning about Ontario's Accessibility Standard for the Design of Public Spaces	2005	Guide	G
86	Play and Playground Encyclopedia	Universal Design	ND	Billet de blogue	G
87	Playcore.com	ME2: 7 Principles of Inclusive Playground Design	ND	Billet de blogue et liens	G
88	Playcore.com	ME2: Executive Summary	ND	Rapport sommaire	G
89	Play England	Inclusive Design and Play: Mainstreaming Inclusive Play Good Practice Briefings	2009	Pratiques exemplaires	G
90	Play England; Shackell, A., Butler, N., Doyle, P., and Ball, D.	Design for Play: A Guide to Creating Successful Play Spaces	2005	Guide/rapport	G



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
91	playgroundequipment.com	ADA Compliant Playground Equipment Planning Guide	ND	Fiche d'information ADA	G
92	playgroundprofessionals.com/Ingrid Kanics	Universal Design and Social Equity in Our Parks & Playgrounds	2015	Billet de blogue	G
93	Playright, UNICEF	Inclusive Play Space Guide: Championing Better and More Inclusive Play Spaces in Hong Kong	2016	Rapport de guide	P
94	Play Wales	Creating Accessible Play Spaces: A Toolkit	2017	Rapport de boîte à outils	G
95	Play Wales	Developing and Managing Play Spaces	2016	Boîte à outils communautaire	G
96	Play Wales	Play Spaces: Planning and Design	2012	Rapport	G
97	Playworld	Inclusive Play Design Guide	2005	Conseils	P
98	RecTec Industries	Inclusive Play Design Guide	ND	Conseils	G
99	Rick Hansen Foundation, Spinal Cord Injury Solutions Network, ActNowBC	Let's Play: Creating Inclusive Play Spaces for Children with Physical Disabilities Toolkit	ND	Boîte à outils	P
100	Fondation Rick Hansen	A Guide to Creating Accessible Play Spaces	2019	Guide	P
101	Fondation Rick Hansen	Universal Design Recommendations for Accessible Playgrounds	ND	Fiche d'information et de recommandations de 3 pages	G
102	Royal Society for the Prevention of Accidents	Play Area Design	2016	Pratiques exemplaires	G
103	Sensory Trust	Inclusive Play	ND	Fiche d'information de 3 pages	P
104	Skulski, J.	Designing for Inclusive Play: Applying the Principles of Universal Design to the Playground	2007	Publication du Centre national sur l'accessibilité	P
105	SPH Planning & Consulting	Inclusive play Space Design Guide	2016	Guide de conception	P



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
106	Sport and Recreation Victoria, State of Victoria	The Good Play Space Guide: "I Can Play Too"	2007	Guide	G
107	Stanislaus County	Stanislaus County Parks & Recreation Master Plan, 2018	2005	Plan directeur de parc	P
108	Stockholm	Stockholm A City for Everyone: Participation Programme for People with Disabilities 2011-2016	2005	Programme/plan	P
109	Superior Recreational Products	Inclusive Playground Design	ND	Publication informative, quelques études de cas	G
110	Touched by Olivia	Inclusive Playspace Guidelines	ND	Principes et lignes directrices	G
111	Touched by Olivia	The Principles for Inclusive Play	ND	Document d'information	P
112	Townofchapelhill.org	Inclusive Playground Planning and Design	2017	Courte discussion de planification	G
113	Transports Metropolitans de Barcelona	Universal Accessibility Master Plan	2010	Plan directeur sur l'accessibilité	P
114	Unicef.org	Universal Design in the Playground	2013	Graphique	G
115	Nations Unies	Convention on the Rights of Persons with Disabilities and Optional Protocol	2007	Convention internationale	P
116	U.S. Access Board	Accessible Play Areas: A Summary of Accessibility Guidelines for Play Areas	2005	Lignes directrices	G
117	U.S. Access Board and National Center on Accessibility (Skulski, J.K. and York, S.)	A Longitudinal Study of Playground Surfaces to Evaluate Accessibility	2013	Rapport d'étude final	P
118	U.S. Access Board and National Center for Accessibility, Greenwell, P., Skulski, J.K., and York, S.	Surfacing the Accessible Playground: 7 Things Every Playground Owner Should Know About the Accessibility of their Playground Surfaces	2005	Surface de terrain de jeu	P



#	Auteur	Titre	Année	Type	Source
119	U.S. Department of Agriculture	Accessibility Guidebook for Outdoor Recreation and trails	2005	Guide	P
120	U.S. Department of Justice	2010 ADA Standards for Accessible Design	ND	Informations et liens, normes, diagrammes	G
121	Waverley Council	Play Space Strategy 2014-2029	2014	Stratégie	P
122	Wexford County Council	Playground Strategy 2017-2022	2017	Stratégie	P
123	Wicksteed Playscapes	An Essential Guide to BS EN 1176 and BS EN 1177	ND	Guide d'inspection des jeux avec diagrammes	G
124	Yantzi, N.M. Young, N.L., and P. McKeever	The Suitability of School Playgrounds for Physically Disabled Children	2010	Article	P
125	Young, D.L.	International Policy Chart	ND	Aperçu de la politique relative aux terrains de jeux	P



Annexe B :

Outil d'évaluation des terrains de jeu inclusifs de Kanics Inclusive Design Services, LLC

Cet outil d'évaluation est conçu pour aider à identifier les forces et les faiblesses de l'environnement d'un terrain de jeu. Sa conception s'inspire du contenu de ce guide. Son but n'est pas de fournir un score qui puisse être comparé à celui d'autres terrains de jeu ; il vise plutôt à faciliter un questionnement complet qui permettra d'identifier les points à discuter et à traiter. Cet outil est structuré comme suit :

1. Se rendre sur le terrain de jeu (p.B2)

- 1.1 Transports publics pour se rendre au terrain de jeu (p.B2)
- 1.2 Parc de stationnement du terrain de jeu (p.B4)

2. Aménagement du terrain de jeu (p.B7)

- 2.1 Sécurité (p.B7)
- 2.2 Aires de repos et de repas (p.B9)
- 2.3 Toilettes et fontaines à boire (p.B11)
- 2.4 Autres possibilités de jeu dans les environs (p.B12)

3. Le terrain de jeu (p.B14)

- 3.1 Accès pour tous (p.B14)
- 3.2 Diversité des expériences de jeu : Le jeu vestibulaire (mouvement) (p.B19)
- 3.3 Diversité des expériences de jeu : Le jeu proprioceptif (musculaire) (p.B23)
- 3.4 Diversité des expériences de jeu : Le jeu sensoriel (p.B25)
- 3.5 Diversité des expériences de jeu : Le jeu social (p.B27)
- 3.6 Entretien et sécurité des équipements de terrains de jeu (p.B28)

Outils requis : Ruban à mesurer, appareil photo, planchette à pince, stylos et une copie imprimée de cet outil d'évaluation

Recommandation : Prenez des photos de toutes les zones du parc et du terrain de jeu, ainsi que de tout problème spécifique.

Nom du terrain de jeu :

Adresse du terrain de jeu :

Noms des évaluateurs et évaluateuses et des organisations affiliées :

Contexte : Dressez la liste des principales caractéristiques du parc où se trouve le terrain de jeu. Indiquez le site Web du parc (s'il y a lieu) et décrivez les autres activités disponibles sur place (p. ex. terrains de baseball, patinoires, sentiers, etc.). Si possible, dessinez un schéma de la disposition du terrain de jeu et/ou de son emplacement par rapport à l'espace environnant du parc.



Section 1:

Se rendre sur le terrain de jeu

1.1 Transports publics pour se rendre au terrain au jeu

Existe-t-il des moyens de transport public pour se rendre au terrain de jeu ?

Oui Non

Si oui, quelles sont les options? (p. ex., autobus, train)

Si non, passer à la section « 1.2 Parc de stationnement du terrain de jeu »

Le chemin entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu est-il bien éclairé ?

Oui Non

Le chemin entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu est-il équipé d'un passage pour piétons visible par les conducteurs ?

Oui Non

Le chemin entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu est-il équipé d'abaissés de trottoir ?

Oui Non

Le chemin entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu est-il équipé d'interrupteurs de passage pour piétons à une hauteur accessible, qui fournissent des indications visuelles et auditives lorsqu'il est possible de traverser en toute sécurité ?

Oui Non

Les signaux de passage pour piétons offrent-ils suffisamment de temps pour traverser la rue en toute sécurité ?

Oui Non

Combien de temps est alloué ?

Le chemin entre le débarcadère des transports publics et le terrain de jeu est-il solide et facilement roulant ?

Oui Non

Quelle est la surface ?



La distance entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu est-elle raisonnable ?

Oui Non

Quelle est la distance mesurée ?

Le chemin entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu a-t-il une largeur d'au moins un mètre ou 36 pouces ?

Oui Non

Quelle est la largeur du chemin ?

Est-ce que la largeur de ce chemin varie ?

Oui Non

Si oui, quelles sont les largeurs minimale et maximale ?

Le chemin allant de l'aire de débarquement des transports publics au terrain de jeu est-il en pente (sur une distance ainsi qu'une pente transversale) ?

Oui Non

Quelles sont les pentes, le cas échéant ?

Le chemin allant de l'aire de débarquement des transports publics au terrain de jeu présente-t-il des écarts de plus de ¼ pouce ?

Oui Non

Si oui, quel est l'écart ?

Le chemin allant de l'aire de débarquement des transports publics au terrain de jeu présente-t-il des risques de trébuchement supérieurs à ¼ de pouce ?

Oui Non

Si oui, quelle est la différence de hauteur ?



Ajoutez ici tout commentaire ou schéma supplémentaire concernant le chemin entre l'aire de débarquement des transports publics et le terrain de jeu :

1.2 Parc de stationnement du terrain de jeu

Le stationnement du terrain de jeu est-il une surface solide et facilement roulant ? Oui Non

Quelle est la surface ?

Le parc de stationnement comporte-t-il des places accessibles ? Oui Non

Si oui, combien ?

Combien de places de stationnement sont disponibles dans l'ensemble du parc de stationnement ? Oui Non

Le stationnement dispose-t-il d'une aire de débarquement pour les autobus ou les véhicules accessibles afin de déposer les passagers ? Oui Non

Si oui, décrivez où se trouve l'aire de débarquement des autobus dans le stationnement.



Y a-t-il du stationnement pour les autobus ? Oui Non

Si oui, décrivez à quel endroit se situe le stationnement d'autobus dans le parc de stationnement.

Le chemin menant du stationnement au terrain de jeu est-il bien éclairé ? Oui Non

Le chemin qui relie le stationnement au terrain de jeu comporte-t-il des abaissés de trottoir ou des transitions sans raccords ? Oui Non

Le chemin du stationnement au terrain de jeu est-il solide et facilement roulant ? Oui Non

Quelle est la surface ?

La distance entre le stationnement et le terrain de jeu est-elle raisonnable ? Oui Non

Quelle est la distance mesurée ?

Le chemin qui relie le stationnement au terrain de jeu a-t-il une largeur d'au moins un mètre ou 36 pouces ? Oui Non

Quelle est la largeur du chemin ?

Est-ce que la largeur du chemin varie ? Oui Non

Si oui, quelles sont les largeurs minimale et maximale ?

Le chemin menant du stationnement au terrain de jeu présente-t-il des pentes (c.-à-d. sur une distance et une pente transversale) ? Oui Non

Quelles sont les pentes ?



Le chemin allant du stationnement au terrain de jeu présente-t-il des écarts supérieurs à ¼ de pouce ?

Oui Non

Si oui, quelle est la taille de l'écart ?

Le chemin allant du stationnement au terrain de jeu présente-t-il des risques de trébuchement supérieurs à ¼ de pouce ?

Oui Non

Si oui, quelle est la différence de hauteur ?

Ajoutez ici tout commentaire ou diagramme supplémentaire concernant le stationnement ou le chemin menant du stationnement au terrain de jeu :



Section 2:

Aménagement du terrain de jeu

2.1 Sécurité

Le parc comprend-il un système d'orientation et/ou des cartes tactiles pour diriger les visiteurs vers les diverses activités qu'ils peuvent trouver dans le parc ?

Oui Non

Le terrain de jeu a-t-il une entrée clairement définie ?

Oui Non

Le terrain de jeu (et les autres zones du parc) est-il bien éclairé ?

Oui Non

Le terrain de jeu (et les autres zones du parc) dispose-t-il de boîtes d'appel d'urgence accessibles ?

Oui Non

Le terrain de jeu (et les autres zones du parc) est-il équipé de clôtures ou de barrières autour des zones à risque ?

Oui Non

Estimez le pourcentage du terrain de jeu qui est clôturé, ou décrivez la clôture (par exemple, un côté, tous les côtés, etc.).

Le terrain de jeu a-t-il plusieurs entrées ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Y a-t-il un portail à chaque entrée de la clôture donnant accès au terrain de jeu ?

Oui Non

Le portail de l'entrée peut-il être facilement ouvert par une personne de force limitée, mais empêcher les enfants d'ouvrir le portail ?

Oui Non



Y a-t-il des dangers à proximité du terrain de jeu ? Oui Non

Si oui, utilisez l'échelle ci-dessous pour les évaluer.

1 Eau profonde/rapide, autoroute, falaise, animaux sauvages dangereux

3 Eau peu profonde/stagnante, route résidentielle, stationnement important et achalandé

5 Aucun danger

Le terrain de jeu est-il équipé de supports à vélos qui maintiennent les vélos en dehors des zones de jeu et d'activité ? Oui Non

A-t-on trouvé des matières dangereuses ou illégales près du terrain de jeu ? (p. ex., mégots de cigarettes, alcool, bouteilles cassées, aiguilles, ciseaux, etc.) Oui Non

Ajoutez ici tout commentaire ou schéma supplémentaire concernant les éléments de sécurité du terrain de jeu :



2.2 Aires de repos et de repas

Le terrain de jeu dispose-t-il d'un espace de rassemblement (abri ou pavillon avec au moins une table et des bancs pour au moins quatre personnes, avec possibilité de s'y asseoir) ?

Oui Non

Combien de ces espaces sont situés près du terrain de jeu ?

Est-ce que ces espaces contiennent des tables à pique-nique ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Combien d'entre eux comportent des sièges roulants pour fauteuils roulants ?

L'aire de rassemblement dispose-t-elle de prises de courant où les familles peuvent brancher des fauteuils roulants électriques ou d'autres articles ?

Oui Non

Le terrain de jeu dispose-t-il de poubelles accessibles dans les espaces de rassemblement et/ou près des bancs ?

Oui Non

Le terrain de jeu dispose-t-il d'un ou de plusieurs réceptacles de recyclage accessibles dans les espaces de rassemblement et/ou près des bancs ?

Oui Non

Y a-t-il des débris autour du terrain de jeu ?

Oui Non

Si oui, est-ce que les débris sont :

Répandus

Modérés

Mineurs



Y a-t-il des bancs autour du terrain de jeu (séparés des zones de rassemblement) ?

Oui Non

Si oui, quels sont les types de bancs et combien de chaque type ?

Banc sans dossier/accoudoirs

Banc avec dossier

Banc avec dossier/accoudoirs

Espace de rangement à côté du banc pour une poussette ou un fauteuil roulant

Autres options de bancs (décrire) :

Les bancs offrent-ils une bonne visibilité aux personnes qui s'occupent des enfants pour qu'elles puissent les voir jouer sur le terrain de jeu ?

Oui Non

Certains bancs sont-ils ombragés par des arbres ou des structures d'ombrage situés à proximité ?

Oui Non

Si oui, combien de bancs ont de l'ombre ?

Le terrain de jeu comporte-t-il des zones d'ombre naturelle (arbres) ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Le terrain de jeu dispose-t-il d'une zone d'ombre artificielle (structures d'ombre au-dessus des éléments du terrain de jeu) ?

Oui Non

Est-ce qu'au moins 20 % de la surface totale du terrain de jeu est ombragée ?

Oui Non



Ajoutez ici tout commentaire ou diagramme supplémentaire concernant les aires de repos et de repas du terrain de jeu :

2.3 Toilettes et fontaines à boire

Le terrain de jeu dispose-t-il de toilettes publiques gratuites et utilisables ?

Oui Non

Si oui, combien de cabines sont situées dans les toilettes ?

de cabines dans les toilettes des femmes :

de cabines dans les toilettes des hommes :

de toilettes familiales :

Y a-t-il au moins une cabine de toilette mesurant au moins 60" par 60" et munie de barres d'appui à côté et derrière la toilette ?

Oui Non

Un banc à langer universel (suffisamment long, large et solide pour accueillir un adulte ayant un handicap) est-il fourni dans au moins une toilette pour femmes et hommes, ou dans une toilette familiale (assurez-vous de photographier cette caractéristique) ?

Oui Non

Le banc à langer universel permettra-t-il des transferts sécuritaires à partir d'un fauteuil roulant (c.-à-d., la hauteur à partir du plancher ne dépasse pas 18 pouces si un rail de transfert au plafond n'est pas fourni) ?

Oui Non

Y a-t-il au moins un évier auquel une personne en fauteuil roulant peut facilement accéder ?

Oui Non

Les toilettes sont-elles propres et fonctionnelles ?

Oui Non



Des fontaines à boire et des stations de remplissage de bouteilles sont-elles accessibles à tous les visiteurs ?

Oui Non

Y a-t-il des prises de courant dans ou à l'extérieur des toilettes où les familles peuvent brancher des fauteuils roulants électriques ou d'autres articles ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Existe-t-il des locaux verrouillés pour entreposer les équipements de jeux collectifs (ces locaux sont souvent situés à l'intérieur ou à proximité des bâtiments sanitaires et sont généralement gérés par le personnel du parc) ?

Oui Non

Ajoutez ici tout commentaire ou schéma supplémentaire concernant les toilettes et les fontaines à boire du terrain de jeu :

2.4 Autres possibilités de jeu dans les environs

Le parc/terrain de jeu dispose-t-il d'une aire de jeu plane et à surface dure pour les jeux organisés près du terrain de jeu ? (L'aire doit être suffisamment grande pour permettre la pratique du basket-ball sur un demi-terrain, à l'exclusion des trottoirs, ce que l'on trouve généralement sur les terrains de jeu des écoles.)

Oui Non

Si oui, quels types de jeux sont fournis ? (p. ex., marelle, 4 coins, basket-ball sur demi-terrain, patinoire ou aire de patinage)

Quel est le matériau de cette aire de jeu plane à surface dure ? (p. ex., pavé noir, béton, revêtement unitaire, caoutchouc coulé sur place, etc.)

Oui Non



Le parc/terrain de jeu dispose-t-il d'espaces verts ouverts pour le jeu à proximité du terrain de jeu ?

Oui Non

Si oui, quels types d'espaces verts ? (p. ex. colline herbeuse, terrains de soccer, etc.)

Le parc dispose-t-il d'un terrain de jeu d'eau à proximité ou à l'intérieur du terrain de jeu qui invite à l'engagement de tout le corps ?

Oui Non

Si oui, quels types de jeux d'eau sont offerts ?

Fontaines interactives

Aire de jets d'eau

Piscines

Autres (veuillez décrire) :

Le parc/terrain de jeu dispose-t-il de chemins pédestres accessibles près du terrain de jeu ? Si oui, quel type de chemins ?

Oui Non

Sentiers pédestres

Sentiers sensoriels

Route pour vélo/tricycle

Autre (veuillez décrire) :

Ajoutez ici tout commentaire ou schéma supplémentaire concernant le chemin entre l'aire de débarquement et le terrain de jeu.



Section 3:

Le terrain de jeu

3.1 Accès pour tous

Le terrain de jeu dispose-t-ils de chemins dont la surface est solide et facilement roulant ?

Oui Non

Quel est le matériau de revêtement du chemin ?

Ces chemins ont-ils au moins une largeur de 36 pouces ou 1 mètre ?

Oui Non

Quelle est la largeur du chemin ?

Est-ce que la largeur de ce chemin varie ?

Oui Non

Si oui, quelles sont les largeurs minimale et maximale ?

Le chemin comporte-t-il des pentes linéaires et/ou transversales ?

Oui Non

Quelles sont les pentes linéaires et transversales ?

Le chemin présente-t-il des écarts supérieurs à ¼ de pouce ?

Oui Non

Si oui, quelle est la taille de l'écart ?

Le chemin présente-t-il des risques de trébuchement supérieurs à ¼ de pouce ?

Oui Non

Si oui, quelle est la hauteur des éléments dangereux ?



Les transitions entre les chemins du terrain de jeu et la surface du terrain de jeu sont-elles sans raccords ?

Oui Non

Si non, quels sont les écarts ou les différences de hauteur ?

Écarts :

Différences de hauteur :

Le terrain de jeu dispose-t-il d'un revêtement sécuritaire accessible ?

Oui Non

Quel type de revêtement sécuritaire est utilisé sur le terrain de jeu ? Encercler tous les types et indiquez le pourcentage approximatif de chacun si plusieurs surfaces sont utilisées.

Fibre de bois d'ingénierie

Revêtement unitaire coulé sur place

Revêtement unitaire en gazon

Revêtement unitaire en dalles de caoutchouc

Autre (p. ex., sable, gravier roulé, etc.)

Y a-t-il des rampes utilisées pour accéder au terrain de jeu ?

Oui Non

Si oui, quelles sont les pentes des rampes ?

Les rampes d'accès sont-elles munies de rampes (pour les mains) ?



Y a-t-il des rampes utilisées pour accéder aux structures du terrain de jeu ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Si oui, quelles sont les largeurs des rampes d'accès ?

Largeur simple

Largeur double

Plus d'une largeur double

La structure du terrain de jeu comporte-t-elle plusieurs rampes/voies accessibles ? Par exemple, un enfant en fauteuil roulant a-t-il le choix quant à la façon de se déplacer sur la structure ?

Oui Non

Si oui, dessinez la(les) route(s) accessible(s) ci-dessous. Par exemple, un chemin circulaire, plusieurs itinéraires en boucle, ou autre chose.

Le terrain de jeu comprend-il une aire de jeu délimitée pour les enfants de 6 à 23 mois ?

Oui Non

Si oui, décrivez toute signalisation (ou prenez une photo) indiquant qu'elle est destinée à ce groupe d'âge.

Le terrain de jeu comprend-il une aire de jeu délimitée pour les enfants de 2 à 5 ans ?

Oui Non

Si oui, décrivez toute signalisation (ou prenez une photo) indiquant qu'elle est destinée à ce groupe d'âge.



Le terrain de jeu comprend-il une aire de jeu délimitée pour les enfants de 5 à 12 ans ?

Oui Non

Si oui, décrivez toute signalisation (ou prenez une photo) indiquant qu'elle est destinée à ce groupe d'âge.

L'équipement du terrain de jeu est-il adapté au jeu des préadolescents et des adolescents ?

Oui Non

Énumérez des exemples de cet équipement (par exemple, un équipement qui permet aux adolescents de se rassembler et de passer du temps ensemble).

Y a-t-il des équipements de terrain de jeu qui permettraient aux adultes ou aux personnes âgées de jouer sur le terrain de jeu ?

Oui Non

Donnez des exemples de cet équipement (par exemple, un équipement qui permet aux adultes/aînés de participer à des activités de remise en forme).

Le terrain de jeu était-il excessivement bruyant pendant votre visite ?

Oui Non

En utilisant l'échelle ci-dessous, quel est le niveau sonore global autour du terrain de jeu lors d'une visite moyenne ?

- 1** Bruit extérieur fort/imposant qui entrave la communication
- 3** Bruit inconfortable ou distrayant
- 5** Peu ou pas de bruit extérieur (p. ex., voitures, avions, tondeuses à gazon)



Le terrain de jeu offrait-il un bon contraste de couleurs pour les personnes malvoyantes ?

Oui Non

Quelles couleurs ont été utilisées pour les revêtements, les terrasses et la signalisation ?

Y a-t-il des bancs à l'intérieur de l'aire de jeu (c.-à-d. séparés des bancs à l'extérieur des limites du terrain de jeu) ?

Oui Non

Quels types de bancs ? Combien de chaque type ?

Banc sans dossier et sans accoudoirs

Banc avec dossier

Banc avec dossier et accoudoirs

Banc avec espace de rangement pour poussette ou fauteuil roulant

Autres sièges (décrire) :

Les bancs du terrain de jeu offrent-ils de bonnes lignes de vue pour que les personnes qui s'occupent des enfants puissent les voir jouer sur l'aire de jeu ?

Oui Non

Y a-t-il des panneaux ou des affiches de communication augmentative et alternative dans le terrain de jeu ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Où sont-ils situés ?

Ajoutez ici tout commentaire supplémentaire sur les caractéristiques du terrain de jeu qui favorisent l'accès pour tous :



3.2 Diversité des expériences de jeu : Le jeu vestibulaire (mouvement)

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu pour basculer ou glisser ? Oui Non

Si oui, quels types et combien y a-t-il d'éléments ?

Élément individuel (p. ex., jeu à ressort individuel)

Éléments pour usagers multiples (p. ex., planche à bascule)

Les éléments de jeu à bascule ou de glissade peuvent-ils être utilisés par une personne en fauteuil roulant ? Oui Non

Si oui :

Combien requièrent un système de transfert depuis un fauteuil roulant ?

Combien peuvent être utilisés en demeurant dans le fauteuil roulant ?

Une personne qui utilise un fauteuil roulant peut-elle s'engager activement à la création du mouvement de bascule/de glissement ? Oui Non



Est-ce qu'il y a des glissoires ?

Oui

Non

Si oui, quels types et combien de chaque type ? (une glissière peut être comptée plus d'une fois)

Glissière simple

Glissière double (ou plus)

Glissière droite

Glissière courbe

Glissière en spirale

Glissière en tunnel

Autre glissière (décrire) :

Combien de glissoires sont faites des matériaux suivants ?

Oui

Non

Plastique

Acier inoxydable

Rouleaux

Autre matériau (décrire) :

Combien de glissoires sont reliées aux structures ?

Combien de glissoires sont encastrées dans une colline ?

Y a-t-il un point de transfert en haut de la glissière qui permet à un enfant en fauteuil roulant de le laisser derrière lui et de descendre la glissière ?

Oui

Non

Si oui, combien et quelles glissoires ont cette caractéristique ?



Y a-t-il un banc de transfert au bas de la glissoire qui permet à un enfant d'attendre qu'un ami lui apporte son fauteuil roulant après avoir descendu la glissoire ?

Oui Non

Si oui, combien et quelles glissoires ont cette caractéristique ?

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui permettent aux enfants d'explorer la rotation et le tournoiement ?

Oui Non

Si oui, quels types et combien de chaque type ?

Élément individuel (p. ex., siège tournant)

Éléments pour usagers multiples (p. ex., tourniquet)

Une personne qui utilise un fauteuil roulant peut-elle s'engager activement à la création des mouvements de rotation ou de tournoiement ?

Oui Non

Est-ce que certains de ces éléments de jeu rotatifs peuvent être utilisés par une personne en fauteuil roulant ?

Oui Non

Si oui :

Combien d'entre eux nécessitent un transfert depuis le fauteuil roulant ?

Combien peuvent être utilisés en demeurant dans le fauteuil roulant ?



Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui permettent aux enfants de se balancer ?

Oui Non

Si oui, quels types et combien de chaque type ?

Utilisateur unique nourrisson/tout-petit

Utilisateur unique avec ceinture

Double utilisateur (par exemple, une balançoire où deux enfants peuvent se balancer en se faisant face)

Multiple (p. ex., soucoupe, balançoire panier)

Autre (décrire) :

Y a-t-il des balançoires qui peuvent être utilisées par une personne qui se déplace en fauteuil roulant ou dont le contrôle du tronc est limité ?

Oui Non

Si oui, quels types et combien de chaque type ?

Nécessite un transfert depuis un fauteuil roulant (2-5 ans)

Nécessite un transfert depuis un fauteuil roulant (5-12 ans)

Peut être utilisé en demeurant dans le fauteuil roulant

Une personne qui se déplace en fauteuil roulant peut-elle s'engager activement à la création du mouvement de balancier ?

Oui Non

Ajoutez ici tout commentaire supplémentaire sur les caractéristiques des terrains de jeu qui encouragent le jeu vestibulaire (mouvement) :



3.3 Diversité des expériences de jeu : Le jeu proprioceptif (musculaire)

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui incitent les enfants à grimper ?

Oui

Non

Si oui, quels types et combien de chacun ? Un grimpeur peut être compté plus d'une fois.

Grimpeurs solides (p. ex., échelle, mur d'escalade)

Grimpeurs avec des prises solides pour les pieds, mais avec un certain mouvement (p. ex., échelle à chaîne)

Grimpeurs entièrement constitués de filets

Grimpeurs nécessitant un mouvement linéaire de haut en bas

Grimpeurs nécessitant un mouvement latéral d'un côté à l'autre

Grimpeurs nécessitant un mouvement diagonal

Grimpeurs nécessitant des mouvements dans plusieurs plans

Autre (décrire) :

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui relient une structure à une autre ?

Oui

Non

Si oui, quels types et combien de chacun ? Un pont peut être compté plus d'une fois.

Ponts solides

Ponts avec mouvement

Ponts qui nécessitent de passer d'un élément à un autre

Ponts qui nécessitent des mouvements latéraux

Ponts qui changent de hauteur d'une plateforme à l'autre

Autre (décrire) :



Est-ce que certains ponts peuvent être utilisés par une personne qui se déplace en fauteuil roulant ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Y a-t-il des éléments de jeu en hauteur horizontaux (que l'on trouve dans les structures de 5 à 12 ans) ?

Oui Non

Si oui, quels types et combien de chacun ?

Échelons solides qui traversent entièrement l'élément de jeu

Échelons solides qui nécessitent une utilisation alternée des mains

Échelons solides qui bougent (p. ex., échelons de type trapèze)

Matériel de filet qui a un mouvement complet

Autre (décrire) :

Y a-t-il des éléments de jeu en hauteur qui peuvent être utilisés par un enfant qui utilise un appareil de mobilité (p. ex. un déambulateur ou un fauteuil roulant) ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Y a-t-il des éléments de jeu qui favorisent l'équilibre ? (p. ex., poutres d'équilibre, nacelles)

Oui Non

Si oui, combien ?

Combien de ces éléments bougent ? (p. ex. ils basculent ou rebondissent lorsqu'on pile dessus)



Y a-t-il des éléments qui engagent les enfants dans des jeux cardiovasculaires ? Par exemple, un circuit de jeu sur ou hors de la structure du terrain de jeu, ou des sentiers/chemins dans et autour du terrain de jeu.

Oui Non

Si oui, décrivez et indiquez combien.

L'un de ces éléments est-il accessible à une personne utilisant un dispositif de mobilité sur roues ?

Oui Non

Ajoutez ici tout commentaire supplémentaire sur les caractéristiques des terrains de jeu qui encouragent le jeu proprioceptif :

3.4 Diversité des expériences de jeu : Le jeu sensoriel

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui incitent les enfants au jeu tactile ? (p. ex., des rochers naturels, des jardins, des jeux d'eau, un bac à sable, etc.)

Oui Non

Si oui, combien ?

Combien sont accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui incitent les enfants au jeu visuel ? (p. ex., des miroirs, un kaléidoscope, des roues de couleur, une loupe, un panneau à bulles, etc.)

Oui Non

Si oui, combien ?



Combien sont accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui incitent les enfants au jeu auditif ? (p. ex. des tambours, des tubes parlants, des roues de pluie, un xylophone, etc.)

Oui Non

Si oui, combien ?

Combien sont accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Existe-t-il des espaces semi-privés que l'enfant peut utiliser pour s'autoréguler ?

Oui Non

Si oui, combien ?

Combien sont accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Ajoutez ici tout commentaire supplémentaire sur les caractéristiques des terrains de jeu qui encouragent le jeu sensoriel :



3.5 Diversité des expériences de jeu : Le jeu social

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui incitent les enfants à faire preuve d'imagination ? (p. ex., des maisons de jeu, des volants, etc.)

Oui

Non

Si oui, combien ?

Combien sont accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Y a-t-il des éléments du terrain de jeu qui incitent les enfants au jeu cognitif ? (p. ex. tri des formes, chiffres, lettres, etc.)

Oui

Non

Si oui, combien ?

Combien sont accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Y a-t-il une possibilité de jouer avec des pièces détachées fournies par le district du parc, le groupe communautaire ou une autre organisation ?

Oui

Non

Si oui, indiquez les types de pièces détachées fournies.

Les pièces détachées sont-elles accessibles à un enfant qui utilise son dispositif de mobilité ?

Oui

Non

Ajoutez ici tout commentaire supplémentaire sur les caractéristiques des terrains de jeu qui encouragent le jeu social :



3.6 Entretien et sécurité des équipements de terrains de jeu

Les garde-corps et les barrières de la structure du terrain de jeu sont-ils lâches ou manquants ?

Oui Non

Si oui, décrivez et fournissez des photos.

Y a-t-il des poteaux, des supports, des plateformes ou des lattes cassés ?

Oui Non

Si oui, décrivez et fournissez des photos.

Certains panneaux ou éléments de jeu sont-ils cassés ou inutilisables ?

Oui Non

Si oui, décrivez et fournissez des photos.

Y a-t-il des panneaux ou des éléments de jeu qui sont usés, brisés, vandalisés ou inutilisables ? (p. ex., semelles de béton exposées, racines d'arbres exposées, surfaces inégales, revêtement brisé ou faible remplissage du revêtement)

Oui Non

Si oui, décrivez et fournissez des photos.

Ajoutez ici tout commentaire supplémentaire sur les éléments du terrain de jeu qui nécessitent un entretien et/ou qui créent des problèmes de sécurité :